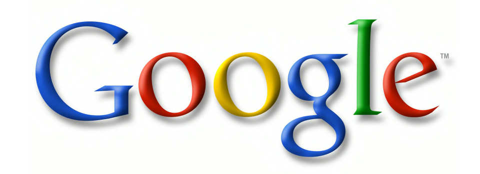
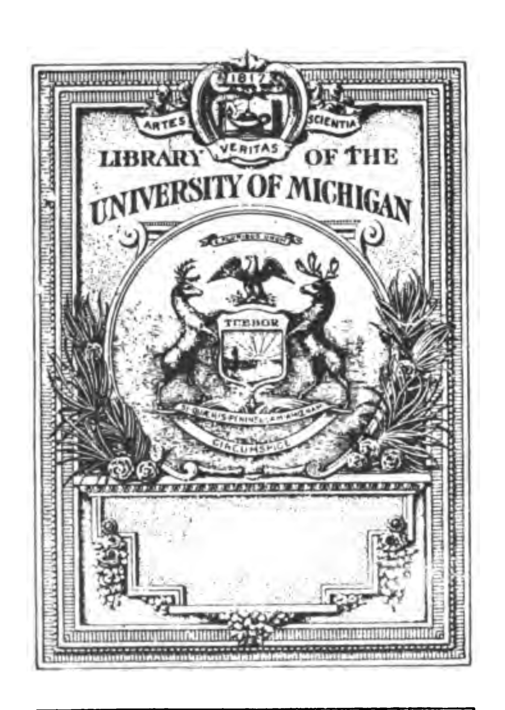
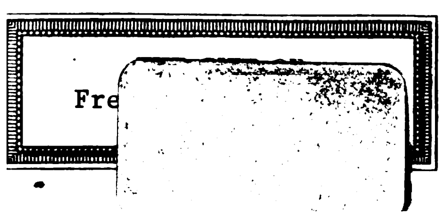



GRAD
QH
45
.B93
1799b
v.3
pt.16
BUHR
A 992,780


1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE


Fre

HISTOIRE NATURELLE.

OISEAUX.

TOME SEIZIÈME.

HISTOIRE NATURELLE

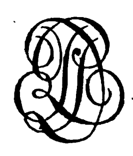
PAR BUFFON,

DÉDIÉE AU CITOYEN LACEPEDE,

MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL.

OISEAUX.

TOME SEIZIEME.



A PARIS,

A LA LIBRAIRIE STÉRÉOTYPE
DE P. DIDOT L'AÎNÉ, GALERIES DU LOUVRE, N° 3,
ET FIRMIN DIDOT, RUE DE THIONVILLE, N° 116.

AN VII. — 1799.

Girad/Bahr
gift
Frederick M. Gaige
1-13-2000

Tom 16. Pl 1 Pag 5.



L'HUÎTRIER *vulgairement* PIE DE MER

J. J Dauquet S.

HISTOIRE NATURELLE.

L'HUITRIER *,

VULGAIREMENT

LA PIE DE MER.

Les oiseaux qui sont dispersés dans nos champs, ou retirés sous l'ombrage de nos forêts, habitent les lieux les plus rians et

* Voyez les planches enluminées, n° 929.

Quelquefois *bécasse de mer ;* en anglois, *sea-pie, oyster-catcher ;* en Islande, *tilldur* (le mâle), *tilldra* (la femelle), ce qui indiqueroit une différence extérieure entre le mâle et la femelle, dont les auteurs ne parlent pas ; en latin de nomenclature, *ostralega ;* et par un nom formé du grec, mais qui ne caractérise point en particulier cet oiseau, *hæmatopus.*

les retraites les plus paisibles de la Nature : mais elle n'a pas fait à tous cette douce destinée ; elle en a confiné quelques uns sur les rivages solitaires, sur la plage nue que les flots de la mer disputent à la terre, sur ces rochers contre lesquels ils viennent mugir et se briser, et sur les écueils isolés et battus de la vague bruyante. Dans ces lieux déserts et formidables pour tous les autres êtres, quelques oiseaux, tels que l'huîtrier, savent trouver la subsistance, la sécurité, les plaisirs mêmes et l'amour. Celui-ci vit de vers marins, d'huîtres, de patelles et autres coquillages qu'il ramasse dans les sables du rivage. Il se tient constamment sur les bancs, les récifs découverts à basse mer, sur les grèves où il suit le reflux, et ne se retire que sur les falaises, sans s'éloigner jamais des terres ou des rochers. On a aussi donné à cet huîtrier, ou mangeur d'huîtres, le nom de *pie de mer*, non seulement à cause de son plumage noir et blanc, mais encore parce qu'il fait, comme la pie, un bruit ou cri continuel, sur-tout lorsqu'il est en troupe. Ce cri, aigre et court, est

répété sans cesse, en repos et en volant.

Cet oiseau ne se voit que rarement sur la plupart de nos côtes : cependant on le connoît en Saintonge et en Picardie; il pond même quelquefois sur les côtes de cette dernière province, où il arrive en troupes très-considérables par les vents d'est et de nord-ouest. Ces oiseaux s'y reposent sur les sables du rivage, en attendant qu'un vent favorable leur permette de retourner à leur séjour ordinaire. On croit qu'ils viennent de la Grande-Bretagne, où ils sont en effet fort communs, particulièrement sur les côtes occidentales de cette île. Ils se sont aussi portés plus avant vers le nord ; car on les trouve en Gotland, dans l'île d'Oéland, dans les îles du Danemarck, et jusqu'en Islande et en Norvége. D'un autre côté, M. Cook en a vu sur les côtes de la terre de Feu et sur celles du détroit de Magellan ; il en a retrouvé à la baie d'Usky, dans la nouvelle Zélande. Dampier les a reconnus sur les rivages de la nouvelle Hollande ; et Kæmpfer assure qu'ils sont aussi communs au Japon qu'en Europe. Ainsi l'es-

pèce de l'huîtrier peuple tous les rivages de l'ancien continent, et l'on ne doit pas être étonné qu'il se retrouve dans le nouveau. Le P. Feuillée l'a observé sur la côte dè la terre ferme d'Amérique; Wafer, au Darien; Catesby, à la Caroline et aux îles Bahama; le Page du Pratz, à la Louisiane : et cette espèce si répandue l'est sans variété; elle est par-tout la même, et paroît isolée et distinctement séparée de toutes les autres espèces *. Il n'en est point en effet parmi les oiseaux de rivage qui ait, aveo la taille de l'huîtrier et ses jambes courtes, un bec de la forme du sien, non plus que ses habitudes et ses mœurs.

Cet oiseau est de la grandeur de la corneille. Son bec, long de quatre pouces,

* On ne peut s'assurer que la pie de mer des îles Malouines de M. de Bougainville soit l'huîtrier, plutôt que quelque espèce de pluvier : car il dit que cet oiseau se nourrit de chevrettes; qu'*il a un sifflement aisé à imiter*, ce qui indique un pluvier; de plus, qu'*il a les pattes blanches*, ce qui ne convient pas à la vraie pie de mer ou à l'huîtrier, qui les a rouges.

est rétréci et comme comprimé verticalement au-dessus des narines, et applati par les côtés, en manière de coin, jusqu'au bout, dont la coupe quarrée forme un tranchant ; structure particulière qui rend ce bec tout-à-fait propre à détacher, soulever, arracher du rocher et des sables les huîtres et les autres coquillages dont l'huîtrier se nourrit.

Il est du petit nombre des oiseaux qui n'ont que trois doigts. Ce seul rapport a suffi aux méthodistes pour le placer, dans l'ordre de leurs nomenclatures, à côté de l'outarde. On voit combien il en est éloigné dans l'ordre de la Nature, puisque non seulement il habite sur les rivages de la mer, mais qu'il nage encore quelquefois sur cet élément, quoique ses pieds soient presque absolument dénués de membranes. Il est vrai que, suivant M. Baillon, qui a observé l'huîtrier sur les côtes de Picardie, la manière dont il nage semble n'être que passive, comme s'il se laissoit aller à tous les mouvemens de l'eau sans s'en donner aucun ; mais il n'en est pas moins certain qu'il ne craint

point d'affronter les vagues, et qu'il peut se reposer sur l'eau et quitter la mer lorsqu'il lui plaît d'habiter la terre.

Son plumage blanc et noir, et son long bec, lui ont fait donner les noms également impropres de *pie de mer* et de *bécasse de mer*. Celui d'*huîtrier* lui convient, puisqu'il exprime sa manière de vivre. Catesby n'a trouvé dans son estomac que des huîtres, et Willughby, des patelles encore entières. Ce viscère est ample et musculeux, suivant Belon, qui dit aussi que la chair de l'huîtrier est noire et dure, avec un goût de sauvagine. Cependant, selon M. Baillon, cet oiseau est toujours gras en hiver, et la chair des jeunes est assez bonne à manger. Il a nourri un de ces huîtriers pendant plus de deux mois : il le tenoit dans son jardin, où il vivoit principalement de vers de terre, comme les courlis; mais il mangeoit aussi de la chair crue et du pain, dont il sembloit s'accommoder fort bien. Il buvoit indifféremment de l'eau douce ou de l'eau de mer, sans témoigner plus de goût pour l'une que pour l'autre : cependant, dans

l'état de nature, ces oiseaux ne fréquentent point les marais ni l'embouchure des rivières, et ils restent constamment dans le voisinage et sur les eaux de la mer; mais c'est peut-être parce qu'ils ne trouveroient pas dans les eaux douces une nourriture aussi analogue à leur appétit que celle qu'ils se procurent dans les eaux salées.

L'huîtrier ne fait point de nid : il dépose ses œufs, qui sont grisâtres et tachés de noir, sur le sable nud, hors de la portée des eaux, sans aucune préparation préliminaire; seulement il semble choisir pour cela le haut des dunes et les endroits parsemés de débris de coquillages. Le nombre des œufs est ordinairement de quatre ou cinq, et le temps de l'incubation est de vingt ou vingt-un jours : la femelle ne les couve point assidument; elle fait à cet égard ce que font presque tous les oiseaux des rivages de la mer, qui, laissant au soleil, pendant une partie du jour, le soin d'échauffer leurs œufs, les quittent pour l'ordinaire à neuf ou dix heures du matin, et ne s'en rap-

prochent que vers les trois heures du soir, à moins qu'il ne survienne de la pluie. Les petits, au sortir de l'œuf, sont couverts d'un duvet noirâtre : ils se traînent sur le sable dès le premier jour ; ils commencent à courir peu de temps après, et se cachent alors si bien dans les touffes d'herbages, qu'il est difficile de les trouver.

L'huîtrier a le bec et les pieds d'un beau rouge de corail. C'est d'après ce caractère que Belon l'a nommé *hœmatopus*, en le prenant pour l'*himantopus* de Pline ; mais ces deux noms ne doivent être ni confondus, ni appliqués au même oiseau. *Hœmatopus* signifie *à jambes rouges*, et peut convenir à l'huîtrier ; mais ce nom n'est point de Pline, quoique Daléchamp l'ait lu ainsi ; et l'*himantopus*, oiseau à jambes hautes, grêles et flexibles, suivant la force du terme (*loripes*), n'est point l'huitrier, mais bien plutôt l'échasse. Un mot de Pline, dans le même passage, eût pu suffire à Belon pour revenir de son erreur : *Prœcipuè ei pabulum muscœ*. L'himantopus qui se nourrit de

mouches, n'est pas l'huîtrier qui ne vit que de coquillages.

Willughby, en nous avertissant de ne point confondre cet oiseau, sous le nom d'*hæmantopus*, avec l'*himantopus* à jambes longues et molles, semble nous indiquer encore une méprise dans Belon, qui, en décrivant l'huîtrier, lui attribue cette mollesse de pieds, assez incompatible avec son genre de vie, qui le conduit sans cesse sur les galets, ou le confine sur les rochers; d'ailleurs on sait que les pieds et les doigts de cet oiseau sont revêtus d'une écaille raboteuse, ferme et dure. Il est donc plus que probable qu'ici, comme ailleurs, la confusion des noms a produit celle des objets: le nom d'*himantopus* doit donc être réservé pour l'échasse, à qui seul il convient; et celui d'*hæmatopus*, également applicable à tant d'oiseaux qui ont les pieds rouges, ne suffit pas pour désigner l'huîtrier, et doit être retranché de sa nomenclature.

Des trois doigts de l'huîtrier, deux, l'extérieur et celui du milieu, sont unis jusqu'à la première articulation par une

portion de membrane, et tous sont entourés d'un bord membraneux. Il a les paupières rouges comme le bec, et l'iris est d'un jaune doré ; au-dessous de chaque œil est une petite tache blanche. La tête, le cou, les épaules, sont noirs, ainsi que le manteau des ailes ; mais ce noir est plus foncé dans le mâle que dans la femelle. Il y a un collier blanc sous la gorge. Tout le dessous du corps, depuis la poitrine, est blanc, ainsi que le bas du dos, et la moitié de la queue, dont la pointe est noire ; une bande blanche, formée par les grandes couvertures, coupe dans le noir brun de l'aile. Ce sont apparemment ces couleurs qui lui ont fait donner le nom de la pie, quoiqu'il en diffère à tous autres égards, et sur-tout par le peu de longueur de sa queue, qui n'a que quatre pouces, et que l'aile pliée recouvre aux trois quarts ; les pieds, avec la petite partie de la jambe dénuée de plumes au-dessus du genou, n'ont guère plus de deux pouces de hauteur, quoique la longueur de l'oiseau soit d'environ seize pouces.

LE COURE-VITE *.

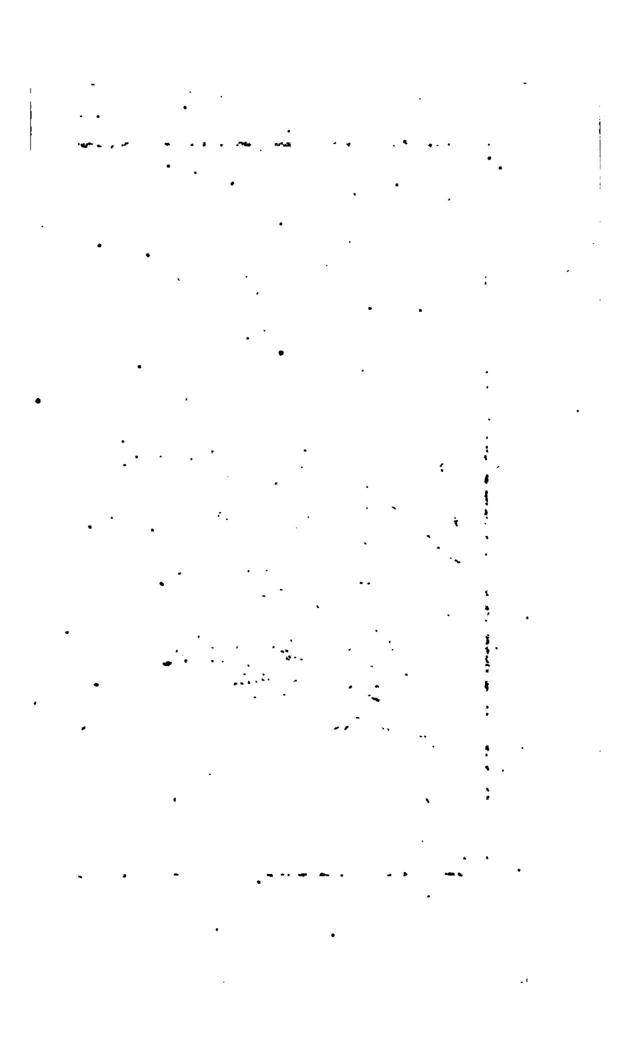
Les deux oiseaux représentés dans les n°s 795 et 892 de nos planches enluminées sont d'un genre nouveau, et il faut leur donner un nom particulier. Ils ressemblent au pluvier par les pieds, qui n'ont que trois doigts; mais ils en diffèrent par la forme du bec, qui est courbé, au lieu que les pluviers l'ont droit et renflé vers le bout. Le premier de ces oiseaux, représenté n° 795, a été tué en France, où il étoit apparemment égaré, puisque l'on n'en a point vu d'autre; la rapidité avec laquelle il couroit sur le rivage, le fit appeler *coure-vîte.* Depuis, nous avons reçu de la côte de Coromandel un oiseau tout pareil pour la forme, et qui ne diffère de celui-ci que par les couleurs, en sorte qu'on peut le regarder comme une variété de la même espèce, ou tout au moins comme une espèce très-voisine. Ils

* Voyez les planches enluminées, n°s 795 et 892.

ont tous deux les jambes plus hautes que les pluviers ; ils sont aussi grands, mais moins gros ; ils ont les doigts des pieds très-courts, particulièrement les deux latéraux. Le premier a le plumage d'un gris lavé de brun roux ; il y a sur l'œil un trait plus clair et presque blanc, qui s'étend en arrière, et l'on voit au-dessous un trait noir qui part de l'angle extérieur de l'œil ; le haut de la tête est roux ; les pennes de l'aile sont noires, et chaque plume de la queue, excepté les deux du milieu, porte une tache noire avec une autre tache blanche vers la pointe.

Le second *, qui est venu de Coromandel, est un peu moins grand que le premier. Il a le devant du cou et la poitrine d'un beau roux marron, qui se perd dans du noir sur le ventre ; les pennes de l'aile sont noires ; le manteau est gris ; le bas du ventre est blanc ; la tête est coiffée de roux, à peu près comme celle du premier ; tous deux ont le bec noir, et les pieds blanc jaunâtre.

* Voyez les planches enluminées, nº 892.





LE TOURNE PIERRE.

J J Pauquet S

LE TOURNE-PIERRE *.

Nous adoptons le nom de *tourne-pierre*, donné par Catesby à cet oiseau, qui a l'habitude singulière de retourner les pierres au bord de l'eau, pour trouver dessous les vers et les insectes dont il fait sa nourriture, tandis que tous les autres oiseaux de rivage se contentent de la chercher sur les sables ou dans la vase. « Étant en mer, dit Catesby, à quarante « lieues de la Floride, sous la latitude « de trente-un degrés, un oiseau vola sur « notre vaisseau et y fut pris. Il étoit fort « adroit à tourner les pierres qui se ren- « controient devant lui : dans cette action, « il se servoit seulement de la partie supé- « rieure de son bec, tournant avec beau- « coup d'adresse et fort vîte des pierres « de trois livres de pesanteur ». Cela suppose une force et une dextérité particu-

* Voyez les planches enluminées, n° 856, sous le nom de *coulon-chaud*.

lières dans un oiseau qui est à peine aussi gros que la maubèche : mais son bec est d'une substance plus dure et plus cornée que celle du bec grêle et mou de tous ces petits oiseaux de rivage, qui l'ont conformé comme celui de la bécasse ; aussi le tourne-pierre forme-t-il, au milieu de leur genre nombreux, une petite famille isolée. Son bec dur et assez épais à la racine va en diminuant et finit en pointe aiguë ; il est un peu comprimé dans sa partie supérieure, et paroît se relever en haut par une légère courbure ; il est noir et long d'un pouce. Les pieds, dénués de membranes, sont assez courts et de couleur orangée.

Le plumage du tourne-pierre ressemble à celui du pluvier à collier, par le blanc et le noir qui le coupent, sans cependant y tracer distinctement un collier, et en se mêlant à du roux sur le dos ; cette ressemblance dans le plumage est apparemment la cause de la méprise de MM. Brown, Willughby et Ray, qui ont donné à cet oiseau le nom de *morinellus*, quoiqu'il soit d'un genre tout différent

des pluviers, ayant un quatrième doigt, et tout une autre forme de bec.

L'espèce du tourne-pierre est commune aux deux continens. On la connoît sur les côtes occidentales de l'Angleterre, où ces oiseaux vont ordinairement en petites compagnies de trois ou quatre. On les connoît également dans la partie maritime de la province de Norfolk, et dans quelques îles de Gottlande; et nous avons lieu de croire que c'est ce même oiseau auquel, sur nos côtes de Picardie, on donne le nom de *bune*. Nous avons reçu du cap de Bonne-Espérance un de ces oiseaux, qui étoit de même taille, et, à quelques légères différences près, de même couleur que ceux d'Europe. M. Catesby en a vu près des côtes de la Floride; et nous ne pouvons deviner pourquoi M. Brisson donne ce tourne-pierre d'Amérique comme différent de celui d'Angleterre, puisque Catesby dit formellement qu'il le reconnut pour le même: d'ailleurs nous avons aussi reçu de Cayenne ce même oiseau avec la seule différence qu'il est de taille un peu plus forte; et

M. Edwards fait mention d'un autre qui lui avoit été envoyé des terres voisines de la baie d'Hudson. Ainsi cette espèce, quoique foible et peu nombreuse en individus, s'est, comme plusieurs autres espèces d'oiseaux aquatiques, répandue du nord au midi dans les deux continens, en suivant les rivages de la mer, qui leur fournit par-tout la subsistance.

Le tourne-pierre gris de Cayenne nous paroît être une variété dans cette espèce, à laquelle nous rapporterons les deux individus représentés dans nos planches enluminées, n[os] 340 et 857, sous les dénominations de *coulon-chaud de Cayenne*, et de *coulon-chaud gris de Cayenne;* car nous ne voyons entre eux aucune différence assez marquée pour avoir droit de les séparer; nous étions même portés à les regarder comme les femelles de la première espèce, dans laquelle le mâle doit avoir les couleurs plus fortes: mais nous suspendons sur cela notre jugement, parce que Willughby assure qu'il n'y a point de différence dans le plumage entre le mâle et la femelle des tourne-pierres qu'il a décrits.



LE MERLE D'EAU.

J. Dauquet S.

LE MERLE D'EAU *.

Le merle d'eau n'est point un merle, quoiqu'il en porte le nom : c'est un oiseau aquatique, qui fréquente les lacs et les ruisseaux des hautes montagnes, comme le merle en fréquente les bois et les vallons; il lui ressemble aussi par la taille, qui est seulement un peu plus courte, et par la couleur presque noire de son plumage; enfin il porte un plastron blanc comme certaines espèces de merles : mais il est aussi silencieux que le vrai merle est jaseur; il n'en a pas les mouvemens vifs et brusques; il ne prend aucune de ses attitudes, et ne va ni par bonds ni par sauts; il marche légèrement d'un pas

* Voyez les planches enluminées, n° 940.

Les Italiens, aux environs de Belinzone, l'appellent *lerlichirollo ;* et ceux du lac Majeur, *folun d'agua,* suivant Gesner; les Allemands, *bach-amsel, wasser-amsel ;* les Suisses, *wasser-trostle;* les Anglois, *water-ouzel.*

« jusqu'à terre. Je remarquai encore que « tant que je pouvois l'appercevoir au « fond de l'eau, il me paroissoit comme « revêtu d'une couche d'air qui le ren- « doit brillant; semblable à certains in- « sectes du genre des scarabées, qui sont « toujours dans l'eau au milieu d'une « bulle d'air: peut-être n'abaissoit-il ses « ailes en entrant dans l'eau que pour « se ménager cet air; mais il est certain « qu'il n'y manquoit jamais, et il les « agitoit alors comme s'il eût tremblé. Ces « habitudes singulières du merle d'eau « étoient inconnues à tous les chasseurs « à qui j'en ai parlé; et sans le hasard « de la cabane de neige, je les aurois « peut-être aussi toujours ignorées: mais « je puis assurer que l'oiseau venoit « presque à mes pieds, et pour l'observer « long-temps je ne le tuai point. »

Il y a peu de faits plus curieux dans l'histoire des oiseaux, que celui que nous offre cette observation. Linnæus avoit bien dit qu'on voit le merle d'eau descendre et remonter les courans avec facilité; et Willughby, que quoique cet

oiseau ne soit pas palmipède, il ne laisse pas de se plonger : mais l'un et l'autre paroissent avoir ignoré la manière dont il se submerge pour marcher au fond de l'eau. On conçoit que pour cet exercice il faut au merle d'eau, des fonds de gravier et des eaux claires, et qu'il ne pourroit s'accommoder d'une eau trouble, ni d'un fond de vase : aussi ne le trouve-t-on que dans les pays de montagnes, aux sources des rivières et des ruisseaux qui tombent des rochers, comme en Angleterre dans le canton de Westmorland et dans les autres terres élevées; en France dans les montagnes du Bugey et des Vosges, et en Suisse. Il se pose volontiers sur les pierres entre lesquelles serpentent les ruisseaux; il vole fort vîte en droite ligne; en rasant de près la surface de l'eau comme le martin-pêcheur. En volant il jette un petit cri, sur-tout dans la saison de l'amour, au printemps : on le voit alors avec sa femelle; mais dans tout autre temps on le rencontre seul. La femelle pond quatre ou cinq œufs, cache son nid avec beau-

coup de soin, et le place souvent près des roues des usines construites sur les ruisseaux.

La saison où M. Hébert a observé le merle d'eau, prouve qu'il n'est point oiseau de passage; il reste tout l'hiver dans nos montagnes; il ne craint pas même la rigueur de l'hiver en Suède, où il cherche de même les chûtes d'eau et les fontaines rapides qui ne sont point prises de glace.

Cet oiseau a les ongles forts et courbés, avec lesquels il se prend au gravier en marchant au fond de l'eau : du reste, il a le pied conformé comme le merle de terre et des autres oiseaux de ce genre; il a, comme eux, le doigt et l'ongle postérieurs plus forts que ceux de devant, et ces doigts sont bien séparés et n'ont point de membrane intermédiaire, quoique Willughby ait cru y en appercevoir; la jambe est garnie de plumes jusque sur le genou; le bec est court et grêle, l'une et l'autre mandibule allant également en s'effilant et se cintrant légèrement vers la pointe; sur quoi nous ne pouvons nous

empêcher de remarquer que par ce caractère M. Brisson n'auroit pas dû le placer dans le genre du *bécasseau*, dont un des caractères est d'avoir le *bout du bec obtus*.

Avec le bec et les pieds courts, et un cou raccourci, on peut imaginer qu'il étoit nécessaire que le merle d'eau apprît à marcher sous l'eau, pour satisfaire son appétit naturel et prendre les petits poissons et les insectes aquatiques dont il se nourrit; son plumage épais et fourni de duvet paroît impénétrable à l'eau, ce qui lui donne encore la facilité d'y séjourner; ses yeux sont grands, d'un beau brun, avec les paupières blanches, et il doit les tenir ouverts dans l'eau pour distinguer sa proie.

Un beau plastron blanc lui couvre la gorge et la poitrine; la tête et le dessus du cou jusque sur les épaules et le bord du plastron blanc, sont d'un cendré roussâtre ou marron; le dos, le ventre, et les ailes, qui ne dépassent pas la queue, sont d'un cendré noirâtre et ardoisé; la queue est fort courte et n'a rien de remarquable.

LA GRIVE D'EAU.

EDWARDS appelle *tringa tachèté* l'oiseau que, d'après M. Brisson, nous nommons ici *grive d'eau*. Il a effectivement le plumage grivelé et la taille de la petite grive, et il a les pieds faits comme le merle d'eau, c'est-à-dire, les ongles assez grands et crochus, et celui de derrière plus que ceux de devant : mais son bec est conformé comme celui du cincle, des maubèches et des autres petits oiseaux de rivage ; et de plus, le bas de la jambe est nud. Ainsi cet oiseau n'est point une grive, ni même une espèce voisine de leur genre, puisqu'il n'en tient qu'une ressemblance de plumage, et que le reste des traits de sa conformation l'apparente aux familles des oiseaux d'eau. Au reste, cette espèce paroît être étrangère, et n'a que peu de rapports avec nos oiseaux d'Europe : elle se trouve en Pensilvanie. Cependant M. Edwards présume qu'elle est commune aux deux continens, ayant reçu, dit-il,

un de ces oiseaux de la province d'Essex, où, à la vérité, il paroissoit égaré, et le seul qu'on y ait vu.

Le bec de la grive d'eau est long de onze à douze lignes ; il est de couleur de chair à sa base, et brun vers la pointe; la partie supérieure est marquée, de chaque côté, d'une cannelure qui s'étend depuis les narines jusqu'à l'extrémité du bec. Le dessus du corps, sur un fond brun olivâtre, est grivelé de taches noirâtres, comme le dessous l'est aussi sur un fond plus clair et blanchâtre. Il y a une barre blanche au-dessus de chaque œil, et les pennes de l'aile sont noirâtres. Une petite membrane joint vers la racine le doigt extérieur à celui du milieu.

LE CANUT.

IL y a apparemment dans les provinces du Nord quelque anecdote sur cet oiseau, qui lui aura fait donner le nom d'*oiseau du roi Canut*, puisque Edwards le nomme ainsi *. Il ressembleroit beaucoup au vanneau gris s'il étoit aussi grand, et si son bec n'étoit autrement conformé : ce bec est assez gros à sa base, et va en diminuant jusqu'à l'extrémité, qui n'est pas fort pointue, mais qui cependant n'a pas de renflement comme le bec du vanneau. Tout le dessus du corps est cendré et ondé; les pointes blanches des grandes couvertures tracent une ligne sur l'aile; des croissans noirâtres sur un fond gris blanc marquent les plumes du croupion; tout le dessous du corps est blanc, marqueté de taches grises sur la gorge et la poi-

* *Canuti regis avis, the knot.* Suivant Willughby, c'est parce que le roi Canut aimoit singulièrement la viande de ces oiseaux.

trine ; le bas de la jambe est nud ; la queue ne dépasse pas les ailes pliées, et le canut est certainement de la grande tribu des petits oiseaux de rivage. Willughby dit qu'il vient de ces oiseaux canuts dans la province de Lincoln, au commencement de l'hiver ; qu'ils y séjournent deux ou trois mois, allant en troupes, se tenant sur les bords de la mer, et qu'ensuite ils disparoissent. Il ajoute en avoir vu de même en Lancaster-shire, près de Liverpool. Edwards a trouvé celui qu'il a décrit, au marché de Londres, pendant le grand hiver de 1740 ; ce qui semble indiquer que ces oiseaux ne viennent au sud de la Grande-Bretagne que dans les hivers les plus rudes : mais il faut qu'ils soient plus communs dans le nord de cette île, puisque Willughby parle de la manière de les engraisser, en les nourrissant de pain trempé de lait, et du goût exquis que cette nourriture leur donne. Il ajoute qu'on distingueroit au premier coup d'œil cet oiseau des maubèches et guignettes (*tringæ*) par la barre blanche de l'aile, quand il

n'y auroit pas d'autres différences. Il observe encore que le bec est d'une substance plus forte que ne l'est généralement celle du bec de tous les oiseaux qui l'ont conformé comme celui de la bécasse.

Une notice donnée par Linnæus, et que M. Brisson rapporte à cette espèce, marqueroit qu'elle se trouve en Suède, outre que son nom indique assez qu'elle appartient aux provinces du Nord. Cependant il y a ici une petite difficulté : le canut appelé *knot* en Angleterre a tous les doigts séparés et sans membrane, suivant Willughby ; l'oiseau canut de Linnæus a le doigt extérieur uni par la première articulation à celui du milieu. En supposant donc que ces deux observateurs aient également bien vu, il faut ou admettre ici deux espèces, ou ne point rapporter au *knot* de Willughby le *tringa* de Linnæus.

LES RALES.

Ces oiseaux forment une assez grande famille, et leurs habitudes sont différentes de celles des autres oiseaux de rivage, qui se tiennent sur les sables et les grèves : les râles n'habitent, au contraire, que les bords fangeux des étangs et des rivières, et sur-tout les terrains couverts de glaïeuls et autres grandes herbes de marais. Cette manière de vivre est habituelle et commune à toutes les espèces de râles d'eau ; le seul râle de terre habite dans les prairies, et c'est du cri désagréable ou plutôt du râlement de ce dernier oiseau, que s'est formé dans notre langue le nom de *râle* pour l'espèce entière : mais tous se ressemblent en ce qu'ils ont le corps grêle et comme applati par les flancs, la queue très-courte et presque nulle, la tête petite, le bec assez semblable pour la forme à celui des gallinacés, mais seulement bien plus alongé,

quoique moins épais ; tous ont aussi une portion de la jambe au-dessus du genou dénuée de plumes, avec les trois doigts antérieurs lisses, sans membranes et très-longs. Ils ne retirent pas leurs pieds sous le ventre en volant, comme font les autres oiseaux ; ils les laissent pendans. Leurs ailes sont petites et fort concaves, et leur vol est court. Ces derniers caractères sont communs aux râles et aux poules d'eau, avec lesquelles ils ont en général beaucoup de ressemblances.



LE RÂLE DE TERRE
ou DE GENET.

J. P. auquet S.

LE RALE DE TERRE

OU DE GENÊT,

VULGAIREMENT ROI DES CAILLES *.

Première espèce.

Dans les prairies humides, dès que l'herbe est haute, et jusqu'au temps de la récolte, il sort des endroits les plus touffus de l'herbage, une voix rauque, ou plutôt un cri bref, aigre et sec, *crëk crëk crëk*, assez semblable au bruit que l'on exciteroit en passant et appuyant fortement le doigt sur les dents d'un gros peigne; et lorsqu'on s'avance vers cette voix, elle s'éloigne, et on l'entend venir

* Voyez les planches enluminées, n° 750.

En latin moderne, *rallus;* en italien, *re de quaglie;* en anglois, *daker-hen, land-rail;* en allemand, *schryck, schrye, wachtel-kœnig.*

de cinquante pas plus loin : c'est le râle de terre qui jette ce cri, qu'on prendroit pour le croassement d'un reptile. Cet oiseau fuit rarement au vol ; mais presque toujours en marchant avec vîtesse, et passant à travers le plus touffu des herbes, il y laisse une trace remarquable. On commence à l'entendre vers le 10 ou le 12 de mai, dans le même temps que les cailles, qu'il semble accompagner en tout temps, car il arrive et repart avec elles. Cette circonstance, jointe à ce que le râle et les cailles habitent également les prairies, qu'il y vit seul, et qu'il est beaucoup moins commun et un peu plus gros que la caille, a fait imaginer qu'il se mettoit à la tête de leurs bandes, comme chef ou conducteur de leur voyage ; et c'est ce qui lui a fait donner le nom de *roi des cailles* : mais il diffère de ces oiseaux par les caractères de conformation, qui tous lui sont communs avec les autres râles, et en général avec les oiseaux de marais, comme Aristote l'a fort bien remarqué. La plus grande ressemblance que ce râle ait avec la caille est dans le plumage,

qui néanmoins est plus brun et plus doré. Le fauve domine sur les ailes ; le noirâtre et le roussâtre forment les couleurs du corps ; elles sont tracées sur les flancs par lignes transversales, et toutes sont plus pâles dans la femelle, qui est aussi un peu moins grosse que le mâle.

C'est encore par l'extension gratuite d'une analogie mal fondée que l'on a supposé au râle de terre une fécondité aussi grande que celle de la caille : des observations multipliées nous ont appris qu'il ne pond guère que huit à dix œufs, et non pas dix-huit et vingt. En effet, avec une multiplication aussi grande que celle qu'on lui suppose, son espèce seroit nécessairement plus nombreuse qu'elle ne l'est en individus, d'autant que son nid, fourré dans l'épaisseur des herbes, est difficile à trouver : ce nid, fait négligemment avec un peu de mousse ou d'herbe sèche, est ordinairement placé dans une petite fosse du gazon. Les œufs, plus gros que ceux de la caille, sont tachetés de marques rougeâtres plus larges. Les petits courent dès qu'ils sont éclos,

en suivant leur mère; et ils ne quittent la prairie que quand ils sont forcés de fuir devant la faux qui rase leur domicile. Les couvées tardives sont enlevées par la main du faucheur; tous les autres se jettent alors dans les champs de blé noir, dans les avoines, et dans les friches couvertes de genêts, où on les trouve en été, ce qui les a fait nommer *râles de genêt;* quelques uns retournent dans les prés en regain à la fin de cette même saison.

Lorsque le chien rencontre un râle, on peut le reconnoître à la vivacité de sa quête, au nombre de faux arrêts, à l'opiniâtreté avec laquelle l'oiseau tient et se laisse quelquefois serrer de si près, qu'il se fait prendre : souvent il s'arrête dans sa fuite, et se blotit, de sorte que le chien, emporté par son ardeur, passe par-dessus et perd sa trace; le râle, dit-on, profite de cet instant d'erreur de l'ennemi pour revenir sur sa voie et donner le change. Il ne part qu'à la dernière extrémité, et s'élève assez haut avant de filer; il vole pesamment, et ne va jamais loin. On en voit ordinairement la remise;

mais c'est inutilement qu'on va la chercher ; car l'oiseau a déja piété plus de cent pas lorsque le chasseur y arrive. Il sait donc suppléer par la rapidité de sa marche * à la lenteur de son vol : aussi se sert-il beaucoup plus de ses pieds que de ses ailes ; et toujours couvert sous les herbes, il exécute à la course tous ses petits voyages et ses croisières multipliées dans les prés et les champs. Mais quand arrive le temps du grand voyage, il trouve, comme la caille, des forces inconnues pour fournir au mouvément de sa longue traversée : il prend son essor la nuit ; et secondé d'un vent propice, il se porte dans nos provinces méridionales, d'où il tente le passage de la Méditerranée. Plusieurs périssent sans doute dans cette première traite ainsi que dans la seconde pour le retour, où l'on a remarqué que ces oiseaux sont moins nombreux qu'à leur départ.

* Albin tombe ici dans une étrange méprise. « On appelle, dit-il, cet oiseau *rallus* ou *grallus*, « parce qu'il marche doucement. »

Au reste, on ne voit le râle de terre dans nos provinces méridionales que dans ce temps de passage. Il ne niche pas en Provence; et quand Belon dit qu'il est rare en Candie, quoiqu'il soit aussi commun en Grèce qu'en Italie, cela indique seulement que cet oiseau ne s'y trouve guère que dans les saisons de ses passages au printemps et en automne. Du reste, les voyages du râle s'étendent plus loin vers le Nord que vers le Midi; et malgré la pesanteur de son vol, il parvient en Pologne, en Suède, en Danemarck, et jusqu'en Norvége. Il est rare en Angleterre, où l'on prétend qu'il ne se trouve que dans quelques cantons *, quoiqu'il soit assez commun en Irlande. Ses migrations semblent suivre en Asie le même ordre qu'en Europe. Au Kamtschatka comme en Europe, le mois de mai est également celui de l'arrivée de ces oiseaux; ce mois

* Turner dit n'en avoir pas vu ni entendu ailleurs qu'en Northumbrie; mais le docteur Tancrède Robinson assure qu'on en trouve aussi dans la partie septentrionale de la Grande-Bretagne, et Sibbald le compte parmi les oiseaux d'Écosse.

s'appelle *tava koatch*, mois des râles. *Tava* est le nom de l'oiseau.

Les circonstances qui pressent le râle d'aller nicher dans les terres du Nord, sont autant la nécessité des subsistances que l'agrément des lieux frais qu'il cherche de préférence; car, quoiqu'il mange des graines, sur-tout celles de genêt, de trèfle, de grémil, et qu'il s'engraisse en cage de millet et de grains, cependant les insectes, les limaçons, les vermisseaux, sont non seulement ses alimens de choix, mais une nourriture de nécessité pour ses petits, et il ne peut la trouver en abondance que dans les lieux ombragés et les terres humides. Cependant, lorsqu'il est adulte, tout aliment paroît lui profiter également; car il a beaucoup de graisse, et sa chair est exquise. On lui tend, comme à la caille, un filet, où on l'attire par l'imitation de son cri, *crëk crëk crëk*, en frottant rudement une lame de couteau sur un os dentelé.

La plupart des noms qui ont été donnés au râle dans les diverses langues, ont été formés des sons imitatifs de ce cri singu-

lier *, et c'est à cette ressemblance que Turner et quelques autres naturalistes ont cru le reconnoître dans le *crex* des anciens. Mais, quoique ce nom de *crex* convienne parfaitement au râle, comme son imitatif de son cri, il paroît que les anciens l'ont appliqué à d'autres oiseaux. Philé donne au *crex* une épithète qui désigne que son vol est pesant et difficile; ce qui convient en effet à notre râle. Aristophane le fait venir de Libye. Aristote dit qu'il est *querelleur;* ce qui pourroit encore lui avoir été attribué par analogie avec la caille : mais il ajoute que le *crex* cherche à détruire la nichée du merle; ce qui ne convient plus au râle, qui n'a rien de commun avec les oiseaux des forêts. Le *crex* d'Hérodote est encore moins un râle, puisqu'il le compare en grandeur à l'ibis, qui est dix fois plus grand. Au reste, l'avocette et la sarcelle ont quelquefois un cri de *crex crex;* et l'oiseau à qui Belon entendit répéter ce cri au bord

* *Schryk, schaerck, korn kaaerr, corn-crek,* et notre mot même de *râle.*

du Nil, est, suivant sa notice, une espèce de barge. Ainsi le son que représente le mot *crex*, appartenant à plusieurs espèces différentes, ne suffit pas pour désigner le râle, ni aucun de ces différens oiseaux en particulier.

LE RALE D'EAU *.

Seconde espèce.

Le râle d'eau court le long des eaux stagnantes aussi vîte que le râle de terre dans les champs; il se tient de même toujours caché dans les grandes herbes et les joncs : il n'en sort que pour traverser les eaux à la nage et même à la course; car on le voit souvent courir légèrement sur les larges feuilles du nénuphar, qui couvrent les eaux dormantes. Il se fait de petites

* Voyez les planches enluminées, n° 749.

En anglois, *water-rail*, et par quelques uns, *bilcok* et *brook-ouzell*; en allemand, *schwartz wasser heunle aesch-heunlin*; Gesner lui donne quelque part le nom de *samethounle* (poule d'eau de soie), à cause de son plumage doux et moelleux comme la soie; à Venise on l'appelle *forzane* ou *porzana*, nom qui se donne également aux poules d'eau.



LE RÂLE D'EAU.

J. Pauquet S.

routes à travers les grandes herbes ; on y tend des lacets, et on le prend d'autant plus aisément, qu'il revient constamment à son gîte, et par le même chemin. Autrefois on en faisoit le vol à l'épervier ou au faucon ; et dans cette petite chasse, le plus difficile étoit de faire partir l'oiseau de son fort : il s'y tient avec autant d'opiniâtreté que le râle de terre dans le sien ; il donne la même peine au chasseur, la même impatience au chien, devant lequel il fuit avec ruse, et ne prend son vol que le plus tard qu'il peut. Il est de la grosseur à peu près du râle de terre ; mais il a le bec plus long, rougeâtre près de la tête. Il a les pieds d'un rouge obscur : Ray dit que quelques individus les ont jaunes, et que cette différence vient peut-être de celle du sexe. Le ventre et les flancs sont rayés transversalement de bandelettes blanchâtres, sur un fond noirâtre ; disposition de couleurs commune à tous les râles. La gorge, la poitrine, l'estomac, sont, dans celui-ci, d'un beau gris ardoisé ; le manteau est d'un roux brun olivâtre.

On voit des râles d'eau autour des sources chaudes pendant la plus grande partie de l'hiver ; cependant ils ont, comme les râles de terre, un temps de migration marqué. Il en passe à Malte au printemps et en automne. M. le vicomte de Querhoent en a vu à cinquante lieues des côtes de Portugal, le 17 avril; ces râles d'eau étoient si fatigués, qu'ils se laissoient prendre à la main. M. Gmelin en a trouvé dans les terres arrosées par le Don. Belon les appelle *râles noirs*, et dit que ce sont oiseaux *connus en toutes contrées*, dont l'espèce est plus nombreuse que celle du râle de terre, qu'il nomme *râle rouge*.

Au reste, la chair du râle d'eau est moins délicate que celle du râle de terre ; elle a même un goût de marécage, à peu près pareil à celui de la poule d'eau.

LA MAROUETTE *.

Troisième espèce.

La marouette est un petit râle d'eau qui n'est pas plus gros qu'une alouette. Tout le fond de son plumage est d'un brun olivâtre, tacheté et nué de blanchâtre, dont le lustre, sur cette teinte sombre, le fait paroître comme émaillé ; et c'est ce qui l'a fait appeler *râle perlé*. Frisch l'a nommé *poule d'eau perlée* : dénomination impropre ; car la marouette n'est point une poule d'eau, mais un râle. Elle paroît dans la même saison que le grand râle d'eau ; elle se tient sur les étangs maré-

* Voyez les planches enluminées, nº 751.

On l'appelle *girardine* en Picardie, et dans le Milanois, *girardina* ; en quelques endroits de la France, *cocouan*, suivant M. Brisson ; dans le Bolonois, *porzana* ; en Alsace, *winkernell*, selon Gesner.

cageux ; elle se cache et niche dans les roseaux. Son nid , en forme de gondole, est composé de jonc, qu'elle sait entrelacer, et, pour ainsi dire , amarrer par un des bouts à une tige de roseau, de manière que le petit bateau ou berceau flottant peut s'élever et s'abaisser avec l'eau sans en être emporté. La ponte est de sept ou huit œufs. Les petits, en naissant, sont tout noirs. Leur éducation est courte; car, dès qu'ils sont éclos, ils courent, nagent, plongent, et bientôt se séparent; chacun va vivre seul ; aucun ne se recherche , et cet instinct solitaire et sauvage prévaut même dans le temps des amours ; car, à l'exception des instans de l'approche nécessaire, le mâle se tient écarté de sa femelle, sans prendre auprès d'elle aucun des tendres soins des oiseaux amoureux, sans l'amuser ni l'égayer par le chant, sans ressentir ni goûter ces doux plaisirs qui retracent et rappellent ceux de la jouissance : tristes êtres qui ne savent pas respirer près de l'objet aimé ; amours encore plus tristes , puisqu'elles n'ont pour but qu'une insipide fécondité.

Avec ces mœurs sauvages et ce naturel stupide, la marouette ne paroît guère susceptible d'éducation, ni même faite pour s'apprivoiser : nous en avons cependant élevé une; elle a vécu durant tout un été avec de la mie de pain et du chènevis. Lorsqu'elle étoit seule, elle se tenoit constamment dans une grande jatte pleine d'eau; mais, dès qu'on entroit dans le cabinet où elle étoit renfermée, elle couroit se cacher dans un petit coin obscur, sans qu'on l'ait jamais entendu crier ni murmurer : cependant, lorsqu'elle est en liberté, elle fait retentir une voix aigre et perçante, assez semblable au cri d'un petit oiseau de proie; et quoique ces oiseaux n'aient aucun attrait pour la société, on observe néanmoins que l'un n'a pas plutôt crié qu'un autre lui répond, et que bientôt ce cri est répété par tous les autres du canton.

La marouette, comme tous les râles, tient si fort devant les chiens, que souvent le chasseur peut la saisir avec la main ou l'abattre avec un bâton. S'il se trouve un buisson dans sa fuite, elle y

monte, et du haut de son asyle regarde passer les chiens en défaut : cette habitude lui est commune avec le râle d'eau; elle plonge, nage, et même nage entre deux eaux lorsqu'il s'agit de se dérober à l'ennemi.

Ces oiseaux disparoissent dans le fort de l'hiver : mais ils reviennent de très-bonne heure au printemps, et dès le mois de février ils sont communs dans quelques provinces de France et d'Italie; on les connoît en Picardie sous le nom de *girardine*. C'est un gibier délicat et recherché; ceux sur-tout que l'on prend en Piémont, dans les rizières, sont très-gras et d'un goût exquis.

OISEAUX ÉTRANGERS DE L'ANCIEN CONTINENT QUI ONT RAPPORT AU RALE.

LE TIKLIN, OU RALE DES PHILIPPINES *.

Première espèce.

On donne aux Philippines le nom de *tiklin* à des oiseaux du genre des râles ; et nous en connoissons quatre différentes espèces sous ce même nom et dans ce même climat. Celle-ci est remarquable par la netteté et l'agréable opposition des couleurs : une plaque grise couvre le

* Voyez les planches enluminées, n° 774.

devant du cou ; une autre plaque d'un roux marron en couvre le dessus et la tête; une ligne blanche surmonte l'œil et forme un long sourcil; tout le dessous du corps est comme émaillé de petites lignes transversales , alternativement noires et blanches en festons ; le manteau est brun nué de roussâtre et parsemé de petites gouttes blanches sur les épaules et au bord des ailes , dont les pennes sont mélangées de noir , de blanc et de marron. Ce tiklin est un peu plus grand que notre râle d'eau.

LE TIKLIN BRUN *.

Seconde espèce.

Le plumage de cet oiseau est d'un brun sombre uniforme, et seulement lavé sur la gorge et la poitrine d'une teinte de pourpre vineux, et coupé sous la queue par un peu de noir et de blanc sur les couvertures inférieures. Ce tiklin est aussi petit que la marouette.

* Voyez les planches enluminées, n°. 773.

LE TIKLIN RAYÉ.

Troisième espèce.

Celui-ci est de la même taille que le précédent. Le fond de son plumage est d'un brun fauve, traversé et comme ouvragé de lignes blanches ; le dessus de la tête et du cou est d'un brun marron ; l'estomac, la poitrine et le cou sont d'un gris olivâtre ; et la gorge est d'un blanc roussâtre.

LE TIKLIN A COLLIER.

Quatrième espèce.

Celui-ci est un peu plus gros que notre râle de genêt. Il a le manteau d'un brun teint d'olivâtre sombre ; les joues et la gorge sont de couleur de suie ; un trait blanc part de l'angle du bec, passe sous l'œil et s'étend en arrière ; le devant du cou, la poitrine, le ventre, sont d'un brun noirâtre, rayé de lignes blanches ; une bande d'un beau marron, large d'un doigt, forme comme un demi-collier au-dessus de la poitrine.

OISEAUX ÉTRANGERS DU NOUVEAU CONTINENT QUI ONT RAPPORT AU RALE.

LE RALE A LONG BEC *.

Première espèce.

Les espèces de râles sont plus diversifiées et peut-être plus nombreuses dans les terres noyées et marécageuses du nouveau continent, que dans les contrées plus sèches de l'ancien. On verra par la description particulière de ces espèces, qu'il y en a deux bien plus petites que les autres, et que celle-ci est au contraire plus grande qu'aucune de nos espèces

* Voyez les planches enluminées, n° 849.

européennes ; le bec de ce grand râle est aussi plus long, même à proportion, que celui des autres râles. Son plumage est gris, un peu roussâtre sur le devant du corps, et mêlé de noirâtre ou de brun sur le dos et les ailes ; le ventre est rayé de bandelettes transversales blanches et noires, comme dans la plupart des autres râles. On trouve à la Guiane deux espèces ou du moins deux variétés de ces râles à long bec, qui diffèrent beaucoup par la grosseur, les uns étant de la taille de la barge, et les autres, tels que celui de la planche 849, n'étant qu'un peu plus gros que notre râle d'eau.

LE KIOLO *.

Seconde espèce.

C'EST par ce nom que les naturels de la Guiane expriment le cri ou piaulement de ce râle ; il le fait entendre le soir, à la même heure que les tinamous, c'est-à-dire, à six heures, qui est l'instant du coucher du soleil dans le climat équinoxial. Les kiolos se réclament par ce cri pour se rallier avant la nuit ; car tout le jour ils se tiennent seuls, fourrés dans les halliers humides : ils y font leur nid entre les petites branches basses des buissons, et ce nid est composé d'une seule sorte d'herbe rougeâtre ; il est relevé en petite voûte, de manière que la pluie ne peut y pénétrer. Ce râle est un peu plus

* Voyez les planches enluminées, n° 368, sous le nom de *râle de Cayenne* ; et n° 753, sous la dénomination de *râle à ventre roux de Cayenne*.

petit que la marouette ; il a le devant du corps et le sommet de la tête d'un beau roux, et le manteau lavé de verd olivâtre, sur un fond brun. Les nos 368 et 753 de nos planches enluminées ne représentent que le même oiseau, qui ne diffère que par le sexe ou l'âge. Il nous paroît aussi que le râle de Pensilvanie, donné par Edwards, est le même que celui-ci.

LE RALE TACHETÉ DE CAYENNE *.

Troisième espèce.

Ce beau râle, qui est aussi un des plus grands, a l'aile d'un brun roux; le reste du plumage est tacheté, moucheté, liséré de blanc sur un fond d'un beau noir. Il se trouve à la Guiane comme les précédens.

* Voyez les planches enluminées, n° 775.

LE RALE DE VIRGINIE.

Quatrième espèce.

CET oiseau, qui est de la grosseur de la caille, a plus de rapport avec le roi des cailles ou râle de genêt, qu'avec les râles d'eau. Il paroît qu'on le trouve dans l'étendue de l'Amérique septentrionale, jusqu'à la baie d'Hudson, quoique Catesby dise ne l'avoir vu qu'en Virginie; il dit que son plumage est tout brun, et il ajoute que ces oiseaux deviennent si gras en automne, qu'ils ne peuvent échapper aux sauvages, qui en prennent un grand nombre en les lassant à la course, et qu'ils sont aussi recherchés à la Virginie que les *oiseaux de riz* le sont à la Caroline, et l'ortolan en Europe.

LE RALE BIDI-BIDI.

Cinquième espèce.

Bidi-bidi est le cri et le nom de ce petit râle à la Jamaïque : il n'est guère plus gros qu'une fauvette ; sa tête est toute noire ; le dessus du cou, le dos, le ventre, la queue et les ailes, sont d'un brun qui est varié de raies transversales blanchâtres sur le dos, le croupion et le ventre ; les plumes de l'aile et celles de la queue sont semées de gouttes blanches ; le devant du cou et l'estomac sont d'un cendré bleuâtre.

LE PETIT RALE DE CAYENNE *.

Sixième espèce.

Ce joli petit oiseau n'est pas plus gros qu'une fauvette : il a le devant du cou et la poitrine d'un blanc légèrement teint de fauve et de jaunâtre ; les flancs et la queue sont rayés transversalement de blanc et de noir ; le fond des plumes du manteau est noir, varié sur le dos de taches et de lignes blanches, avec des franges roussâtres. C'est le plus petit des oiseaux de ce genre, qui est assez nombreux en espèces.

Du reste, ce genre du râle paroît encore plus répandu que varié : la Nature a produit ou porté de ces oiseaux sur les terres les plus lointaines. M. Cook en a vu au détroit de Magellan ; il en a trouvé

* Voyez les planches enluminées, nº 847.

dans différentes îles de l'hémisphère austral, à Anamocka, à Tanna, à l'île Norfolk; les îles de la Société ont aussi deux espèces de râles, un petit râle noir tacheté (*pooà-née*), et un petit râle aux yeux rouges (*mai-ho*); et il paroît que les deux *acolins* de Fernandès, qu'il appelle *des cailles d'eau*, sont des râles, dont l'espèce est propre au grand lac de Mexique; sur quoi nous avons déja remarqué qu'il faut se garder de confondre ces *acolins* ou râles de Fernandès avec les *colins* du même naturaliste, qui sont des oiseaux que l'on doit rapporter aux perdrix.

E.

re an

e Nor-

i deux

achev

yeux

deux

e &

pès

; sa

qu'il

lisa

du

ux



LE CAURALE

J. Pauquet S.

LE CAURALE,

OU

PETIT PAON DES ROSES [1].

A le considérer par la forme du bec et des pieds, cet oiseau seroit un râle : mais sa queue est beaucoup plus longue que celle d'aucun oiseau de cette famille. Pour exprimer en même temps cette différence et ces rapports, il a été nommé *caurâle* (râle à queue) dans nos planches enluminées : nous lui conserverons ce nom plutôt que celui de *petit paon des roses* qu'on lui donne à Cayenne. Son plumage est, à la vérité, riche en couleurs, quoiqu'elles soient toutes sombres [2]; et, pour en donner une idée, on ne peut

[1] Voyez les planches enluminées, n° 782.

[2] On imagineroit peut-être quelque rapport de cet oiseau au paon, du moins dans sa manière d'étaler ou de soutenir sa queue; mais on nous assure qu'il ne la relève point.

mieux le comparer qu'aux ailes de ces beaux papillons phalènes, où le noir, le brun, le roux, le fauve et le gris blanc, entremêlés en ondes, en zones, en zig-zags, forment de toutes ces teintes un ensemble moelleux et doux. Tel est le plumage du caurâle, particulièrement sur les ailes et la queue. La tête est coiffée de noir, avec de longues lignes blanches dessus et dessous l'œil; le bec est exactement un bec de râle, excepté qu'il est d'une dimension un peu plus longue, comme toutes celles de cet oiseau, dont la tête, le cou et le corps sont plus alongés que dans le râle; sa queue, longue de cinq pouces, dépasse l'aile pliée de deux; son pied est gros et haut de vingt-six lignes, et la partie nue de la jambe l'est de dix; le rudiment de membrane entre le doigt extérieur et celui du milieu est plus étendu et plus marqué que dans le râle. La longueur totale, depuis la pointe du bec, qui a vingt-sept lignes, jusqu'à celle de la queue, est de quinze pouces.

Cet oiseau n'a point encore été décrit;

et n'est connu que depuis peu de temps; on le trouve, mais assez rarement, dans l'intérieur des terres de la Guiane, en remontant les rivières, dont il habite les bords; il vit solitaire et fait entendre un sifflement lent et plaintif, qu'on imite pour le faire approcher.

LA POULE D'EAU *.

La Nature passe par nuances de la forme du râle à celle de la poule d'eau, qui a de même le corps comprimé par les côtés, le bec d'une figure semblable, mais plus accourci, et plus approchant par-là du bec des gallinacés. La poule d'eau a aussi le front dénué de plumes et recouvert d'une membrane épaisse; caractères dont certaines espèces de râles présentent les vestiges. Elle vole aussi les pieds pendans; enfin elle a les doigts alongés comme le râle, mais garnis dans toute leur longueur d'un bord membraneux; nuance par laquelle se marque le passage des oiseaux fissipèdes, dont les doigts sont nuds et séparés, aux oiseaux palmipèdes, qui les ont garnis et joints par une membrane tendue de l'un à l'autre

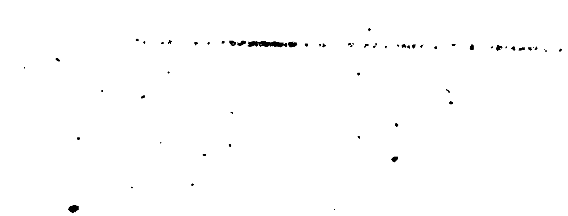
* Voyez les planches enluminées, n° 877.

En anglois, *water-hen, more-hen*; en allemand, *rohtblaschen*.



LA POULE D'EAU.

J. Pouquet S.



doigt ; passage dont nous avons déja vu l'ébauche dans la plupart des oiseaux de rivage, qui ont ce rudiment de membrane tantôt entre les trois doigts, et tantôt entre deux seulement, l'extérieur et celui du milieu.

Les habitudes de la poule d'eau répondent à sa conformation : elle va à l'eau plus que le râle, sans cependant y nager beaucoup, si ce n'est pour traverser d'un bord à l'autre ; cachée durant la plus grande partie du jour dans les roseaux, ou sous les racines des aunes, des saules et des osiers, ce n'est que sur le soir qu'on la voit se promener sur l'eau ; elle fréquente moins les marécages et les marais que les rivières et les étangs. Son nid, posé tout au bord de l'eau, est construit d'un assez gros amas de débris de roseaux et de joncs entrelacés ; la mère quitte son nid tous les soirs, et couvre ses œufs auparavant avec des brins de joncs et d'herbes : dès que les petits sont éclos, ils courent comme ceux du râle, et suivent de même leur mère, qui les mène à l'eau ; c'est à cette faculté

naturelle que se rapporte sans doute le soin de prévoyance que le père et la mère montrent en plaçant leur nid toujours très-près des eaux. Au reste, la mère conduit et cache si bien sa petite famille, qu'il est très-difficile de la lui enlever pendant le très-petit temps qu'elle la soigne; car bientôt ces jeunes oiseaux, devenus assez forts pour se pourvoir d'eux-mêmes, laissent à leur mère féconde le temps de produire et d'élever une famille cadette, et même l'on assure qu'il y a souvent trois pontes dans un an.

Les poules d'eau quittent en octobre les pays froids et les montagnes, et passent tout l'hiver dans nos provinces tempérées, où on les trouve près des sources et sur les eaux vives qui ne gèlent pas. Ainsi la poule d'eau n'est pas précisément un oiseau de passage, puisqu'on la voit toute l'année dans différentes contrées, et que tous ses voyages paroissent se borner des montagnes à la plaine, et de la plaine aux montagnes.

Quoique peu voyageuse et par-tout assez peu nombreuse, la poule d'eau

paroît avoir été placée par la Nature dans la plupart des régions connues, et même dans les plus éloignées. M. Cook en a trouvé à l'île Norfolk et à la nouvelle Zélande; M. Adanson, dans une île du Sénégal; M. Gmelin, dans la plaine de Mangasea en Sibérie, près du Jéuisca, où il dit qu'elles sont en très-grand nombre. Elles ne sont pas moins communes dans les Antilles, à la Guadeloupe, à la Jamaïque et à l'île d'*Aves*, quoiqu'il n'y ait point d'eau douce dans cette dernière île. On en voit aussi beaucoup en Canada; et pour l'Europe, la poule d'eau se trouve en Angleterre, en Écosse, en Prusse, en Suisse, en Allemagne, et dans la plupart de nos provinces de France. Il est vrai que nous ne sommes pas assurés que toutes celles qu'indiquent les voyageurs, soient de la même espèce que la nôtre. M. le Page du Pratz dit expressément qu'à la Louisiane elle est la même qu'en France, et il paroît encore que la poule d'eau décrite par le P. Feuillée à l'île Saint-Thomas, n'en est pas différente. D'ailleurs nous en distinguons trois espèces ou

variétés, que l'on assure ne pas se mêler, quoique vivant ensemble sur les mêmes eaux, sans compter quelques autres espèces rapportées par les nomenclateurs au genre de la poule sultane, et qui nous paroissent appartenir de plus près à celui de la poule d'eau; et quelques autres encore dont nous n'avons que l'indication ou des notices imparfaites.

Les trois races ou espèces reconnues dans nos contrées peuvent se distinguer par la grandeur. L'espèce moyenne est la plus commune; celle de la grande et celle de la petite poule d'eau, dont Belon a parlé sous le nom de *poulette d'eau*, sont un peu plus rares. La poule d'eau moyenne approche de la grosseur d'un poulet de six mois; sa longueur, du bec à la queue, est d'un pied, et du bec aux ongles, de quatorze à quinze pouces. Son bec est jaune à la pointe, et rouge à la base; la plaque membraneuse du front est aussi de cette dernière couleur, ainsi que le bas de la jambe au-dessus du genou; les pieds sont verdâtres; tout le plumage est d'une couleur sombre gris-de-fer, nué de

blanc sous le corps, et gris brun verdâtre en dessus; une ligne blanche borde l'aile; la queue, en se relevant, laisse voir du blanc aux plumes latérales de ses couvertures inférieures: du reste, tout le plumage est épais, serré et garni de duvet. Dans la femelle, qui est un peu plus petite que le mâle, les couleurs sont plus claires, les ondes blanches du ventre sont plus sensibles, et la gorge est blanche. La plaque frontale, dans les jeunes, est couverte d'un duvet plus semblable à des poils qu'à des plumes. Une jeune poule d'eau que nous avons ouverte, avoit dans son estomac des débris de petits poissons et d'herbes aquatiques mêlés de graviers; le gésier étoit fort épais et musculeux, comme celui de la poule domestique; l'os du sternum nous a paru beaucoup plus petit qu'il ne l'est généralement dans les oiseaux; et si cette différence ne tenoit pas à l'âge, cette observation pourroit confirmer en partie l'assertion de Belon, qui dit que le sternum, aussi-bien que l'ischion de la poule d'eau, est de forme différente de celle de ces mêmes os dans les autres oiseaux.

LA POULETTE D'EAU.

Ce nom diminutif, donné par Belon, ne doit pas faire imaginer que cette poule d'eau soit considérablement plus petite que la précédente. Il y a peu de différence; mais on observe que, dans les mêmes lieux, les deux espèces se tiennent constamment séparées sans se mêler. Leurs couleurs sont à peu près les mêmes ; Belon trouve seulement à celle-ci une teinte bleuâtre sur la poitrine, et il remarque qu'elle a la paupière blanche. Il ajoute que sa chair est très-tendre, et que les os sont minces et fragiles. Nous avons eu une de ces poulettes d'eau ; elle ne vécut que depuis le 22 novembre jusqu'au 10 décembre, à la vérité sans autre aliment que de l'eau. On la tenoit enfermée dans un petit réduit qui ne tiroit de jour que par deux carreaux percés à la porte : tous les matins, aux premiers rayons du jour, elle

s'élançoit contre ces vitres à plusieurs reprises différentes ; le reste du temps elle se cachoit le plus qu'elle pouvoit, tenant la tête basse. Si on la prenoit à la main, elle donnoit des coups de bec ; mais ils étoient sans force. Dans cette dure prison on ne lui entendit pas jeter un seul cri. Ces oiseaux sont en général très-silencieux ; on a même dit qu'ils étoient muets : cependant, lorsqu'ils sont en liberté, ils font entendre un petit son réitéré, *bri*, *bri*, *bri*.

LA PORZANE,

OU

LA GRANDE POULE D'EAU.

CETTE poule d'eau doit être commune en Italie, aux environs de Bologne, puisque les oiseleurs de cette contrée lui ont donné un nom vulgaire (*porzana*). Elle est plus grande dans toutes ses dimensions que notre poule d'eau commune. Sa longueur, du bec à la queue, est de près d'un pied et demi. Elle a le dessus du bec jaunâtre, et la pointe noirâtre; le cou et la tête sont aussi noirâtres; le manteau est d'un brun marron; le reste du plumage revient à celui de la poule d'eau commune, avec laquelle on nous assure que celle-ci se rencontre quelquefois sur nos étangs. Les couleurs de la femelle sont plus pâles que celles du mâle.

LA GRINETTE.

Cet oiseau, que les nomenclateurs ont placé dans le genre de la poule sultane, nous paroît appartenir à celui de la poule d'eau. On lui donne à Mantoue le nom de *porzana*, que la grande poule d'eau porte à Bologne; cependant elle est beaucoup plus petite, puisque, suivant Willughby, elle est moindre que le râle, et son bec est très-court. A en juger par ses différens noms, elle doit être fort connue dans le Milanois*; on la trouve aussi en Allemagne, suivant Gesner. Ce naturaliste n'en dit rien autre chose, sinon qu'elle a les pieds gris, le bec partie rougeâtre et partie noir, le manteau brun roux, et le dessous du corps blanc.

* A Milan on l'appelle *grunetta*; à Mantoue, *porzana*; à Bologne, *porcellana*; ailleurs, *girardella columba*; à Florence, *tordo gelsemino*.

LA SMIRRING.

Ce nom, que Gesner pense avoir été donné par *onomatopée*, ou imitation de cri, est en Allemagne celui d'un oiseau qui paroît appartenir au genre de la poule d'eau. Rzaczynski, en le comptant parmi les espèces naturelles à la Pologne, dit qu'il se tient sur les rivières, et niche dans les halliers qui les bordent. Il ajoute que la célérité avec laquelle il court lui a fait quelquefois donner le nom de *trochilus ;* et ailleurs (*Auct.* pag. 380) il le décrit dans les mêmes termes que Gesner. « Le fond « de tout son plumage, dit-il, est roux ; « les petites plumes de l'aile sont d'un « rouge de brique ; la tête, le tour des « yeux et le ventre sont blancs ; les « grandes pennes de l'aile sont noires ; « des taches de cette même couleur par- « sèment le cou, le dos, les ailes et la « queue ; les pieds et la base du bec sont « jaunâtres. »

LA GLOUT.

CET oiseau est une poule d'eau, suivant Gesner; il dit qu'elle fait entendre une voix aiguë et haute comme le son d'un fifre. Elle est brune, avec un peu de blanc à la pointe des ailes; elle a du blanc autour des yeux, au cou, à la poitrine et au ventre; les pieds sont verdâtres, et le bec est noir.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA POULE D'EAU.

LA GRANDE POULE D'EAU DE CAYENNE *.

L'OISEAU ainsi nommé dans nos planches enluminées, paroît s'approcher du héron par la longueur du cou, et s'éloigner encore de la poule d'eau par la longueur du bec ; néanmoins il lui ressemble par le reste de sa conformation. C'est la plus grande des poules d'eau ; elle a dix-huit pouces de longueur. Le cou et la tête, la queue, le bas-ventre et les cuisses, sont d'un gris brun ; le manteau est d'un olivâtre sombre ; l'estomac et les pennes des ailes sont d'un roux ardent et rou-

* Voyez les planches enluminées, nº 352.

geâtre. Ces oiseaux sont très-communs dans les marais de la Guiane, et l'on en voit jusque dans les fossés de la ville de Cayenne. Ils vivent de petits poissons et d'insectes aquatiques. Les jeunes ont le plumage tout gris, et ils ne prennent de rouge qu'à la mue.

LE MITTEK.

Les relations du Groenland nous parlent, sous ce nom, d'un oiseau qu'elles indiquent en même temps comme une poule d'eau, mais qui pourroit aussi bien être quelque espèce de plongeon ou de grèbe. Le mâle a le dos et le cou blancs, le ventre noir, et la tête tirant sur le violet; les plumes de la femelle sont d'un jaune mêlé et bordé de noir, de manière à paroître grises de loin. Ces oiseaux sont fort nombreux dans le Groenland, principalement en hiver; on les voit, dès le matin, voler en troupes, des baies vers les îles, où ils vont se repaître de coquillages, et le soir ils reviennent à leurs retraites dans les baies, pour y passer la nuit. Ils suivent en volant les détours de la côte et les sinuosités des détroits entre les îles. Rarement ils volent sur terre, à moins que la force du vent, sur-tout quand il

souffle du nord, ne les oblige à se tenir sous l'abri des terres : c'est alors que les chasseurs les tirent de quelque pointe avancée dans la mer, d'où l'on va en canot pêcher ceux qui sont tués ; car les blessés vont à fond et ne reparoissent guère.

LE JACANA*.

Première espèce.

LE jacana des Brasiliens, dit Marcgrave, doit être mis avec les poules d'eau, auxquelles il ressemble par le naturel, les habitudes, la forme du corps raccourci, la figure du bec et la petitesse de la tête. Néanmoins il nous paroît que le jacana diffère essentiellement des poules d'eau par des caractères singuliers, et même uniques, qui le séparent et le distinguent de tous les autres oiseaux : il porte des éperons aux épaules, et des lambeaux de membrane sur le devant de la tête; il a les doigts et les ongles excessivement grands ; le doigt de derrière est d'ailleurs aussi long que celui du milieu en devant; tous les ongles sont droits, ronds, effilés comme des stylets ou des aiguilles. C'est apparemment de cette forme particulière

* Voyez les planches enluminées, n° 322.



LE JACANA.

J. Pauquet S.

de ses ongles incisifs et poignans qu'on a donné au jacana le nom de *chirurgien* *. L'espèce en est commune sur tous les marais du Bresil, et nous sommes assurés qu'elle se trouve également à la Guiane et à Saint-Domingue; on peut aussi présumer qu'elle existe dans toutes les régions et les différentes îles de l'Amérique entre les tropiques et jusqu'à la nouvelle Espagne, quoique Fernandès ne paroisse en parler que sur des relations, et non d'après ses propres connoissances, puisqu'il fait venir ces oiseaux des côtes du Nord, tandis qu'ils sont naturels aux terres du Midi.

Nous connoissons quatre ou cinq jacanas, qui ne diffèrent que par les couleurs, leur grandeur étant la même. La première espèce, donnée par Fernandès, est la quatrième de Marcgrave. La tête, le cou et le devant du corps de cet oiseau, sont d'un noir teint de violet; les grandes pennes de l'aile sont verdâtres; le reste du manteau est d'un beau marron pour-

* C'est sous ce nom qu'ils sont connus à Saint-Domingue.

pré ou mordoré. Chaque aile est armée d'un éperon pointu qui sort de l'épaule, et dont la forme est exactement semblable à celle de ces épines ou crochets dont est garnie la raie bouclée ; de la racine du bec naît une membrane qui se couche sur le front, se divise en trois lambeaux, et laisse encore tomber un barbillon de chaque côté ; le bec est droit, un peu renflé vers le bout, et d'un beau jaune jonquille, comme les éperons ; la queue est très-courte, et ce caractère, ainsi que ceux de la forme du bec, de la queue, des doigts et de la hauteur des jambes, dont la moitié est dénuée de plumes, conviennent également à toutes les espèces de ce genre. Marcgrave paroît exagérer leur taille en la comparant à celle du pigeon ; car les jacanas n'ont pas le corps plus gros que la caille, mais seulement porté sur des jambes bien plus hautes : leur cou est aussi plus long, et leur tête est petite. Ils sont toujours fort maigres, et cependant l'on dit que leur chair est mangeable.

Le jacana de cette première espèce est

assez commun à Saint-Domingue, d'où il nous a été envoyé, sous le nom de *chevalier mordoré armé*, par M. Lefebvre Deshayes. « Ces oiseaux, dit-il, vont ordi-« nairement par couple; et lorsque quel-« que accident les sépare, on les entend « se rappeler par un cri de réclame. Ils « sont très-sauvages, et le chasseur ne « peut les approcher qu'en usant de ruses, « en se couvrant de feuillages, ou se cou-« lant derrière les buissons, les roseaux. « On les voit régulièrement à Saint-Do-« mingue durant ou après les pluies du « mois de mai ou de novembre : néan-« moins il en paroît quelques-uns après « toutes les fortes pluies qui font déborder « les eaux; ce qui fait croire que les lieux « où ces oiseaux se tiennent habituelle-« ment, ne sont pas éloignés. Du reste, on « ne les trouve pas hors des lagons, des « marais, ou des bords des étangs et des « ruisseaux. . . . . . .

« Le vol de ces oiseaux est peu élevé, « mais assez rapide. Ils jettent en partant « un cri aigu et glapissant, qui s'entend « de loin, et qui paroît avoir quelque

« rapport à celui de l'effraie : aussi les « volailles dans les basses-cours s'y mé« prennent et s'épouvantent à ce cri, « comme à celui d'un oiseau de proie, « quoique le jacana soit fort éloigné de « ce genre. Il sembleroit que la Nature « en ait voulu faire un oiseau belliqueux, « à la manière dont elle a eu soin de l'ar« mer ; néanmoins on ne connoît pas « l'ennemi contre lequel il peut exercer « ses armes. »

Ce rapport avec les vanneaux armés, qui sont des oiseaux querelleurs et criards, joint à celui de la conformation du bec, paroît avoir porté quelques naturalistes à réunir avec eux les jacanas sous un même genre : mais la figure de leur corps et de leur tête les en éloigne, et les rapprocheroit de celui de la poule d'eau, si la conformation de leurs pieds ne les en séparoit encore; et cette conformation des pieds est en effet si singulière, qu'elle ne se trouve dans aucun autre oiseau : on doit donc regarder les jacanas comme formant un genre particulier, et qui paroît propre au nouveau continent. Leur

séjour sur les eaux et leur conformation indiquent assez qu'ils vivent et se nourrissent de la même manière que les autres oiseaux de rivage ; et quoique Fernandès dise qu'ils ne fréquentent que les eaux salées des bords de la mer, il paroît, selon ce que nous venons de rapporter, qu'ils se trouvent également dans l'intérieur des terres, sur les étangs d'eau douce.

LE JACANA NOIR.

Seconde espèce.

TOUTE la tête, le cou, le dos et la queue de ce jacana, sont noirs; le haut des ailes et leurs pointes sont de couleur brune; le reste est verd, et le dessous du corps est brun; les éperons de l'aile sont jaunes, ainsi que le bec, de la racine duquel s'élève sur le front une membrane rougeâtre. Marcgrave nous donne cette espèce comme naturelle au Bresil.

LE JACANA VERD.

Troisième espèce.

Marcgrave loue la beauté de cet oiseau, dont il a fait sa première espèce de ce genre : il a le dos, les ailes et le ventre teints de verd sur un fond noir ; et l'on voit sur le cou briller de beaux reflets gorge de pigeon ; la tête est coiffée d'une membrane d'un bleu de turquoise ; le bec et les ongles, qui sont d'un rouge de vermillon dans leur première moitié, sont jaunes à la pointe. L'analogie nous persuade que cette espèce est armée comme les autres, quoique Marcgrave ne le dise pas.

LE JACANA-PÉCA.

Quatrième espèce.

Les Brasiliens donnent à cet oiseau le nom d'*agua-pecaca ;* nous l'appelons *jacana-péca*, pour réunir son nom générique à sa dénomination spécifique et pour le distinguer des autres jacanas : ses traits sont cependant peu différens de ceux de l'espèce précédente. « Il a, dit « Marcgrave, des couleurs plus foibles et « les ailes plus brunes ; chaque aile est « armée d'un éperon, dont l'oiseau se sert « pour sa défense : mais sa tête n'a point « de coiffe membraneuse ». Le nom de *porphyrion*, sous lequel Barrère a donné ce jacana, semble indiquer qu'il a les pieds rouges. Le même auteur dit que l'espèce en est commune à la Guiane, où les Indiens l'appellent *kapoua*, et nous présumons que c'est à cet oiseau que doit se rapporter la note suivante de M. de la Borde. « La petite espèce de poule d'eau

« ou *chirurgien* aux ailes armées est, dit-il, « très-commune à la Guiane ; elle habite « les étangs d'eau douce et les mares. On « trouve ordinairement ces oiseaux par « paire ; mais quelquefois aussi on en « voit jusqu'à vingt ou trente ensemble. « Il y en a toujours en été dans les fossés « de la ville de Cayenne ; et dans le temps « des pluies, ils viennent même jusque « dans les places de la nouvelle ville ; « ils se gîtent dans les joncs, et entrent « dans l'eau jusqu'au milieu de la jambe ; « ils vivent de petits poissons et d'insectes « aquatiques ». Au reste, il paroît qu'il y a dans la Guiane, comme au Bresil, plusieurs espèces ou variétés de ces oiseaux, et qu'on les connoît sous des noms différens. M. Aublet nous a donné une notice, dans laquelle il dit que l'oiseau chirurgien est assez commun à la Guiane dans les mares, les bassins et petits lacs des savanes ; qu'il se pose sur les larges feuilles d'une plante aquatique, appelée vulgairement volet (*nymphea*), et que les naturels ont donné à cet oiseau le nom de *kinkin*, mot qu'il exprime par un son aigu.

LE JACANA-PÉCA.

Quatrième espèce.

Les Brasiliens donnent à cet oiseau le nom d'*agua-pecaca* ; nous l'appelons *jacana-péca*, pour réunir son nom générique à sa dénomination spécifique et pour le distinguer des autres jacanas : ses traits sont cependant peu différens de ceux de l'espèce précédente. « Il a, dit « Marcgrave, des couleurs plus foibles et « les ailes plus brunes ; chaque aile est [illegible], dont l'oiseau se sert [illegible] n'a point [illegible] nom de [illegible] a donné [illegible] qu'il a les [illegible] teur dit que [illegible] à la Guiane, où [illegible], et nous pré- [illegible] que c'est à cet oiseau que doit se [illegible] la

« [illegible]
« [illegible]
« [illegible]
« [illegible]
« [illegible]
« [illegible]
« [illegible]
« [illegible]
« [illegible]
« [illegible]
« [illegible]
« [illegible]
« [illegible]
« [illegible]
[illegible]
[illegible]
et qu'[illegible]
[illegible]

LE JACANA VARIÉ *.

Cinquième espèce.

Le plumage de cet oiseau est en effet plus varié que celui des autres jacanas, sans sortir néanmoins des couleurs dominantes et communes à tous : ces couleurs sont le verdâtre, le noir et le marron pourpré. Il y a, de chaque côté de la tête, une bande blanche qui passe par-dessus les yeux ; le devant du cou est blanc, ainsi que tout le dessous du corps : on peut voir la planche enluminée pour le détail des autres couleurs, qu'il seroit difficile de rendre. Le front est couvert d'une membrane d'un rouge orangé ; et il y a des éperons sur les ailes. Cet oiseau nous est venu du Bresil. Edwards le donne comme venant de Carthagène; ce qui montre, comme nous l'avons observé, que les jacanas sont communs aux diverses contrées de l'Amérique situées entre les tropiques.

* Voyez les planches enluminées, n° 846.



LA POULE SULTANE ou LE PORPHYRION.

J. J. Jacquet S.

LA POULE SULTANE,

OU

LE PORPHYRION *.

LES modernes ont appelé *poule sultane*, un oiseau fameux chez les anciens sous le nom de *porphyrion*. Nous avons déja plusieurs fois remarqué combien les dénominations données par les Grecs, et la plupart fondées sur des caractères distinctifs, étoient supérieures aux noms formés comme au hasard dans nos langues récentes, sur des rapports ou fictifs ou bizarres, et souvent démentis par l'inspection de la nature. Le nom de *poule sultane* nous en fournit un nouvel exemple ; c'est apparemment en trouvant quelque ressemblance avec la poule et cet oiseau de rivage, bien éloigné pourtant

* Voyez les planches enluminées, nº 810, sous la dénomination de *talève de Madagascar.*

du genre gallinacé, et en imaginant un degré de supériorité sur la poule vulgaire par sa beauté ou par son port, qu'on l'a nommé *poule sultane* : mais le nom de *porphyrion*, en rappelant à l'esprit le rouge ou le pourpre du bec et des pieds, étoit plus caractéristique et bien plus juste. Que ne pouvons-nous rétablir toutes les belles ruines de l'antiquité savante, et rendre à la Nature ces images brillantes et ces portraits fidèles dont les Grecs l'avoient peinte et toujours animée, hommes spirituels et sensibles qu'avoient touchés les beautés qu'elle présente, et la vie que par-tout elle respire !

Faisons donc l'histoire du porphyrion, avant de parler de la poule sultane. Aristote, dans Athénée, décrit le porphyrion comme un oiseau fissipède à longs pieds, au plumage bleu, dont le bec couleur de pourpre est très-fortement implanté dans le front, et dont la grandeur est celle du coq domestique. Suivant la leçon d'Athénée, Aristote auroit ajouté qu'il y a cinq doigts aux pieds de cet oiseau ; ce qui seroit une erreur, dans laquelle néan-

moins quelques autres anciens auteurs sont tombés. Une autre erreur plus grande des écrivains modernes, est celle d'Isidore, copiée dans Albert, qui dit que le porphyrion a l'un des pieds fait pour nager et garni de membranes, et l'autre propre à courir comme les oiseaux de terre ; ce qui est non seulement un fait faux, mais contraire à toute idée de nature, et ne peut signifier autre chose, sinon que le porphyrion est un oiseau de rivage, qui vit aux confins de la terre et de l'eau. Il paroît en effet que l'un et l'autre élément fournit à sa subsistance ; car il mange, en domesticité, des fruits, de la viande et du poisson : son ventricule est conformé comme celui des oiseaux qui vivent également de graines et de chair.

On l'élève donc aisément : il plaît par son port noble, par sa belle forme, par son plumage brillant et riche en couleurs mêlées de bleu pourpré et de verd d'aigue-marine ; son naturel est paisible ; il s'habitue avec ses compagnons de domesticité, quoique d'espèce différente de la

sienne, et se choisit entre eux quelque ami de prédilection [1].

Il est de plus oiseau pulvérateur comme le coq ; néanmoins il se sert de ses pieds comme d'une main pour porter les alimens à son bec : cette habitude paroît résulter des proportions du cou, qui est court, et des jambes, qui sont très-longues ; ce qui rend pénible l'action de ramasser avec le bec sa nourriture à terre. Les anciens avoient fait la plupart de ces remarques sur le porphyrion, et c'est un des oiseaux qu'ils ont le mieux décrits.

Les Grecs, les Romains, malgré leur luxe déprédateur, s'abstinrent également de manger du porphyrion. Ils le faisoient venir de Libye [2], de Comagène et des îles

[1] Voyez dans Élien l'histoire d'un porphyrion qui mourut de regret après avoir perdu le coq son camarade.

[2] Alexandre de Myndes, dans Athénée, compte le porphyrion au nombre des oiseaux de Libye, et témoigne qu'il étoit consacré aux dieux dans cette région. Suivant Diodore de Sicile, il venoit des porphyrions du fond de la Syrie, avec diverses autres espèces d'oiseaux remarquables par leurs riches couleurs.

Baléares, pour le nourrir et le placer dans les palais et dans les temples, où on le laissoit en liberté, comme un hôte digne de ces lieux par la noblesse de son port, par la douceur de son naturel et par la beauté de son plumage.

Maintenant, si nous comparons à ce porphyrion des anciens notre poule sultane représentée nº 810 des planches enluminées, il paroît que cet oiseau, qui nous est arrivé de Madagascar sous le nom de *talève*, est exactement le même. MM. de l'académie des sciences, qui en ont décrit un semblable, ont reconnu comme nous le porphyrion dans la poule sultane. Elle a environ deux pieds, du bec aux ongles. Les doigts sont extraordinairement longs et entièrement séparés, sans vestiges de membranes : ils sont disposés à l'ordinaire, trois en avant et un en arrière; c'est par erreur qu'ils sont représentés deux et deux dans Gesner. Le cou est très-court à proportion de la hauteur des jambes, qui sont dénuées de plumes; les pieds sont très-longs, la queue très-courte ; le bec, en forme de cône, ap-

plati par les côtés, est assez court; et le dernier trait qui caractérise cet oiseau, c'est d'avoir, comme les foulques, le front chauve et chargé d'une plaque qui, s'étendant jusqu'au sommet de la tête, s'élargit en ovale, et paroît être formée par un prolongement de la substance cornée du bec. C'est ce qu'Aristote, dans Athénée, exprime quand il dit que le porphyrion a le bec fortement attaché à la tête. MM. de l'académie ont trouvé deux cœcums assez grands qui s'élargissent en sacs, et le renflement du bas de l'œsophage leur a paru tenir lieu d'un jabot, dont Pline a dit que cet oiseau manquoit.

Cette poule sultane, décrite par MM. de l'académie, est le premier oiseau de ce genre qui ait été vu par les modernes; Gesner n'en parle que sur des relations et d'après un dessin; Willughby dit qu'aucun naturaliste n'a vu le porphyrion: nous devons à M. le marquis de Nesle la satisfaction de l'avoir vu vivant, et nous lui témoignons notre respectueuse reconnoissance, que nous regardons comme une dette de l'histoire naturelle, qu'il

enrichit tous les jours par son goût éclairé autant que généreux; il nous a mis à portée de vérifier en grande partie sur sa poule sultane, ce que les anciens ont dit de leur porphyrion. Cet oiseau est effectivement très-doux, très-innocent, et en même temps timide, fugitif, aimant, cherchant la solitude et les lieux écartés, se cachant tant qu'il peut pour manger. Lorsqu'on l'approche, il a un cri d'effroi, d'une voix d'abord assez foible, ensuite plus aiguë, et qui se termine par deux ou trois coups d'un son sourd et intérieur. Il a pour le plaisir d'autres petits accens moins bruyans et plus doux. Il paroît préférer les fruits et les racines, particulièrement celles des chicorées, à tout autre aliment, quoiqu'il puisse vivre aussi de graines : mais lui ayant fait présenter du poisson, le goût naturel s'est marqué; il l'a mangé avec avidité. Souvent il trempe ses alimens à plusieurs fois dans l'eau; pour peu que le morceau soit gros, il ne manque pas de le prendre à sa patte et de l'assujettir entre ses longs doigts, en ramenant contre les autres celui de der-

rière, et tenant le pied à demi élevé. Il mange en morcelant.

Il n'y a guère d'oiseaux plus beaux par les couleurs : le bleu de son plumage moelleux et lustré est embelli de reflets brillans ; ses longs pieds et la plaque du sommet de la tête avec la racine du bec, sont d'un beau rouge, et une touffe de plumes blanches sous la queue relève l'éclat de sa belle robe bleue. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est un peu plus petite. Celui-ci est plus gros qu'une perdrix, mais un peu moins qu'une poule. M. le marquis de Nesle a rapporté ce couple de Sicile, où, suivant la notice qu'il a eu la bonté de nous communiquer, ces poules sultanes sont connues sous le nom de *gallo-fagiani;* on les trouve sur le lac de Lentini, au-dessus de Catane. On les vend à un prix médiocre dans cette ville, ainsi qu'à Syracuse et dans les villes voisines; on en voit de vivantes dans les places publiques, où elles se tiennent à côté des vendeuses d'herbes et de fruits, pour en recueillir les débris. Ce bel oiseau, logé chez les Romains dans

les temples, se ressent un peu, comme l'on voit, de la décadence de l'Italie. Mais une conséquence intéressante que présente ce dernier fait, c'est qu'il faut que la race de la poule sultane se soit naturalisée en Sicile par quelques couples de ces porphyrions apportés d'Afrique, et il y a toute apparence que cette belle espèce s'est propagée de même dans quelques autres contrées; car nous voyons par un passage de Gesner, que ce naturaliste étoit persuadé qu'il se trouve de ces oiseaux en Espagne et même dans nos provinces méridionales de France.

Au reste, cet oiseau est un de ceux qui se montrent le plus naturellement disposés à la domesticité, et qu'il seroit agréable et utile de multiplier. Le couple nourri dans les volières de M. le marquis de Nesle a niché au dernier printemps (1778): on a vu le mâle et la femelle travailler de concert à construire le nid; ils le posèrent à quelque hauteur de terre, sur une avance du mur, avec des bûchettes et de la paille en quantité. La ponte fut de six œufs blancs, d'une coque rude, exacte-

ment ronds et de la grosseur d'une demi-bille de billard. La femelle n'étant pas assidue à les couver, on les donna à une poule; mais ce fut sans succès. On pourroit sans doute espérer de voir une autre ponte réussir plus heureusement si elle étoit couvée et soignée par la mère elle-même: il faudroit pour cela ménager à ces oiseaux le calme et la retraite qu'ils semblent chercher, sur-tout dans le temps de leurs amours.

OISEAUX

QUI ONT RAPPORT A LA POULE SULTANE.

L'ESPÈCE primitive et principale de la poule sultane étant originaire des contrées du midi de notre continent, il n'est pas vraisemblable que les régions du nord nourrissent des espèces secondaires dans ce genre : aussi trouvons-nous qu'il en faut rejeter plusieurs de celles qui y ont été rangées par M. Brisson, et qui sont ses 4, 5, 6, 7 et 8e espèces, auxquelles il suppose gratuitement la plaque frontale, quoique Gesner, dont il a tiré les indications relatives à ces oiseaux, ne désigne cette plaque ni dans ses notices ni dans ses figures. La seconde de ces espèces paroît être un râle, et nous l'avons rapportée à ce genre d'oiseaux; les quatre autres sont des poules d'eau, comme l'auteur original le dit lui-même; et quant à la neuvième espèce du même

M. Brisson, qu'il appelle *poule sultane de la baie d'Hudson*, elle doit être également ôtée de ce genre à raison du climat, d'autant que M. Edwards la donne en effet comme une foulque, quoiqu'il remarque en même temps qu'elle se rapporte mieux au râle. Malgré ces retranchemens, il nous restera encore trois espèces dans l'ancien continent, qui paroissent faire la nuance entre notre poule sultane *, les foulques et les poules d'eau; et nous trouverons aussi dans le nouveau continent trois espèces d'oiseaux qui semblent être les représentans, en Amérique, de la poule sultane et de ses espèces subalternes de l'ancien continent.

* M. Forster a trouvé à Middelbourg, l'une des îles des Amis, des foulques à plumage bleu, qui paroissent être des poules sultanes.

LA POULE SULTANE VERTE.

Première espèce.

Cet oiseau, que nous rapportons à la poule sultane d'après M. Brisson, est bien plus petit que cette poule, et pas plus gros qu'un râle. Il a tout le dessus du corps d'un verd sombre, mais lustré, et tout le dessous du corps blanc, depuis les joues et la gorge jusqu'à la queue. Le bec et la plaque frontale sont d'un verd jaunâtre. On le trouve aux Indes orientales.

un bec longuet (*rostrum acutum, teres, longiusculum*), avec les noms de *crex* et *rail-hen*, qui semblent la rappeler au râle : mais sa taille est bien supérieure à celle de cet oiseau, et même à celle de la poule d'eau. Il ressemble donc plus à la poule sultane (*magnitudine anatis*); c'est tout ce que nous pouvons dire de cette espèce, jusqu'à ce qu'elle nous soit mieux connue.

LA PETITE POULE SULTANE.

Quatrième espèce.

Le genre de la poule sultane se retrouve, comme nous l'avons dit, au nouveau monde, sinon en espèces exactement les mêmes, du moins en espèces analogues. Celle-ci, qui est naturelle à la Guiane, n'est qu'un peu plus grande que le râle d'eau ; du reste, elle ressemble si bien à notre poule sultane, qu'il y a peu d'exemples dans toute l'histoire des oiseaux, de rapports aussi parfaits et de représentations aussi exactes dans les deux continens *. Son dos est d'un verd bleuâtre, et tout le devant du corps est d'un bleu

* C'est la raison pour laquelle on n'a point donné cette petite poule sultane dans nos planches enluminées ; des objets que la différence de grandeur, trop peu sentie entre des figures réduites, distingue seule, devant paroître répétés.

un bec longuet (*rostrum acu*
longiusculum), avec les noms de
rail-hen, qui semblent la rappeler
râle : mais sa taille est bien supérieur
celle de cet oiseau, et même à celle d
poule d'eau. Il ressemble donc plus à
poule sultane (*magnitudine anatis*); c
tout ce que nous pouvons dire de ce
espèce, jusqu'à ce qu'elle nous soit mi
connue.

POULE SULTANE.

Quatrième espèce.

LE genre de la poule sultane se retrouve, comme nous ... dit ... au nouveau ... ement les ... nalogues. ... Guiane, ... que le râle ... semble si bien à ... il y a peu d'exem... des oiseaux, ... de représent... co... parties et ... espèces do... ...on de... ...s d...

violet doux et moelleux, qui couvre aussi le cou et la tête, en prenant une teinte plus foncée. Elle nous paroît la même que celle dont M. Brisson fait sa seconde espèce; mais ce n'est qu'en conséquence du préjugé qui lui a fait transporter la grande poule sultane en Amérique, qu'il transporte aux grandes Indes cette espèce réellement américaine, et que nous avons reçue de Cayenne.

LA FAVORITE *.

Cinquième espèce.

C'EST le nom donné, dans nos planches enluminées, à une petite poule sultane qui est à peu près de la grandeur de la précédente, et du même pays. Il se pourroit qu'elle ne fût que la femelle dans cette même espèce, d'autant plus que les couleurs sont les mêmes, et seulement plus foibles : le verd bleuâtre des ailes et des côtés du cou est d'une teinte affoiblie ; le brun perce sur le dos et domine sur la queue ; tout le devant du corps est blanc.

* Voyez les planches enluminées, n° 897, sous le nom de *favorite de Cayenne.*

L'ACINTLI.

Sixième espèce.

Cet oiseau mexicain, que M. Brisson rapporte à notre poule sultane ou au porphyrion des anciens, en diffère par plusieurs caractères : outre l'opposition des climats, qui ne permet guère de penser qu'un oiseau de vol pesant, et qui est naturel aux régions du Midi, ait passé d'un continent à l'autre, l'acintli n'a pas les doigts et les pieds rouges, mais jaunes ou verdâtres ; tout son plumage est d'un pourpre noirâtre, entremêlé de quelques plumes blanches. Fernandès lui donne les noms de *quachiltoa* et d'*yacacintli*; nous avons adopté le dernier et l'avons abrégé : mais la dénomination d'*avis siliquastrini capitis*, que ce même auteur lui applique, est très-significative, et désigne la plaque frontale applatie comme une large silique ;

caractère par lequel cet oiseau s'unit à la famille de la foulque ou de la poule sultane. Ce même auteur ajoute que l'acintli chante comme le coq pendant la nuit et dès le grand matin ; ce qui pourroit faire douter qu'il soit en effet du genre de notre poule sultane, dans laquelle on n'a pas remarqué cette habitude, et dont la voix n'a rien du clairon bruyant et sonore du coq.

Un oiseau d'espèce très-voisine de celle de l'acintli, si ce n'est le même, est décrit par le P. Feuillée sous le nom de *poule d'eau*. Il a le caractère de la poule sultane, le large écusson applati sur le front, toute la robe bleue, excepté un capuchon de noir sur la tête et le cou. En outre, le P. Feuillée remarque des différences de couleurs entre le mâle et la femelle, qui ne se trouvent pas dans nos poules sultanes, dont la femelle est seulement plus petite que le mâle, mais auquel elle ressemble parfaitement par les couleurs.

La Nature a donc produit, à de grandes distances, des espèces du genre de la poule sultane, mais toujours dans les latitudes

méridionales. Nous avons vu que notre poule sultane se trouve à Madagascar. M. Forster en a trouvé dans la mer du Sud; et la *poule d'eau couleur de pourpre*, que le même naturaliste voyageur a vue à *Anamocka*, paroît encore être un oiseau de cette même famille.



LA FOULQUE ou LA MORELLE.

J. Pauquet S.

LA FOULQUE *.

L'ESPÈCE de la foulque, qui, dans notre langue, se nomme aussi *morelle*, doit être regardée comme la première famille par où commence la grande et nombreuse tribu des véritables oiseaux d'eau. La foulque, sans avoir les pieds entièrement palmés, ne le cède à aucun des autres oiseaux nageurs, et reste même plus constamment sur l'eau qu'aucun d'eux, si l'on en excepte les plongeons. Il est très-rare de voir la foulque à terre; elle y paroît si dépaysée, que souvent elle se laisse prendre à la main. Elle se tient tout le jour sur les étangs, qu'elle préfère aux

* Voyez les planches enluminées, n° 197.

En latin, *fulica, fulix;* en italien, *follega, follata;* et sur le lac Majeur, *pullon;* en anglois, *coot;* en allemand, *wasser-houn, rorheunle, taucherlein;* dans plusieurs de nos provinces de France, *judelle*, ou *joudelle;* en Picardie, *blérie.*

rivières, et ce n'est guère que pour passer d'un étang à un autre qu'elle prend pied à terre : encore faut-il que la traversée ne soit pas longue ; car, pour peu qu'il y ait de distance, elle prend son vol en le portant fort haut : mais ordinairement ses voyages ne se font que de nuit.

Les foulques, comme plusieurs autres oiseaux d'eau, voient très-bien dans l'obscurité, et même les plus vieilles ne cherchent leur nourriture que pendant la nuit *. Elles restent retirées dans les joncs pendant la plus grande partie du jour ; et lorsqu'on les inquiète dans leur retraite, elles s'y cachent, et s'enfoncent même dans la vase, plutôt que de s'envoler. Il semble qu'il leur en coûte pour se déterminer au mouvement du vol, si naturel aux autres oiseaux ; car elles ne partent de la terre ou de l'eau qu'avec peine. Les plus jeunes foulques, moins solitaires et

* Selon M. Salerne, la foulque, au défaut d'autre nourriture (qui pourtant ne doit guère lui manquer), plonge et arrache du fond de l'eau la racine du grand jonc (*scirpus*), qui est blanche et succulente, et la donne à sucer à ses petits.

moins circonspectes sur le danger, paroissent à toutes les heures du jour, et jouent entre elles en s'élevant droit vis-à-vis l'une de l'autre, s'élançant hors de l'eau et retombant par petits bonds. Elles se laissent aisément approcher; cependant elles regardent et fixent le chasseur, et plongent si prestement à l'instant qu'elles apperçoivent le feu, que souvent elles échappent au plomb meurtrier: mais dans l'arrière-saison, quand ces oiseaux, après avoir quitté les petits étangs, se sont réunis sur les grands, l'on en fait des chasses dans lesquelles on en tue plusieurs centaines *. On s'embarque pour cela sur nombre de nacelles qui se rangent en ligne et croisent la largeur de l'étang; cette petite flotte alignée pousse ainsi devant elle la troupe des foulques, de manière à la conduire et à la renfermer dans quelque anse; pressés alors par la crainte et la nécessité, tous ces oiseaux s'envolent ensemble pour retourner en pleine eau, en passant par-dessus la tête

* Particulièrement en Lorraine, sur les grands étangs de Thiaucourt et de Lindre.

des chasseurs, qui font un feu général et en abattent un grand nombre; on fait ensuite la même manœuvre vers l'autre extrémité de l'étang, où les foulques se sont portées; et ce qu'il y a de singulier, c'est que ni le bruit et le feu des armes et des chasseurs, ni l'appareil de la petite flotte, ni la mort de leurs compagnons, ne puissent engager ces oiseaux à prendre la fuite; ce n'est que la nuit suivante qu'ils quittent des lieux aussi funestes, et encore y trouve-t-on quelques traîneurs le lendemain.

Ces oiseaux paresseux ont, à juste titre, plusieurs ennemis: le busard mange leurs œufs et enlève leurs petits, et c'est à cette destruction qu'on doit attribuer le peu de population dans cette espèce, qui par elle-même est très-féconde; car la foulque pond dix-huit à vingt œufs d'un blanc sale et presque aussi gros que ceux de la poule; et quand la première couvée est perdue, souvent la mère en fait une seconde de dix à douze œufs. Elle établit son nid dans des endroits noyés et couverts de roseaux secs; elle en choisit une

touffe, sur laquelle elle en entasse d'autres, et ce tas, élevé au-dessus de l'eau, est garni dans son creux de petites herbes sèches et de sommités de roseaux, ce qui forme un gros nid assez informe et qui se voit de loin *. Elle couve pendant vingt-deux ou vingt-trois jours; et dès que les petits sont éclos, ils sautent hors du nid et n'y reviennent plus. La mère ne les réchauffe pas sous ses ailes; ils couchent sous les joncs alentour d'elle. Elle les conduit à l'eau, où, dès leur naissance, ils nagent et plongent très-bien. Ils sont couverts dans ce premier âge d'un duvet noir enfumé, et paroissent très-laids; on ne leur voit que l'indice de la plaque blanche qui doit orner leur front. C'est alors que l'oiseau de proie leur fait une guerre cruelle, et il enlève souvent

* Il y a peu d'apparence que la foulque, comme le dit M. Salerne, fasse deux nids, l'un pour couver, l'autre pour loger sa couvée éclose. Ce qui peut avoir donné lieu à cette idée, c'est que les petits ne reviennent plus en effet au nid une fois qu'ils l'ont quitté, mais se gîtent avec leur mère dans les joncs.

la mère et les petits [1]. Les vieilles foulques qui ont perdu plusieurs fois leur couvée, instruites par le malheur, viennent établir leur nid le long du rivage, dans les glaïeuls, où il est mieux caché; elles tiennent leurs petits dans ces endroits fourrés et couverts de grandes herbes. Ce sont ces couvées qui perpétuent l'espèce; car la dépopulation des autres est si grande, qu'un bon observateur, qui a particulièrement étudié les mœurs de ces oiseaux [2], estime qu'il en échappe au plus un dixième à la serre des oiseaux de proie, particulièrement des busards.

Les foulques nichent de bonne heure au printemps, et on leur trouve de petits œufs dans le corps dès la fin de l'hiver : elles restent sur nos étangs pendant la plus grande partie de l'année; et dans

[1] Le même M. Salerne prétend qu'elle sait se défendre de l'oiseau de proie, en lui présentant les griffes, qu'elle porte en effet assez aiguës; mais il paroît que cette foible défense n'empêche pas qu'elle ne soit le plus souvent la proie de son ennemi.

[2] M. Baillon.

quelques endroits elles ne les quittent pas même en hiver *. Cependant en automne, elles se réunissent en grande troupe, et toutes partent des petits étangs pour se rassembler sur les grands; souvent elles y restent jusqu'en décembre; et lorsque les frimas, les neiges, et sur-tout la gelée, les chassent des cantons élevés et froids, elles viennent alors dans la plaine, où la température est plus douce, et c'est le manque d'eau plus que le froid qui les oblige à changer de lieu. M. Hébert en a vu dans un hiver très-rude sur le lac de Nantua, qui ne gèle que tard; il en a vu dans les plaines de la Brie, mais en petit nombre, en plein hiver: cependant il y a toute apparence que le gros de l'espèce gagne peu à peu les contrées voisines qui sont plus tempérées; car comme le vol de ces oiseaux est pénible et pesant, ils ne doivent pas aller fort loin, et en effet ils reparoissent dès le mois de février.

On trouve la foulque dans toute l'Europe, depuis l'Italie jusqu'en Suède; on

* Comme en basse Picardie, suivant les observations de M. Baillon.

la connoît également en Asie ; on la voit en Groenland, si Eggede traduit bien deux noms groenlandois, qui, selon sa version, désignent la grande et la petite foulque. On en distingue en effet deux espèces, ou plutôt deux variétés, deux races, qui subsistent sur les mêmes eaux sans se mêler ensemble, et qui ne diffèrent qu'en ce que l'une est un peu plus grande que l'autre ; car ceux qui veulent distinguer la grande foulque ou *macroule*, de la petite foulque ou *morelle*, par la couleur de la plaque frontale, ignorent que, dans l'une et l'autre, cette partie ne devient rouge que dans la saison des amours, et qu'en tout autre temps cette plaque est blanche, et pour tout le reste de la conformation la macroule et la morelle sont entièrement semblables *.

Cette membrane épaisse et nue qui leur couvre le devant de la tête en forme d'écusson, et qui a fait donner par les anciens à la foulque l'épithète de *chauve*,

* M. Klein ne les regarde, et peut-être avec raison, que comme deux variétés de la même espèce.

paroît être un prolongement de la couche supérieure de la substance du bec, qui est molle et presque charnue près de la racine; ce bec est taillé en cône applati par les côtés, et il est d'un blanc bleuâtre, mais qui devient rougeâtre lorsque dans le temps des amours la plaque frontale prend sa couleur vermeille.

Tout le plumage est garni d'un duvet épais, recouvert d'une plume fine et serrée; il est d'un noir plombé, plein et profond sur la tête et le cou, avec un trait blanc au pli de l'aile. Aucune différence n'indique le sexe. La grandeur de la foulque égale celle de la poule domestique, et sa tête et le corps ont à peu près la même forme. Ses doigts sont à demi palmés, largement frangés des deux côtés d'une membrane découpée en festons, dont les nœuds se rencontrent à chaque articulation des phalanges; ces membranes sont, comme les pieds, de couleur plombée. Au-dessus du genou une petite portion de la jambe nue est cerclée de rouge; les cuisses sont grosses et charnues. Ces oiseaux ont un gésier, deux

grands cœcums, une ample vésicule de fiel. Ils vivent principalement, ainsi que les poules d'eau, d'insectes aquatiques, de petits poissons, de sangsues; néanmoins ils recueillent aussi les graines et avalent de petits cailloux. Leur chair est noire, se mange en maigre et sent un peu le marais.

Dans son état de liberté, la foulque a deux cris différens, l'un coupé, l'autre traînant : c'est ce dernier, sans doute, qu'Aratus a voulu désigner en parlant du présage que l'on en tiroit, comme il paroît que c'est du premier que Pline entend parler en disant qu'il annonce la tempête; mais la captivité lui fait apparemment une impression d'ennui si forte, qu'elle perd la voix ou la volonté de la faire entendre, et l'on croiroit qu'elle est absolument muette.

LA MACROULE,

OU

GRANDE FOULQUE*.

TOUT ce que nous venons de dire de la foulque ou morelle, convient à la macroule ; leurs habitudes naturelles, ainsi que leur figure, sont les mêmes : seulement celle-ci est un peu plus grande que la première ; elle a aussi la plaque chauve du front plus large. Un de ces oiseaux pris au mois de mars 1779, aux environs de Montbard, dans des vignes, où un coup de vent l'avoit jeté, nous a fourni les observations suivantes durant un mois que l'on a pu le conserver vivant. Il refusa d'abord toute espèce de nourriture apprêtée, le pain, le fromage, la viande cuite ou crue : il rebuta également

* Autre espèce de poule d'eau, autrement nommée *macroule*, ou *diable de mer*.

les vers de terre et les petites grenouilles mortes ou vivantes, et il fallut l'embéquer de mie de pain trempée. Il aimoit beaucoup à être dans un baquet plein d'eau, il s'y reposoit des heures entières; hors de là il cherchoit à se cacher: cependant il n'étoit point farouche, se laissoit prendre, repoussant seulement de quelques coups de bec la main qui vouloit le saisir, mais si mollement, soit à cause du peu de dureté de son bec, soit par la foiblesse de ses muscles, qu'à peine faisoit-il une légère impression sur la peau; il ne témoignoit ni colère ni impatience, ne cherchoit point à fuir, et ne marquoit ni surprise ni crainte. Mais cette tranquillité stupide, sans fierté, sans courage, n'étoit probablement que la suite de l'étourdissement où se trouvoit cet oiseau dépaysé, trop éloigné de son élément et de toutes ses habitudes. Il avoit l'air d'être sourd et muet; quelque bruit que l'on fît tout près de son oreille, il y paroissoit entièrement insensible, et ne tournoit pas la tête; et quoiqu'on le poursuivît et l'agaçât souvent, on ne lui a pas entendu

jeter le plus petit cri. Nous avons vu la poule d'eau également muette en captivité. Le malheur de l'esclavage est donc encore plus grand qu'on ne le croit, puisqu'il y a des êtres auxquels il ôte la faculté de s'en plaindre.

LA GRANDE FOULQUE A CRÊTE *.

DANS cette foulque, la plaque charnue du front est relevée et détachée en deux lambeaux qui forment une véritable crête : de plus, elle est notablement plus grande que la macroule, à laquelle elle ressemble en tout par la figure et le plumage. Cette espèce nous est venue de Madagascar : ne seroit-elle au fond que la même que celle d'Europe, agrandie et développée par l'influence d'un climat plus actif et plus chaud ?

* Voyez les planches enluminées, n° 797.

LES PHALAROPES.

Nous devons à M. Edwards la première connoissance de ce nouveau genre de petits oiseaux, qui, avec la taille et à peu près la conformation du cincle ou de la guignette, ont les pieds semblables à ceux de la foulque; caractère que M. Brisson a exprimé par le nom de *phalarope* *, tandis que M. Edwards, s'en tenant à la première analogie, ne leur donne que celui de *tringa*. Ce sont en effet de petits bécasseaux, ou petites guignettes, auxquelles la Nature a donné des pieds de foulque. Ils paroissent appartenir aux terres ou plutôt aux eaux des régions les plus septentrionales : tous ceux que M. Edwards a représentés venoient de la baie d'Hudson, et nous en avons reçu un de Sibérie. Cependant, soit qu'ils voyagent ou qu'ils s'égarent, il en paroît quelque-

* En adoptant celui de *phalaris* pour le vrai nom grec de la foulque.

fois en Angleterre, puisque M. Edwards fait mention d'un de ces oiseaux tué en hiver dans le comté d'Yorck : il en décrit quatre différens, qui se réduisent à trois espèces ; car il rapporte lui-même le phalarope de sa planche 46, comme femelle ou jeune, à celui de sa planche 143 ; et cependant M. Brisson en a fait de chacun une espèce séparée. Pour notre phalarope de Sibérie, il est encore le même que le phalarope de la baie d'Hudson, planche 143 d'Edwards, qui fera ici notre première espèce.

LE PHALAROPE CENDRÉ *.

Première espèce.

Il a huit pouces de longueur du bec à la queue, qui ne dépasse pas les ailes pliées; son bec est grêle, applati horizontalement, long de treize lignes, légèrement renflé et fléchi vers la pointe; il a ses petits pieds largement frangés, comme la foulque, d'une membrane en festons, dont les coupures ou les nœuds répondent de même aux articulations des doigts; il a tout le dessus de la tête, du cou et du manteau, d'un gris légèrement ondé sur le dos de brun et de noirâtre; il porte un hausse-col blanc encadré d'une ligne de roux orangé; au-dessous est un tour de cou gris, et tout le dessous du corps est blanc. Willughby dit tenir du

* Voyez les planches enluminées, n° 766, sous le nom de *phalarope de Sibérie*.

docteur Johnson que cet oiseau a la voix perçante et clameuse de l'hirondelle de mer : mais il a tort de le ranger avec ces hirondelles, sur-tout après avoir d'abord reconnu qu'il a un rapport aussi évident avec les foulques.

LE PHALAROPE ROUGE.

Seconde espèce.

CE phalarope a le devant du cou, la poitrine et le ventre, d'un rouge de brique; le dessus du dos, de la tête et du cou avec la gorge, d'un roux brun tacheté de noirâtre; le bec tout droit comme celui de la guignette ou du bécasseau; les doigts largement frangés de membranes en festons. Il est un peu plus grand que le précédent, et de la grosseur du merle d'eau.

LE PHALAROPE A FESTONS DENTELÉS.

Troisième espèce.

Les festons découpés, lisses dans les deux espèces précédentes, sont, dans celle-ci, délicatement dentelés par les bords; et ce caractère le distingue suffisamment. Il a, comme le premier, le bec applati horizontalement, un peu renflé vers la pointe, et creusé en-dessus de deux cannelures; les yeux sont un peu reculés vers le derrière de la tête, dont le sommet porte une tache noirâtre; le reste en est blanc, ainsi que tout le devant et le dessous du corps; le dessus est d'un gris ardoisé, avec des teintes de brun et des taches obscures longitudinales. Il est de la grosseur de la petite bécassine, dont le traducteur d'Edwards lui donne mal-à-propos le nom.

LE GRÈBE *.

Première espèce.

Le grèbe est bien connu par ces beaux manchons d'un blanc argenté qui ont, avec la moelleuse épaisseur du duvet, le ressort de la plume et le lustre de la soie. Son plumage, sans apprêt, et en particulier celui de la poitrine, est en effet un beau duvet très-serré, très-ferme, bien peigné, et dont les brins lustrés se couchent et se joignent de manière à ne former qu'une surface glacée, luisante, et aussi impénétrable au froid de l'air qu'à l'humidité de l'eau. Ce vêtement à toute épreuve étoit nécessaire au grèbe, qui, dans les plus rigoureux hivers, se tient constamment sur les eaux comme

* Voyez les planches enluminées, n° 941.

En latin, *colymbus*; en anglois, *dobchick-diver, arsfoot-diver, great loon-diver*; en allemand, *deuçchel*; à Venise, *fisanelle*.

nos plongeons, avec lesquels on l'a souvent confondu sous le nom commun de *colymbus*, qui, par son étymologie, convient également à des oiseaux habiles à plonger et à nager entre deux eaux : mais ce nom n'exprime pas leurs différences ; car les espèces de la famille du grèbe diffèrent essentiellement de celles des plongeons, en ce que ceux-ci ont les pieds pleinement palmés, au lieu que les grèbes ont la membrane des pieds divisée et coupée par lobes alentour de chaque doigt, sans compter d'autres différences particulières que nous exposerons dans les descriptions comparées. Aussi les naturalistes exacts, en attachant aux plongeons les noms de *mergus*, *uria*, *æthya*, fixent celui de *colymbus* aux grands et petits grèbes, c'est-à-dire, aux grèbes proprement dits et aux castagneux.

Par sa conformation, le grèbe ne peut être qu'un habitant des eaux : ses jambes, placées tout-à-fait en arrière, et presque enfoncées dans le ventre, ne laissent paroître que des pieds en forme de rames, dont la position et le mouvement naturel

sont de se jeter en dehors, et ne peuvent soutenir à terre le corps de l'oiseau que quand il se tient droit à plomb. Dans cette position, on conçoit que le battement des ailes ne peut, au lieu de l'élever en l'air, que le renverser en avant, les jambes ne pouvant seconder l'impulsion que le corps reçoit des ailes : ce n'est que par un grand effort qu'il prend son vol à terre; et comme s'il sentoit combien il est étranger, on a remarqué qu'il cherche à l'éviter, et que pour n'y être point poussé, il nage toujours contre le vent; et lorsque par malheur la vague le porte sur le rivage, il y reste en se débattant, et faisant des pieds et des ailes des efforts presque toujours inutiles pour s'élever dans l'air ou retourner à l'eau. On le prend donc souvent à la main, malgré les violens coups de bec dont il se défend. Mais son agilité dans l'eau est aussi grande que son impuissance sur terre; il nage, plonge, fend l'onde, et court à sa surface en effleurant les vagues avec une surprenante rapidité; on prétend même que ses mouvemens ne sont jamais plus vifs, plus prompts et

plus rapides, que lorsqu'il est sous l'eau; il y poursuit les poissons jusqu'à une très-grande profondeur; les pêcheurs le prennent souvent dans leurs filets; il descend plus bas que les macreuses, qui ne se prennent que sur les bancs de coquillages découverts au reflux, tandis que le grèbe se prend à mer pleine, souvent à plus de vingt pieds de profondeur.

Les grèbes fréquentent également la mer et les eaux douces, quoique les naturalistes n'aient guère parlé que de ceux que l'on voit sur les lacs, les étangs et les anses des rivières. Il y en a plusieurs espèces sur nos mers de Bretagne, de Picardie, et dans la Manche. Le grèbe du lac de Genève, qui se trouve aussi sur celui de Zurich et les autres lacs de la Suisse, et quelquefois sur celui de Nantua, et même sur certains étangs de Bourgogne et de Lorraine, est l'espèce la plus connue. Il est un peu plus gros que la foulque; sa longueur, du bec au croupion, est d'un pied cinq pouces, et du bec aux ongles, d'un pied neuf à dix pouces. Il a tout le dessus du corps d'un brun foncé,

mais lustré, et tout le devant d'un très-beau blanc argenté. Comme tous les autres grèbes, il a la tête petite, le bec droit et pointu, aux angles duquel est un petit espace en peau nue et rouge qui s'étend jusqu'à l'œil. Les ailes sont courtes et peu proportionnées à la grosseur du corps : aussi l'oiseau s'élève-t-il difficilement; mais ayant pris le vent, il ne laisse pas de fournir un long vol. Sa voix est haute et rude; la jambe, ou, pour mieux dire, le tarse est élargi et applati latéralement; les écailles dont il est couvert, forment, à sa partie postérieure, une double dentelure; les ongles sont larges et plats. La queue manque absolument à tous les grèbes : ils ont cependant au croupion les tubercules d'où sortent ordinairement les plumes de la queue; mais ces tubercules sont moindres que dans les autres oiseaux, et il n'en sort qu'un bouquet de petites plumes, et non de véritables pennes.

Ces oiseaux sont communément fort gras; non seulement ils se nourrissent de petits poissons, mais ils mangent de

l'algue et d'autres herbes, et avalent du limon. On trouve aussi assez souvent des plumes blanches dans leur estomac, non qu'ils dévorent des oiseaux, mais apparemment parce qu'ils prennent la plume qui se joue sur l'eau pour un petit poisson. Au reste, il est à croire que les grèbes vomissent, comme le cormoran, les restes de la digestion; du moins trouve-t-on au fond de leur sac des arêtes pelotonnées et sans altération.

Les pêcheurs de Picardie vont sur la côte d'Angleterre dénicher les grèbes, qui, en effet, ne nichent pas sur celles de France; ils trouvent ces oiseaux dans des creux de rocher, où apparemment ils volent, faute d'y pouvoir grimper, et d'où il faut que leurs petits se précipitent dans la mer. Mais sur nos grands étangs le grèbe construit son nid avec des roseaux et des joncs entrelacés : il est à demi plongé, et comme flottant sur l'eau, qui cependant ne peut l'emporter; car il est affermi et arrêté contre les roseaux, et non tout-à-fait à flot, comme le dit Linnæus. On y trouve ordinairement deux

œufs, et rarement plus de trois. On voit, dès le mois de juin, les petits grèbes nouveau-nés nager avec leur mère.

Le genre de ces oiseaux est composé de deux familles, qui diffèrent par la grandeur. Nous conserverons aux grands le nom de *grèbes*, et aux petits celui de *castagneux*. Cette division est naturelle, ancienne, et paroît indiquée dans Athénée par les noms de *colymbis* et de *colymbida*; car cet auteur joint constamment à ce dernier l'épithète de *parvus* : cependant il y a dans la famille des grands grèbes des espèces considérablement plus petites les unes que les autres.

LE PETIT GRÈBE *.

Seconde espèce.

CELUI-CI, par exemple, est plus petit que le précédent, et c'est presque la seule différence qui soit entre eux; mais si cette différence est constante, ils ne sont pas de la même espèce, d'autant que le petit grèbe est connu dans la Manche et habite sur la mer, au lieu que le grand grèbe se trouve plus fréquemment dans les eaux douces.

* Voyez les planches enluminées, n° 942.

LE GRÈBE HUPPÉ *.

Troisième espèce.

Les plumes du sommet de la tête de ce grèbe s'alongent un peu en arrière, et lui forment une espèce de huppe qu'il hausse ou baisse selon qu'il est tranquille ou agité. Il est plus grand que le grèbe commun, ayant au moins deux pieds du bec aux ongles ; mais il n'en diffère pas par le plumage : tout le devant de son corps est de même d'un beau blanc argenté, et le dessus d'un brun noirâtre, avec un peu de blanc dans les ailes ; et ces couleurs forment la livrée générale des grèbes.

Il résulte des notices comparées des ornithologistes, que le grèbe huppé se trouve également en mer et sur les lacs, dans la Méditerranée comme sur nos côtes

* Voyez les planches enluminées, n° 944.

LE PETIT GRÈBE *.

Seconde espèce.

CELUI-CI, par exemple, est plus que le précédent, et est [illegible]

LE GRÈBE HUPPÉ *.

Troisième espèce.

Les plumes d[illegible] de la tête de ce grèbe s'alo[illegible] arrière, et lui [illegible]pe qu'il hausse [illegible] tranquille ou [illegible] que le grèbe com-[illegible]oins deux pieds du bec [illegible]is il n'en diffère pas par le [illegible]t le devant de son corps est [illegible] un beau blanc argenté, et le [illegible]'un brun noirâtre, avec un peu [illegible]anc dans les ailes; et ces couleurs [illegible]ment la [illegible] des grèbes.

Il r[illegible]mparées des [illegible]e huppé se [illegible]sur les lacs, [illegible] sur nos côtes

[illegible] enluminées, n° 944.

de l'Océan ; son espèce même se trouve dans l'Amérique septentrionale, et nous l'avons reconnu dans l'*acitli* du lac du Mexique de Hernandès.

L'on a observé que les jeunes grèbes de cette espèce, et apparemment il en est de même des autres, n'ont qu'après la mue leur beau blanc satiné ; l'iris de l'œil, qui est toujours fort brillant et rougeâtre, s'enflamme et devient d'un rouge de rubis dans la saison des amours. On assure que cet oiseau détruit beaucoup de jeunes merlans, de frai d'esturgeon, et qu'il ne mange des chevrettes que faute d'autre nourriture *.

* Observations faites dans la Manche par M. Baillon, de Montreuil-sur-mer.

LE PETIT GRÈBE HUPPÉ.

Quatrième espèce.

Ce grèbe n'est pas plus gros qu'une sarcelle, et il diffère du précédent non seulement par la taille, mais encore en ce que les plumes du sommet de la tête qui forment la huppe, se séparent en deux petites touffes, et que des taches de brun marron se mêlent au blanc du devant du cou. Quant à l'identité soupçonnée par M. Brisson, de cette espèce avec celle du grèbe cendré de Willughby, il est très-difficile d'en rien décider, ce dernier naturaliste et Ray ne parlant de leur grèbe cendré que sur un simple dessin de M. Brown.

LE GRÈBE CORNU *.

Cinquième espèce.

Ce grèbe porte une huppe noire partagée en arrière, et divisée comme en deux cornes : il a de plus une sorte de crinière ou de chevelure enflée, rousse à la racine, noire à la pointe, coupée en rond autour du cou ; ce qui lui donne une physionomie tout étrange, et l'a fait regarder comme une espèce de monstre. Il est un peu plus grand que le grèbe commun ; son plumage est le même, à l'exception de la crinière et des flancs, qui sont roux.

L'espèce de ce grèbe cornu paroît être fort répandue ; on la connoît en Italie, en Suisse, en Allemagne, en Pologne, en Hollande, en Angleterre. Comme cet

* Voyez les planches enluminées, n° 400.



LE GRÈBE CORNU.

J. S. Dauquet S.

oiseau est d'une figure fort singulière, il a été par-tout remarqué; Fernandès, qui l'a fort bien décrit au Mexique, ajoute qu'il y est surnommé *lièvre d'eau*, sans en dire la raison.

LE PETIT GRÈBE CORNU *.

Sixième espèce.

Il y a la même différence pour la taille entre les deux grèbes cornus qu'entre les deux grèbes huppés : le petit grèbe cornu a les deux pinceaux de plumes qui, partant de derrière les yeux, lui forment ses cornes d'un roux orangé ; c'est aussi la couleur du devant du cou et des flancs. Il a le haut du cou et la gorge garnis de plumes renflées, mais non tranchées ni coupées en crinière : ces plumes sont d'un brun teint de verdâtre, ainsi que le dessus de la tête ; le manteau est brun, et le plastron est d'un blanc argenté, comme dans les autres grèbes. C'est de celui-ci en particulier que Linnæus dit que le nid est flottant sur l'eau dans les anses. Il ajoute

* Voyez les planches enluminées, nº 404, fig. 2, sous le nom de *grèbe d'Esclavonie*.

que ce grèbe pond quatre ou cinq œufs, et que sa femelle est toute grise.

Il est connu dans la plupart des contrées d'Europe, soit maritimes, soit méditerranées. M. Edwards l'a reçu de la baie d'Hudson. Ainsi il se trouve encore dans l'Amérique septentrionale : mais cette raison ne paroît pas suffisante pour lui rapporter, avec M. Brisson, l'*yacapitzahoac* de Fernandès, qui, à la vérité, paroît bien être un grèbe, mais que rien ne caractérise assez pour assurer qu'il est particulièrement de cette espèce ; et quant au *trapazorola* de Gesner, que M. Brisson y rapporte également, il y a beaucoup plus d'apparence que c'est le castagneux, ou tout au moins il est certain que ce n'est pas un grèbe cornu, puisque Gesner dit formellement qu'il n'a nulle espèce de crête.

LE GRÈBE DUC-LAART.

Septième espèce.

Nous conserverons à ce grèbe le nom que lui donnent les habitans de l'île Saint-Thomas, où il a été observé et décrit par le P. Feuillée. Ce qui le distingue le plus, est une tache noire qui se trouve au milieu du beau blanc du plastron, et la couleur des ailes, qui est d'un roux pâle. Sa grosseur, dit le P. Feuillée, est celle d'une jeune poule. Il observe aussi que la pointe du bec est légèrement courbée; caractère qui se marque également dans l'espèce suivante.

LE GRÈBE DE LA LOUISIANE*.

Huitième espèce.

OUTRE le caractère de la pointe du bec légèrement courbée, ce grèbe diffère de la plupart des autres, en ce que son plastron n'est pas pleinement blanc, mais fort chargé aux flancs de brun et de noirâtre, avec le devant du cou de cette dernière teinte. Il est aussi moins grand que le grèbe commun.

* Voyez les planches enluminées, n° 943.

LE GRÈBE A JOUES GRISES,

OU

LE JOUGRIS *.

Neuvième espèce.

POUR dénommer particulièrement des espèces qui sont en grand nombre, et dont les différences sont souvent peu sensibles, il faut quelquefois se contenter de petits caractères, qu'autrement on ne penseroit pas à relever : telle est la nécessité qui a fait donner à ce grèbe le nom de *jougris*, parce qu'en effet il a les joues et la mentonnière grises; le devant de son cou est roux, et son manteau d'un brun noir. Il est à peu près de la grandeur du grèbe cornu.

* Voyez les planches enluminées, n° 931.

LE GRAND GRÈBE *.

Dixième espèce.

C'EST moins par les dimensions de son corps que par la longueur de son cou que ce grèbe est le plus grand des oiseaux de ce genre ; cette longueur du cou fait qu'il a la tête de trois ou quatre pouces plus élevée que celle du grèbe commun, quoiqu'il ne soit ni plus gros ni plus grand. Il a le manteau brun, le devant du corps d'un roux brun ; couleur qui s'étend sur les flancs et qui ombrage le blanc du plastron, lequel n'est guère net qu'au milieu de l'estomac. Il se trouve à Cayenne.

Par l'énumération que nous venons de faire, on voit que les espèces de la famille du grèbe sont répandues dans les deux continens. Elles semblent aussi s'être

* Voyez les planches enluminées, n° 404, fig. 1, sous le nom de *grèbe de Cayenne*.

portées d'un pole à l'autre : le *kaarsaak* et l'*esarokitsok* des Groenlandois sont, à ce qu'il paroît, des grèbes ; et du côté du pole austral, M. de Bougainville a trouvé aux îles Malouines deux oiseaux qui nous paroissent être des grèbes plutôt que des plongeons.



LE CASTAGNEUX.

J Pouquet -S.

LE CASTAGNEUX *.

Première espèce.

Nous avons dit que le castagneux est un grèbe beaucoup moins grand que tous les autres; on peut même ajouter qu'à l'exception du petit pétrel, c'est le plus petit de tous les oiseaux navigateurs : il ressemble aussi au pétrel par le duvet dont il est couvert au lieu de plumes; mais du reste il a le bec, les pieds et tout le corps entièrement conformés comme les grèbes. Il porte à peu près les mêmes couleurs; mais comme il a du brun châtain ou couleur de marron sur le dos, on lui a donné le nom de *castagneux*. Dans quelques individus, le devant du corps est gris, et non pas d'un blanc lustré; d'autres sont plus noirâtres que bruns sur le dos, et cette variété dans les couleurs a été désignée par Aldrovande. Le castagneux

* Voyez les planches enluminées, n° 905.

n'a pas plus que le grèbe la faculté de se tenir et de marcher sur la terre; ses jambes traînantes et jetées en arrière ne peuvent s'y soutenir, et ne lui servent qu'à nager. Il a peine à prendre son vol; mais une fois élevé, il ne laisse pas d'aller loin. On le voit sur les rivières tout l'hiver, temps auquel il est fort gras; mais, quoiqu'on l'ait nommé *grèbe de rivière*, on en voit aussi sur la mer, où il mange des chevrettes, des éperlans, de même qu'il se nourrit de petites écrevisses et de menus poissons dans les eaux douces. Nous lui avons trouvé dans l'estomac des grains de sable; il a ce viscère musculeux et revêtu intérieurement d'une membrane glanduleuse, épaisse et peu adhérente; les intestins, comme l'observe Belon, sont très-grêles; les deux jambes sont attachées au derrière du corps par une membrane qui déborde quand les jambes s'étendent, et qui est attachée fort près de l'articulation du tarse; au-dessus du croupion sont, en place de queue, deux petits pinceaux de duvet qui sortent chacun d'un tubercule; on remarque encore que

les membranes des doigts sont encadrées d'une bordure dentelée de petites écailles symétriquement rangées.

Au reste, nous croyons que le *tropazorola* de Gesner est notre castagneux. Ce naturaliste dit que c'est le premier oiseau qui reparoisse après l'hiver sur les lacs de Suisse.

LE CASTAGNEUX DES PHILIPPINES *.

Seconde espèce.

QUOIQUE ce castagneux soit un peu plus grand que celui d'Europe, et qu'il en diffère par deux grands traits de couleur rousse qui lui teignent les joues et les côtés du cou, ainsi que par une teinte de pourpre jetée sur son manteau, ce n'est peut-être que le même oiseau modifié par le climat. Nous pourrions prononcer plus affirmativement, si les limites qui séparent les espèces, ou la chaîne qui les unit, nous étoient mieux connues ; mais qui peut avoir suivi la grande filiation de toutes les généalogies dans la Nature ? Il faudroit être né avec elle, et avoir, pour

* Voyez les planches enluminées, nº 945.

ainsi dire, des observations contemporaines. C'est beaucoup, dans le court espace qu'il nous est permis de saisir, d'observer ses passages, d'indiquer ses nuances, et de soupçonner les transformations infinies qu'elle a pu subir ou faire depuis les temps immenses qu'elle a travaillé ses ouvrages.

LE CASTAGNEUX A BEC CERCLÉ.

Troisième espèce.

Un petit ruban noir qui environne le milieu du bec en forme de cercle, est le caractère par lequel nous avons cru devoir distinguer ce castagneux; il a de plus une tache noire remarquable à la base de la mandibule inférieure du bec. Son plumage est tout brun, foncé sur la tête et le cou, clair et verdâtre sur la poitrine. On le trouve sur les étangs d'eau douce, dans les parties inhabitées de la Caroline.

LE CASTAGNEUX

DE SAINT-DOMINGUE.

Quatrième espèce.

On voit que la famille des castagneux ou petits grèbes n'est pas moins répandue que celle des grands. Celui-ci, qui se trouve à Saint-Domingue, est encore plus petit que le castagneux d'Europe; sa longueur, du bec au croupion, n'est guère que de sept pouces et demi : il est noirâtre sur le corps, et gris blanc argenté, tacheté de brun, en-dessous.

LE GRÈBE-FOULQUE *.

Cinquième espèce.

La Nature trace des traits d'union presque par-tout où nous voudrions marquer des intervalles et faire des coupures ; sans quitter brusquement une forme pour passer à une autre, elle emprunte de toutes deux, et compose un être mi-parti qui réunit les deux extrêmes, et remplit jusqu'au moindre vide de l'ensemble d'un tout, où rien n'est isolé. Tels sont les traits de l'oiseau grèbe-foulque, jusqu'à ce jour inconnu, et qui nous a été envoyé de l'Amérique méridionale. Nous lui avons donné ce nom, parce qu'il porte les deux caractères du grèbe et de la foulque ; il a, comme elle, une queue assez large et d'assez longues ailes ; tout

* Voyez les planches enluminées, n° 893.

son manteau est d'un brun olivâtre, et tout le devant du corps est d'un très-beau blanc ; les doigts et les membranes dont ils sont garnis, sont barrés transversalement de raies noires et blanches ou jaunâtres ; ce qui fait un effet agréable. Au reste, ce grèbe-foulque, qui se trouve à Cayenne, est aussi petit que notre castagneux.

LES PLONGEONS [1].

QUOIQUE beaucoup d'oiseaux aquatiques aient l'habitude de plonger, même jusqu'au fond de l'eau, en poursuivant leur proie, on a donné de préférence le nom de *plongeon* à une petite famille particulière de ces oiseaux plongeurs, qui diffère des autres en ce qu'ils ont le bec droit et pointu, et les trois doigts antérieurs joints ensemble par une membrane entière, qui jette un rebord le long du doigt intérieur, duquel néanmoins le postérieur est séparé. Les plongeons ont de plus les ongles petits et pointus [2], la

[1] Le plongeon, en général, se nomme en latin *mergus;* en hébreu et en persan, *kaath;* en arabe, *semag;* en italien, *mergo, mergone;* en anglois, *diver, ducker;* en allemand, *ducher, duchent, taucher;* en groenlandois, *naviarsonck.*

[2] C'est du grèbe, et non pas du plongeon, qu'il faut entendre ce que Schwenckfeld dit, que seul entre les oiseaux, il a les ongles applatis : *Mergo unico inter aves lati sunt ungues.*



LE PLONGEON.

J. Pauquet s.

queue très-courte et presque nulle, les pieds très-plats et placés tout-à-fait à l'arrière du corps; enfin la jambe cachée dans l'abdomen, disposition très-propre à l'action de nager, mais très-contraire à celle de marcher : en effet, les plongeons, comme les grèbes, sont obligés sur terre à se tenir debout dans une situation droite et presque perpendiculaire, sans pouvoir maintenir l'équilibre dans leurs mouvemens, au lieu qu'ils se meuvent dans l'eau d'une manière si preste et si prompte, qu'ils évitent la balle en plongeant à l'éclair du feu, au même instant que le coup part : aussi les bons chasseurs, pour tirer ces oiseaux, adaptent à leur fusil un morceau de carton, qui, en laissant la mire libre, dérobe l'éclair de l'amorce à l'œil de l'oiseau.

Nous connoissons cinq espèces dans le genre du plongeon, dont deux, l'une assez grande et l'autre plus petite, se trouvent également sur les eaux douces, dans l'intérieur des terres et sur les eaux salées, près des côtes de la mer; les trois

autres espèces paroissent attachées uniquement aux côtes maritimes, et spécialement aux mers du Nord : nous allons donner la description de chacune en particulier.

LE GRAND PLONGEON *.

Première espèce.

Ce plongeon est presque de la grandeur et de la taille de l'oie. Il est connu sur les lacs de Suisse, et le nom de *studer* qu'on lui donne sur celui de Constance, marque, selon Gesner, sa pesanteur à terre et l'impuissance de marcher, malgré l'effort qu'il fait des ailes et des pieds à la fois. Il ne prend son essor que sur l'eau : mais dans cet élément ses mouvemens sont aussi faciles et aussi légers que vifs et rapides ; il plonge à de très-grandes profondeurs, et nage entre deux eaux à cent pas de distance sans reparoître pour respirer ; une portion d'air renfermée dans la trachée-artère dilatée fournit pendant ce temps à la respiration de cet amphibie ailé, qui semble moins appartenir à l'élément de l'air qu'à celui des eaux. Il en

* Voyez les planches enluminées, n° 914.

est de même des autres plongeons et des grèbes ; ils parcourent librement et en tout sens les espaces dans l'eau : ils y trouvent leur subsistance, leur abri, leur asyle ; car si l'oiseau de proie paroît en l'air, ou qu'un chasseur se montre sur le rivage, ce n'est point au vol que le plongeon confie sa fuite et son salut ; il plonge, et, caché sous l'eau, se dérobe à l'œil de tous ses ennemis. Mais l'homme, plus puissant encore par l'adresse que par la force, sait lui faire rencontrer des embûches jusqu'au fond de son asyle ; un filet, une ligne dormante amorcée d'un petit poisson, sont les piéges auxquels l'oiseau se prend en avalant sa proie : il meurt ainsi en voulant se nourrir, et dans l'élément même sur lequel il est né ; car on trouve son nid posé sur l'eau, au milieu des grands joncs dont le pied est baigné.

Aristote observe, avec raison, que les plongeons commencent leur nichée dans le premier printemps, et que les mouettes ne nichent qu'à la fin de cette saison ou au commencement de l'été : mais c'est

improprement que Pline, qui souvent ne fait que copier ce premier naturaliste, le contredit ici, en employant le nom de *mergus* pour désigner un oiseau d'eau qui niche sur les arbres ; cette habitude, qui appartient au cormoran et à quelques autres oiseaux d'eau, n'est nullement celle du plongeon, puisqu'il niche au bas des joncs.

Quelques observateurs ont écrit que ce grand plongeon étoit fort silencieux : cependant Gesner lui attribue un cri particulier et fort éclatant ; mais apparemment on ne l'entend que rarement.

Au reste, Willughby semble reconnoître dans cette espèce une variété qui diffère de la première, en ce que l'oiseau a le dos d'une seule couleur uniforme, au lieu que le grand plongeon commun a le manteau ondé de gris blanc sur gris brun, avec un même brun nué et pointillé de blanchâtre sur le dessus de la tête et du cou, qui de plus est orné vers le bas d'un demi-collier teint des mêmes couleurs, terminées par le beau blanc de la poitrine et du dessous du corps.

LE PETIT PLONGEON *.

Seconde espèce.

Ce petit plongeon ressemble beaucoup au grand par les couleurs, et a de même tout le devant du corps blanc ; le dos et le dessus du cou et de la tête, d'un cendré noirâtre, tout parsemé de petites gouttes blanches : mais ses dimensions sont bien moindres ; les plus gros ont tout au plus un pied neuf pouces du bout du bec à celui de la queue, deux pieds jusqu'au bout des doigts, et deux pieds et demi d'envergure, tandis que le grand plongeon en a plus de quatre, et deux pieds et demi du bec aux ongles. Du reste, leurs habitudes naturelles sont à peu près les mêmes.

On voit en tout temps les plongeons de cette espèce sur nos étangs, qu'ils ne quittent que quand la glace les force à se

* Voyez les planches enluminées, n° 992, sous la dénomination de *plongeon*.

transporter sur les rivières et les ruisseaux d'eau vive ; ils partent pendant la nuit, et ne s'éloignent que le moins qu'ils peuvent de leur premier domicile. L'on avoit déja remarqué, du temps d'Aristote, que l'hiver ne les faisoit pas disparoître. Ce philosophe dit aussi que leur ponte est de deux ou trois œufs ; mais nos chasseurs assurent qu'elle est de trois ou quatre, et disent que quand on approche du nid, la mère se précipite et se plonge, et que les petits tout nouvellement éclos se jettent à l'eau pour la suivre. Au reste, c'est toujours avec bruit et avec un mouvement très-vif des ailes et de la queue, que ces oiseaux nagent et plongent ; le mouvement de leurs pieds se dirige en nageant, non d'avant en arrière, mais de côté et se croisant en diagonale. M. Hébert a observé ce mouvement en tenant captif un de ces plongeons, qui, retenu seulement par un long fil, prenoit toujours cette direction : il paroissoit n'avoir rien perdu de sa liberté naturelle ; il étoit sur une rivière où il trouvoit sa vie en happant de petits poissons.

LE PLONGEON CAT-MARIN.

Troisième espèce.

Ce plongeon, fort semblable à notre petit plongeon d'eau douce, nous a été envoyé des côtes de Picardie, qu'il fréquente, sur-tout en hiver, et où les pêcheurs l'appellent *cat-marin* (chat de mer), parce qu'il mange et détruit beaucoup de frai de poisson. Souvent ils le prennent dans les filets tendus pour les macreuses, avec lesquelles ce plongeon arrive ordinairement ; car on observe qu'il s'éloigne l'été, comme s'il alloit passer cette saison plus au nord : quelques uns cependant, au rapport des matelots, nichent dans les Sorlingues, sur des rochers où ils ne peuvent arriver qu'en partant de l'eau par un effort de saut, aidé du mouvement des vagues ; car sur terre ils sont, comme les autres plongeons, dans

l'impuissance de s'élever par le vol; ils ne peuvent même courir que sur les vagues, qu'ils effleurent rapidement dans une attitude droite, et la partie postérieure du corps plongée dans l'eau.

Cet oiseau entre avec la marée dans les embouchures des rivières. Les petits merlans, le frai de l'esturgeon et du congre, sont ses mets de préférence. Comme il nage presque aussi vîte que les autres oiseaux volent, et qu'il plonge aussi bien qu'un poisson, il a tous les avantages possibles pour se saisir de cette proie fugitive.

Les jeunes, moins adroits et moins exercés que les vieux, ne mangent que des chevrettes; cependant les uns et les autres, dans toutes les saisons, sont extrêmement gras. M. Baillon, qui a très-bien observé ces plongeons sur les côtes de Picardie, et qui nous donne ces détails, ajoute que, dans cette espèce, la femelle diffère du mâle par la taille, étant de deux pouces à peu près au-dessous des dimensions de celui-ci, qui sont de deux pieds trois pouces de la pointe du bec au

bout des ongles, et de trois pieds deux pouces de vol. Le plumage des jeunes, jusqu'à la mue, est d'un noir enfumé, sans aucune des taches blanches dont le dos des vieux est parsemé.

Nous rapporterons à cette espèce, comme variété, un plongeon à tête noire, dont M. Brisson a fait sa cinquième espèce, en lui appliquant des phrases de Willughby et de Ray, lesquelles désignent l'*imbrim* ou grand plongeon des mers du Nord, dont nous allons parler, et qui ne doivent pas être rapportées aux petits plongeons.

Au reste, une remarque que l'on a faite, sans l'appliquer spécialement à une espèce particulière de plongeons, c'est que la chair de ces oiseaux devient meilleure lorsqu'ils ont vécu dans la baie de *Longh-foyle*, près de Londondery en Irlande, d'une certaine plante dont la tige est tendre et presque aussi douce, dit-on, que celle de la canne à sucre.

---

leux
nes,
mé,
nt le

nme
lont.
, en
hby
brin
lont
pas

n a
une
'est
eil-
de
en
la
e,



L'IMBRIM

ou GRAND PLONGEON DE LA MER DU NORD.

J. Pauquet

L'IMBRIM,

OU

GRAND PLONGEON DE LA MER DU NORD *.

Quatrième espèce.

IMBRIM est le nom que porte à l'île Feroé ce grand plongeon, connu aux Orcades sous celui d'*embergoose*. Il est plus gros qu'une oie, ayant près de trois pieds du bec aux ongles, et quatre pieds de vol. Il est aussi très-remarquable par un collier échancré en travers du cou, et tracé par de petites raies longitudinales,

* Voyez les planches enluminées, n° 952.

Huubrye, par les Islandois, selon Anderson, qui dit que cet oiseau ressemble beaucoup au vautour (*geir-fugl*) par sa grosseur et par ses cris; mais ce prétendu vautour est un harle.

alternativement noires et blanches ; le fond de couleur dans lequel tranche cette bande, est noir, avec des reflets verds au cou et violets sur la tête ; le manteau est à fond noir, tout parsemé de mouchetures blanches ; tout le dessous du corps est d'un beau blanc.

Ce grand plongeon paroît quelquefois en Angleterre dans les hivers rigoureux * : mais en tout autre temps il ne quitte pas les mers du Nord, et sa retraite ordinaire est aux Orcades, aux îles Feroé, sur les côtes d'Islande et vers le Groenland ; car il est aisé de le reconnoître dans le *tuglek* des Groenlandois.

Quelques écrivains du Nord, tels que Hoierus, médecin de Berghen, ont avancé que ces oiseaux faisoient leurs nids et leurs pontes sous l'eau : ce qui, loin d'être vrai, n'est pas même vraisemblable ; et ce qu'on lit à ce sujet dans les *Transactions philosophiques*, que l'imbrim tient ses œufs sous ses ailes, et les couve ainsi en les portant par-tout avec lui, me

* Nous en avons même reçu un qui a été tué cet hiver (1780) sur la côte de Picardie.

paroît également fabuleux. Tout ce qu'on peut inférer de ces contes, c'est que probablement cet oiseau niche sur des écueils ou des côtes désertes, et que jusqu'à ce jour aucun observateur n'a vu son nid.

LE LUMME,

OU

PETIT PLONGEON DE LA MER DU NORD *.

Cinquième espèce.

LUMME ou *loom* en lappon veut dire *boiteux*, et ce nom peint la démarche chancelante de cet oiseau lorsqu'il se trouve à terre, où néanmoins il ne s'expose guère, nageant presque toujours, et nichant à la rive même de l'eau sur les côtes désertes. Peu de gens ont vu son nid, et les Islandois disent qu'il couve ses œufs sous ses ailes en pleine mer ; ce qui n'est guère plus vraisemblable que la couvée de l'imbrim sous l'eau.

* Voyez les planches enluminées, n° 308, la femelle, sous la dénomination de *plongeon à gorge rouge de Sibérie.*

Le lumme est moins grand que l'imbrim, et n'est que de la taille du canard. Il a le dos noir, parsemé de petits quarrés blancs, la gorge noire, ainsi que le devant de la tête, dont le dessus est couvert de plumes grises ; le haut du cou est garni de semblables plumes grises, et paré en devant d'une longue pièce nuée de noir changeant en violet et en verd ; un duvet épais, comme celui du cygne, revêt toute la peau, et les Lappons se font des bonnets d'hiver de ces bonnes fourrures.

Il paroît que ces plongeons ne quittent guère la mer du Nord, quoique de temps en temps, au rapport de Klein, ils se montrent sur les côtes de la Baltique, et qu'ils soient bien connus dans toute la Suède. Leur principal domicile est sur les côtes de Norvége, d'Islande et de Groenland ; ils les fréquentent pendant tout l'été, et y font leurs petits, qu'ils élèvent avec des soins et une sollicitude singulière. Anderson nous fournit à ce sujet des détails qui seroient intéressans s'ils étoient tous exacts. Il dit que la ponte

n'est que de deux œufs, et qu'aussitôt qu'un petit lumme est assez fort pour quitter le nid, le père et la mère le conduisent à l'eau, l'un volant toujours au-dessus de lui pour le défendre de l'oiseau de proie, l'autre au-dessous pour le recevoir sur le dos en cas de chûte, et que si, malgré ce secours, le petit tombe à terre, les parens s'y précipitent avec lui, et, plutôt que de l'abandonner, se laissent prendre par les hommes ou manger par les renards, qui ne manquent jamais de guetter ces occasions, et qui, dans ces régions glacées et dépourvues de gibier de terre, dirigent toute leur sagacité et toutes leurs ruses à la chasse des oiseaux. Cet auteur ajoute que quand une fois les lummes ont gagné la mer avec leurs petits, ils ne reviennent plus à terre; il assure même que les vieux qui par hasard ont perdu leur famille, ou qui ont passé le temps de nicher, n'y viennent jamais, nageant toujours par troupes de soixante ou de cent. « Si on jette, dit-il, un petit « dans la mer devant une de ces troupes, « tous les lummes viennent sur-le-champ

« l'entourer, et chacun s'empresse de l'ac-
« compagner, au point de se battre entre
« eux autour de lui, jusqu'à ce que le
« plus fort l'emmène ; mais si par hasard
« la mère du petit survient, toute la que-
« relle cesse sur-le-champ, et on lui cède
« son enfant. »

A l'approche de l'hiver, ces oiseaux s'éloignent et disparoissent jusqu'au retour du printemps. Anderson conjecture que, déclinant entre le sud et l'ouest, ils se retirent vers l'Amérique, et M. Edwards reconnoît en effet que cette espèce est commune aux mers septentrionales de ce continent et de celui de l'Europe : nous pouvons y ajouter celles du continent de l'Asie ; car le plongeon à gorge rouge venu de Sibérie, et donné sous cette indication dans nos planches enluminées, n° 308, est exactement le même que celui de la planche 97 d'Edwards, que ce naturaliste donne comme la femelle du lumme, d'après le témoignage non suspect de son correspondant M. Isham, bon observateur, qui lui avoit rapporté l'un et l'autre de Groenland.

Dans la saison que les lummes passent sur les côtes de Norvége, leurs différens cris servent aux habitans de présage pour le beau temps ou les pluies ; c'est apparemment par cette raison qu'ils épargnent la vie de cet oiseau, et qu'ils n'aiment pas même à le trouver pris dans leurs filets.

Linnæus distingue dans cette espèce une variété, et dit, avec Wormius, que le lumme niche à plat sur le rivage, au bord même de l'eau ; sur quoi M. Anderson semble n'être pas d'accord avec lui-même *. Au reste, le *lumb* du Spitzberg

* Tome Ier de son *Histoire naturelle d'Islande et de Groenland*, page 93, il dit que le lumme niche sur les rives désertes au bord de l'eau, *tellement qu'il peut rentrer immédiatement de la mer dans son nid, et même boire restant assis sur ses œufs*. Tome II, page 52, il prétend que les lummes font leurs nids *sur les plus hauts rochers et sur de petits morceaux saillans du roc*. Cette contrariété ne peut se concilier qu'en disant que ces oiseaux savent placer leurs nids suivant que la côte leur offre pour cela une grève plate ou des bords escarpés.

de Martens paroît, suivant l'observation de M. Ray, être différent des lummes du Groenland et d'Islande, puisqu'il a le bec crochu, quoique d'ailleurs son affection pour ses petits, la manière dont il les conduit à la mer en les défendant de l'oiseau de proie, lui donnent beaucoup de rapports avec ces oiseaux par les habitudes naturelles; et quant aux *loms* du navigateur Barentz, rien n'empêche qu'on ne les regarde comme les mêmes oiseaux que nos lummes, qui peuvent bien en effet fréquenter la nouvelle Zemble.

LE HARLE *.

Première espèce.

Le harle, dit Belon, fait autant de dégât sur un étang qu'en pourroit faire un bièvre ou castor : c'est pourquoi, ajoute-t-il, le peuple donne le nom de *bièvre* à cet oiseau. Mais Belon paroît se tromper ici avec le peuple, au sujet du bièvre ou castor, qui ne mange pas de poisson, mais de l'écorce et du bois tendre ; et c'est à la loutre qu'il falloit comparer cet oiseau ichthyophage, puisque de tous les animaux quadrupèdes aucun ne détruit autant de poisson que la loutre.

Le harle est d'une grosseur intermé-

* Voyez les planches enluminées, nº 951, le mâle, et nº 953, la femelle.

En anglois, *goosander*, et la femelle, *dun-diver*, *sparling-foul* ; en allemand, *meer-rach*, *weltsch-eent* ; et sur le lac de Constance, *gan* ou *ganner* ; en italien, autour du lac Majeur, *gar-ganey*.

Tom 16 Pl 15 Pag 188.



LE HARLE.

J. Pauquet S.

diaire entre le canard et l'oie : mais sa taille, son plumage et son vol raccourci, lui donnent plus de rapport avec le canard. C'est avec peu de justesse que Gesner lui a donné la dénomination de *merganser*(oie-plongeon), par la seule ressemblance du bec à celui du plongeon, puisque cette ressemblance est très-imparfaite. Le bec du harle est à peu près cylindrique et droit jusqu'à la pointe, comme celui du plongeon : mais il en diffère en ce que cette pointe est crochue et fléchie en manière d'ongle courbe, d'une substance dure et cornée ; et il en diffère encore en ce que les bords en sont garnis de dentelures dirigées en arrière. La langue est hérissée de papilles dures et tournées en arrière comme les dentelures du bec ; ce qui sert à retenir le poisson glissant, et même à le conduire dans le gosier de l'oiseau : aussi, par une voracité peu mesurée, avale-t-il des poissons beaucoup trop gros pour entrer tout entiers dans son estomac ; la tête se loge la première dans l'œsophage, et se digère avant que le corps puisse y descendre.

Le harle nage tout le corps submergé et la tête seule hors de l'eau ; il plonge profondément, reste long-temps sous l'eau, et parcourt un grand espace avant de reparoître. Quoiqu'il ait les ailes courtes, son vol est rapide, et le plus souvent il file au-dessus de l'eau, et il paroît alors presque tout blanc : aussi l'appelle-t-on *harle blanc* en quelques endroits, comme en Brie, où il est assez rare. Cependant il a le devant du corps lavé de jaune pâle ; le dessus du cou avec toute la tête est d'un noir changeant en verd par reflets ; et la plume, qui en est fine, soyeuse, longue, et relevée en hérisson depuis la nuque jusque sur le front, grossit beaucoup le volume de la tête. Le dos est de trois couleurs, noir sur le haut et sur les grandes pennes des ailes ; blanc sur les moyennes et la plupart des couvertures, et joliment liséré de gris sur blanc au croupion ; la queue est grise ; les yeux, les pieds et une partie du bec sont rouges.

Le harle est, comme on voit, un fort bel oiseau ; mais sa chair est sèche et

mauvaise à manger *. La forme de son corps est large et sensiblement applatie sur le dos. On a observé que la trachée-artère a trois renflemens, dont le dernier, près de la bifurcation, renferme un labyrinthe osseux : cet appareil contient l'air que l'oiseau peut respirer sous l'eau. Belon dit aussi avoir remarqué que la queue du harle est souvent comme froissée et rebroussée par le bout, et qu'il se perche et fait son nid, comme le cormoran, sur les arbres ou dans les rochers : mais Aldrovande dit au contraire, et avec plus de vraisemblance, que le harle niche au rivage, et ne quitte pas les eaux. Nous n'avons pas eu occasion de vérifier ce fait : ces oiseaux ne paroissent que de loin à loin dans nos provinces de France ; et toutes les notices que nous en avons reçues, nous apprennent seulement qu'il se trouve en différens lieux, et toujours en hiver. On croit en Suisse que son apparition sur les lacs annonce un grand hiver;

* Belon rapporte le proverbe populaire, que *qui voudroit régaler le diable, lui serviroit bièvre et cormoran.*

et quoique cet oiseau doive être assez connu sur la Loire, puisque c'est là, suivant Belon, qu'on lui a imposé le nom de *harle* ou *herle*, il semble, d'après cet observateur lui-même, qu'il se transporte en hiver dans des climats beaucoup plus méridionaux ; car il est du nombre des oiseaux qui viennent du Nord jusqu'en Égypte pour y passer l'hiver, suivant Belon, quoique, d'après ses propres observations, il paroisse que cet oiseau se trouve sur le Nil en toute autre saison que celle de l'hiver, ce qui est assez difficile à concilier.

Quoi qu'il en soit, les harles ne sont pas plus communs en Angleterre qu'en France; et cependant ils se portent jusqu'en Norvége, en Islande, et peut-être plus avant dans le Nord. On reconnoît le harle dans le *geir-fugl* des Islandais, auquel Anderson donne mal-à-propos le nom de *vautour*, à moins qu'on ne suppose que le harle, par sa voracité, est le vautour de la mer. Mais il paroît que ces oiseaux n'habitent pas constamment la côte d'Islande, puisque les habitans, à chacune

de leurs apparitions, ne manquent pas d'attendre quelque grand événement.

Dans le genre du harle, la femelle est constamment et considérablement plus petite que le mâle. Elle en diffère aussi, comme dans la plupart des espèces d'oiseaux d'eau, par ses couleurs : elle a la tête rousse et le manteau gris; et c'est de cette femelle, décrite par Belon sous le nom de *bièvre*, que M. Brisson fait son septième harle, comme on peut s'en convaincre en comparant sa notice, page 254, et sa figure, planche 25, avec notre planche enluminée, n° 953, qui représente cette femelle.

LE HARLE HUPPÉ *.

Seconde espèce.

Le harle commun que nous venons de décrire, n'a qu'un toupet, et non pas une huppe : celui-ci porte une huppe bien formée, bien détachée de la tête, et composée de brins fins et longs, dirigés de l'occiput en arrière. Il est de la grosseur du canard ; sa tête et le haut du cou sont d'un noir violet changeant en verd doré ; la poitrine est d'un roux varié de blanc ; le dos noir ; le croupion et les flancs sont rayés en zigzags de brun et de gris blanc ; l'aile est variée de noir et de brun, de blanc et de cendré. Il y a des deux côtés de la poitrine vers les épaules, d'assez longues plumes blanches bordées de noir qui recouvrent le coude de l'aile lors-

* Voyez les planches enluminées, n° 207.

qu'elle est pliée. Le bec et les pieds sont rouges. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a la tête d'un roux terne, le dos gris, et tout le devant du corps blanc, foiblement teint de fauve sur la poitrine.

Suivant Willughby, cette espèce est très-commune sur les lagunes de Venise; et comme Muller témoigne qu'on la trouve en Danemarck, en Norvége, et que Linnæus dit qu'elle habite aussi en Lapponie, il est très-probable qu'elle fréquente les contrées intermédiaires : et en effet Schwenckfeld assure que cet oiseau passe en Silésie, où on le voit au commencement de l'hiver sur les étangs dans les montagnes. M. Salerne dit qu'il est fort commun sur la Loire : mais par la manière dont il en parle, il paroît l'avoir très-mal observé.

LA PIETTE,

OU

LE PETIT HARLE HUPPÉ *.

Troisième espèce.

LA piette est un joli petit harle à plumage pie, et auquel on a donné quelquefois le nom de *religieuse*, sans doute à cause de la netteté de sa belle robe blanche, de son manteau noir, et de sa tête coiffée en effilés blancs, couchés en mentonnière et relevés en forme de bandeau, que coupe par-derrière un petit lambeau de voile d'un violet verd obscur; un demi-collier noir sur le haut du cou achève la parure modeste et piquante de cette petite religieuse ailée. Elle est aussi fort com-

* Voyez les planches enluminées, n° 449, le mâle; 450, la femelle.



LA PIETTE ou

LE PETIT HARLE HUPÉ.

J. F. Pouquet Sc.

mune; sous le nom de *piette*, sur les rivières d'Are et de Somme en Picardie, où il n'est pas de paysan, dit Belon, qui ne la sache nommer. Elle est un peu plus grande que la sarcelle, mais moindre que le morillon; elle a le bec noir et les pieds d'un gris plombé; l'étendue du blanc et du noir dans son plumage est fort sujette à varier, de sorte que quelquefois il est presque tout blanc. La femelle n'est pas aussi belle que le mâle; elle n'a point de huppe; sa tête est rousse, et le manteau est gris.

LE HARLE A MANTEAU NOIR.

Quatrième espèce.

Nous réunissons ici sous la même espèce le harle noir et le harle blanc et noir de M. Brisson, qui sont les troisième et sixième harles de Schwenckfeld, parce qu'il nous paroît qu'il y a entre eux moins de différences que l'on n'en observe dans ce genre entre le mâle et la femelle, d'autant plus que ces deux harles sont à peu près de la même taille. Belon, qui en a décrit un sous le nom de *tiers*, dit qu'on l'appelle ainsi parce qu'il est comme moyen ou *en tiers entre la canne et le morillon*, et que les ailes, par leur bigarrure, imitent la variété des ailes du morillon : mais il a tort de joindre son harle *tiers* à cet oiseau, puisque le bec est entièrement différent de celui du morillon ; et quant à sa taille, elle est plus appro-

chante de celle du canard. Au reste, il a la tête, le dessus du cou, le dos, les grandes pennes de l'aile et le croupion noirs, et tout le devant du corps d'un beau blanc, avec la queue brune. Cette description convient donc en entier au harle blanc et noir de M. Brisson, et elle convient également à son harle noir, excepté qu'au cou de celui-ci on voit du rouge bai, et qu'il a la queue noire. Tous deux ont le bec et les pieds rouges. Schwenckfeld, en disant du premier qu'on le voit rarement en Silésie, n'insinue pas que le dernier y soit plus commun, en observant qu'il paroît quelques uns de ces oiseaux sur les rivières au mois de mars, à la fonte des glaces.

LE HARLE ÉTOILÉ.

Cinquième espèce.

La grande différence de livrée entre le mâle et la femelle dans le genre des harles a causé plus d'un double emploi dans l'énumération de leurs espèces, comme on peut le remarquer dans les listes de nos nomenclateurs : nous soupçonnons fortement qu'il y a encore ici une de ces méprises qui ne sont que trop communes en nomenclature; il nous paroît que l'espèce de ce harle étoilé, mieux décrite et mieux connue, ne sera peut-être qu'une femelle des espèces précédentes. Willughby le pensoit ainsi : il dit que ce même harle étoilé, qui est le *mergus glacialis* de Gesner, n'est que la femelle de la piette; et ce qui semble le prouver, c'est que le *mergus glacialis* se trouve quelquefois tout blanc; particularité qui appartient à la

piette. Quoi qu'il en soit, M. Brisson tire la dénomination de *harle étoilé*, d'une tache blanche figurée en étoile que porte, à ce qu'il dit, ce harle, au-dessous d'une tache noire qui lui enveloppe les yeux; le dessus de la tête est d'un rouge bai, le manteau d'un brun noirâtre; tout le devant du corps est blanc, et l'aile est mi-partie de blanc et de noir; le bec est noir ou de couleur plombée, comme dans la piette; et la grosseur de ces deux oiseaux est à peu près la même. Gesner dit que ce harle porte en Suisse le nom de *canard des glaces* (*y sentle*), parce qu'il ne paroît sur les lacs qu'un peu avant le grand froid qui vient les glacer.

LE HARLE COURONNÉ *.

Sixième espèce.

Ce harle, qui se trouve en Virginie, est très-remarquable par sa tête couronnée d'un beau limbe, noir à la circonférence et blanc au milieu, et formé de plumes relevées en disque; ce qui fait un bel effet, mais qui ne paroît bien que dans l'oiseau vivant, et que, par cette raison, notre planche enluminée ne rend pas. On le voit dans la belle figure que Catesby a donnée de cet oiseau, qu'il a dessiné vivant. Sa poitrine et son ventre sont blancs; le bec, la face, le cou et le dos, sont noirs; les pennes de la queue et de l'aile brunes; celles de l'aile les plus intérieures sont noires et marquées d'un trait blanc. Ce

* Voyez les planches enluminées, n° 935, le mâle, sous la dénomination de *harle huppé de Virginie;* n° 936, la femelle.

harle est à peu près de la grosseur du canard. La femelle est toute brune, et sa huppe est plus petite que celle du mâle. Fernandès a décrit l'un et l'autre sous le nom mexicain d'*ecatototl*, en y ajoutant le surnom de *avis venti* (oiseau du vent), sans en indiquer la raison. Ces oiseaux se trouvent au Mexique et à la Caroline, aussi-bien qu'en Virginie, et se tiennent souvent sur les rivières et les étangs.

LE PÉLICAN[1].

Le pélican est plus remarquable, plus intéressant pour un naturaliste, par la hauteur de sa taille et par le grand sac qu'il porte sous le bec, que par la célébrité fabuleuse de son nom, consacré dans les emblêmes religieux des peuples ignorans. On a représenté sous sa figure la tendresse paternelle se déchirant le sein pour nourrir de son sang sa famille languissante ; mais cette fable que les Égyptiens racontoient déja du vautour, ne devoit pas s'appliquer au pélican, qui vit dans l'abondance[2], et auquel la Nature

[1] Voyez les planches enluminées, nº 87.

En latin, *onocrotalus ;* et en ancien latin, *truo ;* en espagnol, *groto ;* en italien, *agrotto ;* à Rome, *truo ;* et vers Sienne et Mantoue, *agrotti ;* en anglois, *pelecane ;* en allemand, *meergans, schnéegans ;* et en Autriche, *ohn-vogel.*

[2] Saint Augustin et saint Jérôme paroissent être les auteurs de l'application de cette fable, originairement égyptienne, au pélican.



LE PÉLICAN.

J. S[illegible]quet S.

a donné de plus qu'aux autres oiseaux pêcheurs une grande poche, dans laquelle il porte et met en réserve l'ample provision du produit de sa pêche.

Le pélican égale ou même surpasse en grandeur le cygne [1], et ce seroit le plus grand des oiseaux d'eau si l'albatross n'étoit pas plus épais, et si le flammant n'avoit pas les jambes beaucoup plus hautes. Le pélican les a au contraire très-basses, tandis que ses ailes sont largement étendues, que l'envergure en est de onze ou douze pieds [2]. Il se soutient donc très-aisément et très-long-temps dans l'air ; il s'y balance avec légéreté, et ne change de place que pour tomber à plomb sur sa proie, qui ne peut échap-

[1] M. Edwards estime celui qu'il décrit, du double plus grand et plus gros que le cygne. « Celui dont « parle Ellis *étoit*, dit-il, *deux fois plus fort* « *qu'un gros cygne.* ».

[2] Les pélicans décrits par MM. de l'académie des sciences avoient onze pieds d'envergure; ce qui est, suivant leur remarque, le double des cygnes et des aigles.

per ; car la violence du choc et la grande étendue des ailes qui frappent et couvrent la surface de l'eau , la font bouillonner , tournoyer, et étourdissent en même temps le poisson , qui dès-lors ne peut fuir. C'est de cette manière que les pélicans pêchent lorsqu'ils sont seuls : mais en troupes ils savent varier leurs manœuvres et agir de concert ; on les voit se disposer en ligne et nager de compagnie en formant un grand cercle qu'ils resserrent peu à peu pour y renfermer le poisson et se partager la capture à leur aise.

Ces oiseaux prennent , pour pêcher, les heures du matin et du soir où le poisson est le plus en mouvement , et choisissent les lieux où il est le plus abondant ; c'est un spectacle de les voir raser l'eau , s'élever de quelques piques au-dessus , et tomber le cou roide et leur sac à demi plein , puis se relevant avec effort retomber de nouveau , et continuer ce manége jusqu'à ce que cette large besace soit entièrement remplie ; ils vont alors manger et digérer à l'aise sur quelque pointe de rocher, où ils restent en

repos et comme assoupis jusqu'au soir.

Il me paroît qu'il seroit possible de tirer parti de cet instinct du pélican, qui n'avale pas sa proie d'abord, mais l'accumule en provision, et qu'on pourroit en faire, comme du cormoran, un pêcheur domestique; et l'on assure que les Chinois y ont réussi. Labat raconte aussi que des sauvages avoient dressé un pélican qu'ils envoyoient le matin après l'avoir rougi de rocou, et qui le soir revenoit au carbet le sac plein de poissons, qu'ils lui faisoient dégorger.

Cet oiseau doit être un excellent nageur: il est parfaitement *palmipède*, ayant les quatre doigts réunis par une seule pièce de membrane; cette peau et les pieds sont rouges ou jaunes suivant l'âge. Il paroît aussi que c'est avec l'âge qu'il prend cette belle teinte de couleur rose tendre et comme transparente, qui semble donner à son plumage le lustre d'un vernis.

Les plumes du cou ne sont qu'un duvet court; celles de la nuque sont plus alongées, et forment une espèce de crête ou

de petite huppe *. La tête est applatie par les côtés ; les yeux sont petits et placés dans deux larges joues nues ; la queue est composée de dix-huit pennes. Les couleurs du bec sont du jaune et du rouge pâle sur un fond gris, avec des traits de rouge vif sur le milieu et vers l'extrémité ; ce bec est applati en-dessus comme une large lame relevée d'une arête sur sa longueur, et se terminant par une pointe en croc ; le dedans de cette lame, qui fait la mandibule supérieure, présente cinq nervures saillantes, dont les deux extérieures forment des bords tranchans ; la mandibule inférieure ne consiste qu'en deux branches flexibles qui se prêtent à l'extension de la poche membraneuse qui leur est attachée, et qui pend au-dessous comme un sac en forme de nasse. Cette poche peut contenir plus de vingt pintes de liquide ; elle est si large et si longue,

* C'est ce que Belon exagère dans sa figure, en lui donnant un panache, qu'il compare mal-à-propos à celui du vanneau ; en quoi Gesner et Aldrovande l'ont suivi dans les leurs. Celle de Gesner est encore plus vicieuse, en ce qu'elle porte cinq doigts.

qu'on y peut placer le pied, ou y faire entrer le bras jusqu'au coude. Ellis dit avoir vu un homme y cacher sa tête; ce qui ne nous fera pourtant pas croire ce que dit Sanctius, qu'un de ces oiseaux laissa tomber du haut des airs un enfant nègre qu'il avoit emporté dans son sac.

Ce gros oiseau paroît susceptible de quelque éducation, et même d'une certaine gaieté, malgré sa pesanteur; il n'a rien de farouche, et s'habitue volontiers avec l'homme *. Belon en vit un dans l'île de Rhodes, qui se promenoit familièrement par la ville; et Culmann, dans Gesner, raconte l'histoire fameuse de ce pélican qui suivoit l'empereur Maximilien, volant sur l'armée quand elle étoit en marche, et s'élevant quelquefois si haut, qu'il ne paroissoit plus que comme une hirondelle, quoiqu'il eût quinze pieds (du Rhin) d'un bout des ailes à l'autre.

* Rzaczynski parle d'un pélican nourri pendant quarante ans à la cour de Bavière, qui se plaisoit beaucoup en compagnie, et paroissoit prendre un plaisir singulier à entendre de la musique.

Cette grande puissance de vol seroit néanmoins étonnante dans un oiseau qui pèse vingt-quatre ou vingt-cinq livres, si elle n'étoit merveilleusement secondée par la grande quantité d'air dont son corps se gonfle, et aussi par la légéreté de sa charpente : tout son squelette ne pèse pas une livre et demie ; les os en sont si minces, qu'ils ont de la transparence ; et Aldrovande prétend qu'ils sont sans moelle. C'est sans doute à la nature de ces parties solides qui ne s'ossifient que tard, que le pélican doit sa très-longue vie *. L'on a même observé qu'en captivité il vivoit plus long-temps que la plupart des autres oiseaux.

Au reste, le pélican, sans être tout-à-fait étranger à nos contrées, y est pourtant assez rare, sur-tout dans l'intérieur des terres. Nous avons au Cabinet les dépouilles de deux de ces oiseaux, l'un tué

* Turner parle d'un pélican privé qui vécut cinquante ans. On conserva pendant quatre-vingts celui dont Culmann fait l'histoire, et dans sa vieillesse il étoit nourri, par ordre de l'empereur, à quatre écus par jour.

en Dauphiné, et l'autre sur la Saone *. Gesner fait mention d'un qui fut pris sur le lac de Zurich, et qui fut regardé comme un oiseau inconnu. Il n'est pas commun dans le nord de l'Allemagne, quoiqu'il y en ait un grand nombre dans les provinces méridionales qu'arrose le Danube. Ce séjour sur le Danube est une habitude ancienne à ces oiseaux ; car Aristote les rangeant au nombre de ceux qui s'attroupent, dit qu'ils s'envolent du Strymon, et que, s'attendant les uns les autres au passage de la montagne, ils vont s'abattre tous ensemble et nicher sur les rives du Danube. Ce fleuve et le Strymon paroissent donc limiter les contrées où ils se portent en troupes du nord au midi dans notre continent; et c'est faute d'avoir bien connu leur route que Pline les fait venir des extrémités septentrionales de la Gaule; car ils y sont étrangers, et paroissent l'être encore plus en Suède et dans les climats plus septentrionaux, du

* M. de Piolenc nous mande qu'il en a tué un dans un marais près d'Arles; et M. Lottinger, un autre sur un étang entre Dieuze et Sarrebourg.

moins si l'on en juge par le silence des naturalistes du Nord ; car ce qu'en dit Olaüs-Magnus, n'est qu'une compilation mal digérée de ce que les anciens ont écrit sur l'*onocrotale*, sans aucun fait qui prouve son passage ou son séjour dans les contrées du Nord. Il ne paroît pas même fréquenter l'Angleterre, puisque les auteurs de la *Zoologie britannique* ne le comptent pas dans le nombre de leurs animaux bretons, et que Charleton rapporte qu'on voyoit de son temps dans le parc de Windsor des pélicans envoyés de Russie. Il s'en trouve en effet, et même assez fréquemment, sur les lacs de la Russie rouge et de la Lithuanie, de même qu'en Volhinie, en Podolie et en Pokutie, comme le témoigne Rzaczynski, mais non pas jusque dans les parties les plus septentrionales de la Moscovie, comme le prétend Ellis. En général, ces oiseaux paroissent appartenir spécialement aux climats plus chauds que froids. On en tua un de la plus grande taille, et qui pesoit vingt-cinq livres, dans l'île de Majorque, près de la baie d'Alcudia, en juin 1773. Il en

paroît tous les ans régulièrement sur les lacs de Mantoue et d'Orbitello. On voit d'ailleurs par un passage de Martial, que les pélicans étoient communs dans le territoire de Ravenne. On les trouve aussi dans l'Asie mineure, dans la Grèce, et dans plusieurs endroits de la mer Méditerranée et de la Propontide. Belon a même observé leur passage étant en mer, entre Rhodes et Alexandrie : ils voloient en troupes du nord au midi, se dirigeant vers l'Égypte ; et ce même observateur jouit une seconde fois de ce spectacle vers les confins de l'Arabie et de la Palestine. Enfin les voyageurs nous disent que les lacs de la Judée et de l'Égypte, les rives du Nil en hiver, et celles du Strymon en été, vues du haut des collines, paroissent blanches par le grand nombre de pélicans qui les couvrent.

En rassemblant les témoignages des différens navigateurs, nous voyons que les pélicans se trouvent dans toutes les contrées méridionales de notre continent, et qu'ils se retrouvent avec peu de différence et en plus grand nombre dans celles

du nouveau monde. Ils sont très-communs en Afrique sur les bords du Sénégal et de la Gambra, où les Nègres leur donnent le nom de *pokko* : la grande langue de terre qui barre l'embouchure de la première de ces rivières, en est remplie. On en trouve de même à Loango et sur les côtes d'Angola, de Sierra-Leona et de Guinée. Sur la baie de Saldana ils sont mêlés à la multitude d'oiseaux qui semble remplir l'air et la mer de cette plage. On les trouve à Madagascar, à Siam, à la Chine, aux îles de la Sonde et aux Philippines, sur-tout aux pêcheries du grand lac de Manille. On en rencontre quelquefois en mer; et enfin on en a vu sur les terres lointaines de l'Océan indien, comme à la nouvelle Hollande, où M. Cook dit qu'ils sont d'une grosseur extraordinaire.

En Amérique, on a reconnu des pélicans depuis les Antilles et la terre ferme, l'isthme de Panama et la baie de Campêche, jusqu'à la Louisiane et aux terres voisines de la baie d'Hudson. On en voit aussi sur les îles et les anses inhabitées

près de Saint-Domingue, et en plus grande quantité sur ces petites îles couvertes de la plus belle verdure, qui avoisinent la Guadeloupe, et que différentes espèces d'oiseaux semblent s'être partagées pour leur servir de retraite. L'une de ces îles a même été nommée l'*île aux grands gosiers*. Ils grossissent encore les peuplades des oiseaux qui habitent l'île d'*Aves*; la côte très-poissonneuse des Sambales les attire en grand nombre; et dans celle de Panama on les voit fondre en troupes sur les bancs de sardines que les grandes marées y poussent; enfin tous les écueils et les îlets voisins sont couverts de ces oiseaux en si grand nombre, qu'on en charge des canots, et qu'on en fond la graisse, dont on se sert comme d'huile.

Le pélican pêche en eau douce comme en mer; et dès-lors on ne doit pas être surpris de le trouver sur les grandes rivières: mais il est singulier qu'il ne s'en tienne pas aux terres basses et humides arrosées par de grandes rivières, et qu'il fréquente aussi les pays les plus secs, comme l'Arabie et la Perse, où il est

connu sous le nom de *porteur d'eau* (*tacab*). On a observé que comme il est obligé d'éloigner son nid des eaux trop fréquentées par les caravanes, il porte de très-loin de l'eau douce dans son sac à ses petits. Les bons Musulmans disent très-religieusement que Dieu a ordonné à cet oiseau de fréquenter le désert pour abreuver, au besoin, les pélerins qui vont à la Mecque, comme autrefois il envoya le corbeau qui nourrit Élie dans la solitude. Aussi les Égyptiens, en faisant allusion à la manière dont ce grand oiseau garde de l'eau dans sa poche, l'ont surnommé *le chameau de la rivière*.

Au reste, il ne faut pas confondre le pélican de Barbarie dont parle le docteur Shaw, avec le véritable pélican, puisque ce voyageur dit qu'il n'est pas plus gros qu'un vanneau. Il en est de même du pélican de Kolbe, qui est l'oiseau spatule. Pigafetta, après avoir bien reconnu le pélican à la côte d'Angola, se trompe en donnant son nom à un oiseau de Loango à jambes hautes comme le héron. Nous doutons aussi beaucoup que l'*alcatraz*,

que quelques voyageurs disent avoir rencontré en pleine mer, entre l'Afrique et l'Amérique, soit notre pélican, quoique les Espagnols des Philippines et du Mexique lui aient donné le nom d'*alcatraz;* car le pélican s'éloigne peu des côtes, et sa rencontre sur mer annonce la proximité de la terre.

Des deux noms *pelecan* et *onocrotale* que les anciens ont donnés à ce grand oiseau, le dernier a rapport à son étrange voix, qu'ils ont comparée au braiement d'un âne. Klein imagine qu'il rend ce son bruyant le cou plongé dans l'eau. Mais ce fait paroît emprunté du butor; car le pélican fait entendre sa voix rauque loin de l'eau, et jette en plein air ses plus hauts cris. Élien décrit et caractérise bien le pélican sous le nom de *cela;* mais l'on ne sait pas pourquoi il le donne pour un oiseau des Indes, puisqu'il se trouve et sans doute se trouvoit dès-lors dans la Grèce.

Le premier nom *pelecan* a été le sujet d'une méprise des traducteurs d'Aristote, et même de Cicéron et de Pline; on a traduit *pelecan* par *platea*, ce qui a fait

des rats et d'autres petits animaux. Pison dit avoir vu avaler un petit chat vivant par un pélican si familier, qu'il venoit au marché, où les pêcheurs se hâtoient de lui lier son sac, sans quoi il leur enlevoit subtilement quelques pièces de poisson.

Il mange de côté; et quand on lui jette un morceau, il le happe. Cette poche où il emmagasine toutes ses captures, est composée de deux peaux : l'interne est continue à la membrane de l'œsophage; l'extérieure n'est qu'un prolongement de la peau du cou; les rides qui la plissent servent à retirer le sac, lorsqu'étant vide il devient flasque. On se sert de ces poches de pélican comme de vessies pour enfermer le tabac à fumer : aussi les appelle-t-on dans nos îles, *blagues* ou *blades*, du mot anglois *bladder*, qui signifie *vessie*. On prétend que ces peaux préparées sont plus belles et plus douces que des peaux d'agneau : quelques marins s'en font des bonnets; les Siamois en filent des cordes d'instrumens, et les pêcheurs du Nil se servent du sac, encore attaché à la mâ-

choire, pour en faire des vases propres à rejeter l'eau de leurs bateaux, ou pour en contenir et garder; car cette peau ne se pénètre ni ne se corrómpt par son séjour dans l'eau.

Il semble que la Nature ait pourvu, par une attention singulière, à ce que le pélican ne fût point suffoqué quand, pour engloutir sa proie, il ouvre à l'eau sa poche toute entière; la trachée-artère, quittant alors les vertèbres du cou, se jette en devant, et s'attachant sous cette poche, y cause un gonflement très-sensible : en même temps deux muscles en sphincter resserrent l'œsophage de manière à fermer toute entrée à l'eau. Au fond de cette même poche est cachée une langue si courte, qu'on a cru que l'oiseau n'en avoit point. Les narines sont aussi presque invisibles et placées à la racine du bec; le cœur est très-grand; la rate très-petite; les cœcums également petits, et bien moindres à proportion que dans l'oie, le canard et le cygne. Enfin Aldrovande assure que le pélican n'a que douze côtes, et il observe qu'une forte mem-

VARIÉTÉS DU PÉLICAN.

Nous avons observé dans plusieurs articles de cette Histoire naturelle, qu'en général les espèces des grands oiseaux, comme celles des grands quadrupèdes, existent seules, isolées, et presque sans variétés; que de plus elles paroissent être par-tout les mêmes, tandis que sous chaque genre ou dans chaque famille de petits animaux, et sur-tout dans celles des petits oiseaux, il y a une multitude de races, plus ou moins proches parentes, auxquelles on donne improprement le nom d'*espèces*. Ce nom *espèce*, et la notion métaphysique qu'il renferme, nous éloignent souvent de la vraie connoissance des nuances de la Nature dans ses productions, beaucoup plus que les noms de *variété*, de *race* et de *famille*. Mais cette filiation, perdue dans la confusion des branches et des rameaux parmi les petites

espèces, se maintient entre les grandes; car elles admettent tout au plus quelques variétés, qu'il est toujours aisé de rapporter à l'espèce première, comme une branche immédiate à sa souche. L'autruche, le casoar, le condor, le cygne, tous les oiseaux majeurs, n'ont que peu ou point de variétés dans leurs espèces; ceux qu'on peut regarder comme les seconds en ordre de grandeur ou de force, tels que la grue, la cigogne, le pélican, l'albatross, ne présentent qu'un petit nombre de ces mêmes variétés, comme nous allons l'exposer dans celles du pélican, qui se réduisent à deux.

LE PÉLICAN BRUN *.

Première variété.

Nous avons déja remarqué que le plumage du pélican est sujet à varier, et que, suivant l'âge, il est plus ou moins blanc, et teint d'un peu de couleur de rose : il semble varier aussi par d'autres circonstances; car il est quelquefois mêlé de gris et de noir. Ces différences ont été observées entre des individus qui néanmoins étoient certainement tous de la même espèce; or il y a si peu loin de ces mélanges de couleur à une teinte générale grise ou brune, que M. Klein n'a pas craint de prononcer affirmativement que le pélican brun et le pélican blanc n'étoient que des variétés de la même espèce. Hans Sloane, qui avoit bien observé les pélicans bruns d'Amérique, avoue aussi qu'ils lui paroissent être les mêmes que les pélicans

* Voyez les planches enluminées, n°. 957.

blancs. Oviedo, parlant des *grands gosiers* à plumage cendré que l'on rencontre sur les rivières aux Antilles, remarque qu'il s'y en trouve en même temps d'un fort beau blanc; et nous sommes portés à croire que la couleur brune est la livrée des plus jeunes, car l'on a observé que ces pélicans bruns étoient généralement plus petits que les blancs. Ceux qu'on a vus près de la baie d'Hudson, étoient aussi plus petits et de couleur cendrée : ainsi leur blanc ne vient pas de l'influence du climat froid. La même variété de couleur s'observe dans les climats chauds de l'ancien continent. M. Sonnerat, après avoir décrit deux pélicans des Philippines, l'un brun, l'autre couleur de rose, soupçonne comme nous que c'est le même oiseau, plus ou moins âgé; et ce qui confirme notre opinion, c'est que M. Brisson nous a donné un pélican des Philippines qui semble faire la nuance entre les deux, et qui n'est plus entièrement gris ou brun, mais qui a encore les ailes et une partie du dos de cette couleur, et le reste blanc.

LE PÉLICAN A BEC DENTELÉ.

Seconde variété.

Si la dentelure du bec de ce pélican du Mexique est naturelle et régulière comme celle du bec du harle et de quelques autres oiseaux, ce caractère particulier suffiroit pour en faire une espèce différente de la première, quoique M. Brisson ne la donne que comme variété : mais si cette dentelure n'est formée que par la rupture accidentelle de la tranche mince des bords du bec, comme nous l'avons remarqué sur le bec de certains calaos, cette différence accidentelle, loin de faire un caractère constant et naturel, ne mérite pas même d'être admise comme variété; et nous sommes d'autant plus portés à le présumer, qu'on trouve, selon Hernandès, dans les mêmes lieux, le pélican ordinaire et ce pélican à bec dentelé.

LE CORMORAN[1].

LE nom *cormoran* se prononçoit ci-devant *cormaran*, *cormarin*, et vient de *corbeau marin* ou *corbeau de mer*. Les Grecs appeloient ce même oiseau *corbeau chauve*[2]; cependant il n'a rien de commun avec le corbeau que son plumage noir, qui même diffère de celui du corbeau en ce qu'il est duveté et d'un noir moins profond.

Le cormoran est un assez grand oiseau à pieds palmés, aussi bon plongeur que

[1] Voyez les planches enluminées, n° 927.

En latin, *corvus aquaticus*; en italien, *corvo marino*; en espagnol, *cuervo calvo*; en allemand, *scarb*, *wasser-rabe*; en anglois, *cormorant*; dans quelques unes de nos provinces de France, *crot-pescherot*.

[2] *Phalacrocorax*, à la lettre, *corbeau chauve*. Dans Aristote, on lit simplement *corax*: mais c'est d'un oiseau d'eau qu'il s'agit; et aux caractères que le philosophe lui donne, on reconnoît clairement le cormoran.

nageur, et grand destructeur de poisson. Il est à peu près de la grandeur de l'oie, mais d'une taille moins fournie, plutôt mince qu'épaisse, et alongée par une grande queue plus étalée que ne l'est communément celle des oiseaux d'eau : cette queue est composée de quatorze plumes roides comme celles de la queue du pic; elles sont, ainsi que presque tout le plumage, d'un noir lustré de verd. Le manteau est ondé de festons noirs sur un fond brun : mais ces nuances varient dans différens individus; car M. Salerne dit que la couleur du plumage est quelquefois d'un noir verdâtre. Tous ont deux taches blanches au côté extérieur des jambes, avec une gorgerette blanche qui ceint le haut du cou en mentonnière, et il y a des brins blancs, pareils à des soies, hérissés sur le haut du cou et le dessus de la tête, dont le devant et les côtés sont chauves. Une peau également nue garnit le dessous du bec, qui est droit jusqu'à la pointe, où il se recourbe fortement en un croc très-aigu.

Cet oiseau est du petit nombre de ceux

qui ont les quatre doigts assujettis et liés ensemble par une membrane d'une seule pièce, et dont le pied, muni de cette large rame, sembleroit indiquer qu'il est très-grand nageur : cependant il reste moins dans l'eau que plusieurs autres oiseaux aquatiques dont la palme n'est ni aussi continue ni aussi élargie que la sienne; il prend fréquemment son essor, et se perche sur les arbres. Aristote lui attribue cette habitude, exclusivement à tous les autres oiseaux palmipèdes: néanmoins il l'a commune avec le pélican, le fou, la frégate, l'anhinga et l'oiseau du tropique; et ce qu'il y a de singulier, c'est que ces oiseaux forment, avec lui, le petit nombre des espèces aquatiques qui ont les quatre doigts entièrement engagés par des membranes continues. C'est cette conformité qui a donné lieu aux ornithologistes modernes de rassembler ces cinq ou six oiseaux en une seule famille, et de les désigner en commun sous le nom générique de *pélican* *. Mais

* Klein, Linné, ont formé cette famille : le

ce n'est que dans une généralité scholastique, et en forçant l'analogie, que l'on peut, sur le rapport unique de la similitude d'une seule partie, appliquer le même nom à des espèces qui diffèrent autant entre elles que celle de l'oiseau du tropique, par exemple, et celle du véritable pélican.

Le cormoran est d'une telle adresse à pêcher, et d'une si grande voracité, que quand il se jette sur un étang, il y fait seul plus de dégât qu'une troupe entière d'autres oiseaux pêcheurs. Heureusement il se tient presque toujours au bord de la mer, et il est rare de le trouver dans les contrées qui en sont éloignées. Comme il peut rester long-temps plongé, et qu'il nage sous l'eau avec la rapidité d'un trait, sa proie ne lui échappe guère, et il revient presque toujours sur l'eau avec un poisson en travers de son bec. Pour l'avaler, il fait un singulier manége; il jette en l'air son poisson, et il a l'adresse de le recevoir la tête la première, de manière

cormoran y figure sous le nom de *pelecanus carbo;* la frégate, sous celui de *pelecanus aquilus*, etc.

que les nageoires se couchent au passage du gosier, tandis que la peau membraneuse qui garnit le dessous du bec, prête et s'étend autant qu'il est nécessaire pour admettre et laisser passer le corps entier du poisson, qui souvent est fort gros en comparaison du cou de l'oiseau.

Dans quelques pays, comme à la Chine, et autrefois en Angleterre, on a su mettre à profit le talent du cormoran pour la pêche, et en faire, pour ainsi dire, un pêcheur domestique, en lui bouclant d'un anneau le bas du cou pour l'empêcher d'avaler sa proie, et l'accoutumant à revenir à son maître en rapportant le poisson qu'il porte dans le bec. On voit sur les rivières de la Chine des cormorans ainsi bouclés, perchés sur l'avant des bateaux, s'élancer et plonger au signal qu'on donne en frappant sur l'eau un coup de rame, et revenir bientôt en rapportant leur proie qu'on leur ôte du bec. Cet exercice se continue jusqu'à ce que le maître, content de la pêche de son oiseau, lui délie le cou et lui permette d'aller pêcher pour son propre compte.

ques migrations ; car on observe que ceux qui habitent en été les lacs des environs, de Selinginskoi, où on leur donne le nom de *baclans*, s'en vont en automne au lac de Baïkal pour y passer l'hiver. Il en doit être de même des *ouriles* ou cormorans de Kamtschatka, bien décrits par M. Krascheninicoff, et reconnoissables dans le récit fabuleux des Kamtschadales, qui disent que ces oiseaux ont échangé leur langue avec les chèvres sauvages, contre les touffes de soie blanche qu'ils ont au cou et aux cuisses, quoiqu'il soit faux que ces oiseaux n'aient point de langue, et qu'ils crient soir et matin, dit Steller, d'une voix semblable au son d'une petite trompette enrouée.

Ces cormorans de Kamtschatka passent la nuit rassemblés par troupes sur les saillies des rochers escarpés, d'où ils tombent souvent à terre pendant leur sommeil, et deviennent alors la proie des renards, qui sont toujours à l'affût. Les Kamtschadales vont pendant le jour dénicher leurs œufs, au risque de tomber dans les précipices ou dans la mer ; et

pour prendre les oiseaux mêmes, ils ne font qu'attacher un nœud coulant au bout d'une perche ; le cormoran, lourd et indolent, une fois gîté, ne bouge pas, et ne fait que tourner la tête à droite et à gauche pour éviter le lacet qu'on lui présente, et qu'on finit par lui passer au cou.

Le cormoran a la tête sensiblement applatie, comme presque tous les oiseaux plôngeurs; les yeux sont placés très en avant et près des angles du bec, dont la substance est dure, luisante comme de la corne; les pieds sont noirs, courts et très-forts; le tarse est fort large et applati latéralement; l'ongle du milieu est intérieurement dentelé en forme de scie, comme celui du héron ; les bras des ailes sont assez longs, mais garnis de pennes courtes, ce qui fait qu'il vole pesamment, comme l'observe Schweuckfeld : mais ce naturaliste est le seul qui dise avoir remarqué un osselet particulier, lequel, prenant naissance derrière le crâne, descend, dit-il, en lame mince pour s'implanter dans les muscles du cou.

LE PETIT CORMORAN,

OU

LE NIGAUD *.

La pesanteur ou plutôt la paresse naturelle à tous les cormorans est encore plus grande et plus lourde dans ce petit cormoran, puisqu'elle lui a fait donner par tous les voyageurs le surnom de *shagg*, *niais* ou *nigaud*. Cette petite espèce de cormoran n'est pas moins répandue que la première. Elle se trouve sur-tout dans les îles et les extrémités des continens austraux ; MM. Cook et Forster l'ont trouvée établie à l'île de Georgie. Cette dernière terre, inhabitée, presque inaccessible à l'homme, est peuplée de ces petits cormorans, qui en partagent le domaine

* En anglois, *shagg*, *cowt* et *sea-crow*.

avec les pinguins, et se cantonnent dans les touffes de ce gramen grossier qui est presque le seul produit de la végétation dans cette froide terre, ainsi que dans celle des États, où l'on trouve de même ces oiseaux en grande quantité. Une île qui, dans le détroit de Magellan, en parut toute peuplée, reçut de M. Cook le nom d'*île Shagg* ou *île des Nigauds*. C'est là, c'est à ces extrémités du globe où la Nature, engourdie par le froid, laisse encore subsister cinq ou six espèces d'animaux volatiles ou amphibies, derniers habitans de ces terres envahies par le refroidissement; ils y vivent dans un calme apathique, qu'on peut regarder comme le prélude du silence éternel qui bientôt doit régner dans ces lieux. « On est étonné, dit M. Cook, de la paix qui est établie dans cette terre; les animaux qui « l'habitent paroissent avoir formé une « ligue pour ne pas troubler leur tranquillité mutuelle : les lions de mer occupent « la plus grande partie de la côte; les ours « marins habitent l'intérieur de l'île; et « les nigauds, les rochers les plus élevés;

« les pinguins s'établissent où il leur est « plus aisé de communiquer avec la mer, « et les autres oiseaux choisissent des « lieux plus retirés. Nous avons vu tous « ces animaux se mêler et marcher en- « semble comme un troupeau domestique, « ou comme des volailles dans une basse- « cour, sans jamais essayer de se faire du « mal. »

Dans ces terres à demi glacées, entièrement dénuées d'arbres, les nigauds nichent sur les flancs escarpés ou les saillies des rochers avancés sur la mer. Dans quelques cantons on trouve leurs nids sur les petits mondrains où croissent des glaïeuls, ou sur les touffes élevées de ce grand gramen dont nous venons de parler. Ils y sont cantonnés et rassemblés par milliers. Le bruit d'un coup de fusil ne les disperse pas ; ils ne font que s'élever à quelques pieds de hauteur, et ils retombent ensuite sur leurs nids. Cette chasse n'exige pas même l'arme à feu ; car on peut les tuer à coups de perches et de bâtons, sans que l'aspect de leurs compagnons gisans et morts auprès d'eux les émeuve



LE CORMORAN.

J. J. Pauquet S.

assez pour les faire fuir et se soustraire au même sort. Au reste, leur chair, celle des jeunes sur-tout, est assez bonne à manger.

Ces oiseaux ne vont pas loin en mer; et rarement perdent de vue la terre; ils sont, comme les pinguins, revêtus d'une plume très-fournie et très-propre à les défendre du froid rigoureux et continu des régions glaciales qu'ils habitent. M. Forster paroît admettre plusieurs espèces ou variétés dans celle de cet oiseau; mais comme il ne s'explique pas nettement sur leur diversité, et qu'il ne suffit pas, sans doute, de la différente manière de nicher sur des moudrains ou dans des crevasses de rocher pour différencier des espèces, nous ne décrirons ici que le seul petit cormoran ou nigaud, que nous connoissons dans nos contrées.

On en voit en assez grand nombre sur la côte de Cornouailles en Angleterre, et dans la mer d'Irlande, sur-tout à l'île de Man. Il s'en trouve aussi sur les côtes de la Prusse, et en Hollande près de Sevenhuis, où ils nichent sur les grands arbres.

aussi particulière ; ils ne sont point séparés en trois lobes, comme dans les autres oiseaux, mais dentelés en crête de coq sur leur portion convexe, et séparés du reste du bas-ventre par une membrane qui les recouvre. La cornée de l'œil est d'un rouge vif, et le crystallin approche de la forme sphérique, comme dans les poissons. La base du bec est garnie d'une peau rouge, qui entoure aussi l'œil ; l'ouverture des narines n'est qu'une fente si petite, qu'elle a échappé aux observateurs, qui ont dit que les cormorans, grands et petits, n'avoient point de narines. Le plus grand doigt dans les deux espèces est l'extérieur, et ce doigt est composé de cinq phalanges, le suivant de quatre, le troisième de trois, et le dernier, qui est le plus court, de deux phalanges seulement. Les pieds sont d'un noir luisant, et armés d'ongles pointus *. Sous

* M. Perrault réfute sérieusement la fable de Gesner, qui dit qu'il y a une espèce de cormoran qui a un pied membraneux avec lequel il nage, et l'autre dont les doigts sont nuds, et avec lequel il saisit sa proie.

les plumes est un duvet très-fin, et aussi épais que celui du cygne. De petites plumes soyeuses et serrées comme du velours couvrent la tête, d'où M. Perrault infère que le cormoran n'est point le corbeau chauve (*phalacrocorax*) des anciens : mais il auroit dû modifier son assertion, ayant lui-même observé précédemment qu'il se trouve au bord de la mer un grand cormoran différent du petit cormoran qu'il décrit; et ce grand cormoran, qui a la tête chauve, est, comme nous l'avons vu, le véritable *phalacrocorax* des anciens.

---

proie fugitive dirigent leurs mouvemens *: ils ne la saisissent qu'au vol, ou en se posant un instant sur l'eau sans la poursuivre à la nage; car ils n'aiment point à nager, quoique leurs pieds à demi membraneux puissent leur donner cette facilité. Ils résident ordinairement sur les rivages de la mer, et fréquentent aussi les lacs et les grandes rivières. Ces hirondelles de mer jettent en volant de grands cris aigus et perçans, comme les martinets, sur-tout lorsque par un temps calme elles s'élèvent en l'air à une grande hauteur, ou quand elles s'attroupent en été pour faire de grandes courses, mais en particulier dans le temps des nichées, car elles sont alors plus inquiètes et plus clameuses que jamais: elles répètent et redoublent

* « Les marins donnent à tous ces oiseaux légers « qu'on trouve au large, le nom de *croiseurs* lors- « qu'ils sont grands, et de *goëlettes* lorsqu'ils sont « petits ». Remarques faites par M. le vicomte de Querhoent; et par les notices jointes aux remarques de cet excellent observateur, nous reconnoissons en effet dans ces *croiseurs* et ces *goëlettes* des hirondelles de mer.

incessamment leurs mouvemens et leurs cris; et comme elles sont toujours en très-grand nombre, l'on ne peut, sans en être assourdi, approcher de la plage où elles ont déposé leurs œufs ou rassemblé leurs petits [1]. Elles arrivent par troupes sur nos côtes de l'Océan au commencement de mai [2]; la plupart y demeurent, et n'en quittent pas les bords; d'autres voyagent plus loin, et vont chercher les lacs, les grands étangs [3], en suivant les rivières; par-tout elles vivent de petite pêche, et même quelques unes gobent en l'air les insectes volans. Le bruit des armes à feu ne les effraie pas: ce signal de danger, loin de les écarter, semble les attirer; car à l'instant où le chasseur en abat une dans la troupe, les autres se précipitent

[1] C'est d'elles et de leurs cris importuns que Turner dérive le proverbe fait pour le vain babil des parleurs impitoyables, *larus parturit.*

[2] Observation faite sur celles de Picardie, par M. Baillon.

[3] Comme celui de Lindre, près de Dieuze en Lorraine, qui, en embrassant ses détours et ses golfes, a sept lieues de circuit.

en foule alentour de leur compagne blessée, et tombent avec elle jusqu'à fleur d'eau. On remarque de même que nos hirondelles de terre arrivent quelquefois au coup de fusil, ou du moins qu'elles n'en sont pas assez émues pour s'éloigner beaucoup. Cette habitude ne viendroit-elle pas d'une confiance aveugle ? Ces oiseaux, emportés sans cesse par un vol rapide, sont moins instruits que ceux qui sont tapis dans les sillons ou perchés sur les arbres; ils n'ont pas appris, comme eux, à nous observer, nous reconnoître, et fuir leurs plus dangereux ennemis.

Au reste, les pieds de l'hirondelle de mer ne diffèrent de ceux de l'hirondelle de terre qu'en ce qu'ils sont à demi palmés; car ils sont de même très-courts, très-petits, et presque inutiles pour la marche. Les ongles pointus qui arment les doigts, ne paroissent pas plus nécessaires à l'hirondelle de mer qu'à celle de terre, puisque toutes deux saisissent également leur proie avec le bec : celui des hirondelles de mer est droit, effilé en pointe, lisse, sans dentelures, et applati

par les côtés. Les ailes sont si longues, que l'oiseau en repos paroît en être embarrassé, et que dans l'air il semble être tout aile : mais si cette grande puissance de vol fait de l'hirondelle de mer un oiseau aérien, elle se présente comme un oiseau d'eau par ses autres attributs ; car, indépendamment de la membrane échancrée entre les doigts, elle a, comme presque tous les oiseaux aquatiques, une petite portion de la jambe dénuée de plumes, et le corps revêtu d'un duvet fourni et très-serré.

Cette famille des hirondelles de mer est composée de plusieurs espèces, dont la plupart ont franchi les océans et peuplé leurs rivages. On les trouve depuis les mers, les lacs * et les rivières du Nord, jusque dans les vastes plages de l'Océan austral ; et on les rencontre dans presque toutes les régions intermédiaires. Nous allons en donner les preuves, en faisant la description de leurs différentes espèces, et nous commencerons par celles qui fréquentent nos côtes.

* Le nom même de *taern*, *stern*, donné par les Septentrionaux à ces hirondelles, signifie *lac*.

LE PIERRE-GARIN,

OU

LA GRANDE HIRONDELLE DE MER DE NOS COTES *.

Première espèce.

Nous plaçons ici, comme première espèce, la plus grande des hirondelles de mer qui se voient sur nos côtes : elle a près de treize pouces du bout du bec aux ongles, près de seize jusqu'au bout de la queue, et presque deux pieds d'envergure. Sa taille fine et mince, le joli gris de son manteau, le beau blanc de tout le devant du corps, avec une calotte noire sur la tête, et le bec et les pieds rouges, en font un bel oiseau.

* Voyez les planches enluminées, n° 987.
C'est proprement cette espèce dont le nom en suédois est *taerna*.



LE PIERRE-GARIN *ou*

LA GRANDE HIRONDELLE DE MER.

de nos Côtes.

J. Pauquet S.

Au retour du printemps, ces hirondelles, qui arrivent en grandes troupes sur nos côtes maritimes, se séparent en bandes, dont quelques unes pénètrent dans l'intérieur de nos provinces, comme dans l'Orléanois [1], en Lorraine, en Alsace [2], et peut-être plus loin, en suivant les rivières, et s'arrêtant sur les lacs et sur les grands étangs; mais le gros de l'espèce reste sur les côtes et se porte au loin sur les mers. M. Ray a observé que l'on a coutume d'en trouver en quantité à cinquante lieues au large des côtes les plus occidentales de l'Angleterre, et qu'au-delà de cette distance on ne laisse pas d'en rencontrer encore dans toute la traversée jusqu'à Madère; qu'enfin cette grande multitude paroît se rassembler pour nicher aux Salvages, petites îles désertes peu distantes des Canaries.

Sur nos côtes de Picardie, ces hiron-

[1] M. Salerne dit qu'en Sologne on l'appelle *petit criard*.

[2] Sur le Rhin, vers Strasbourg, on lui donne le nom de *speurer*, suivant Gesner.

delles de mer s'appellent *pierre-garins*. Ce sont, dit M. Baillon, des oiseaux aussi vifs que légers, des pêcheurs hardis et adroits; ils se précipitent dans la mer sur le poisson qu'ils guettent, et après avoir plongé, se relèvent, et souvent remontent en un instant à la même hauteur où ils étoient en l'air. Ils digèrent le poisson presque aussi promptement qu'ils le prennent; car il se fond en peu de temps dans leur estomac : la partie qui touche le fond du sac se dissout la première, et l'on a observé ce même effet dans les hérons et dans les mouettes ; mais en tout la force digestive est si grande dans ces hirondelles de mer, qu'elles peuvent aisément prendre un second repas une heure ou deux après le premier. Elles se battent fréquemment en se disputant leur proie, et avalent des poissons plus gros que le pouce, et dont la queue leur sort par le bec. Celles que l'on prend et qu'on nourrit quelquefois dans les jardins *, ne refusent pas de

* « J'en ai eu plusieurs dans mon jardin, où je « n'ai pu les garder long-temps, à cause de l'im- « portunité de leurs cris continuels, même pendant

manger de la chair; mais il ne paroît pas qu'elles y touchent dans l'état de liberté.

Ces oiseaux s'apparient dès leur arrivée, dans les premiers jours de mai. Chaque femelle dépose dans un petit creux, sur le sable nud, deux ou trois œufs fort gros, eu égard à sa taille; le canton de sable qu'elles choisissent pour cela, est toujours à l'abri du vent de nord, et au-dessous de quelques petites dunes. Si l'on approche de leurs nichées, les pères et mères se précipitent du haut de l'air, et arrivent à l'homme en jetant de grands cris redoublés d'inquiétude et de colère.

Leurs œufs ne sont pas tous de la même couleur; les uns sont fort bruns, d'autres sont gris, et d'autres presque verdâtres: apparemment ces derniers sont ceux des jeunes couples; car ils sont un peu plus

« la nuit. Ces oiseaux captifs perdent d'ailleurs « presque toute leur gaieté: faits pour s'ébattre en « l'air, ils sont gênés à terre; leurs pieds courts « s'embarrassent dans tout ce qu'ils rencontrent. »

Extrait d'un *Mémoire de M. Baillon sur les pierre-garins*, d'où nous tirons les détails de l'histoire de ces oiseaux.

petits, et l'on sait que, dans tous les oiseaux dont les œufs sont teints, ceux des vieux ont les couleurs plus foncées, et sont un peu plus gros et moins pointus que ceux des jeunes, et sur-tout dans les premières pontes. La femelle, dans cette espèce, ne couve que la nuit, et pendant le jour quand il pleut; elle abandonne ses œufs à la chaleur du soleil dans tous les autres temps. « Lorsque le prin-« temps est beau, m'écrit M. Baillon, et « sur-tout quand les nichées ont com-« mencé par un temps chaud, les trois « œufs qui composent ordinairement la « ponte des pierre-garins, éclosent en « trois jours consécutivement : le premier « pondu devance d'un jour le second, qui « de même devance le troisième, parce « que le développement du germe, qui ne « date dans celui-ci que de l'instant de « l'incubation commencée, a été hâté « dans les deux autres par la chaleur du « soleil qu'ils ont éprouvée sur le sable. « Si le temps a été pluvieux ou seulement « nébuleux lors de la ponte, cet effet n'ar-« rive pas, et les œufs éclosent ensemble.

« La même remarque a été faite sur les « œufs des alouettes et des pies de mer, « et l'on peut croire qu'il en est encore « de même pour tous les oiseaux qui « pondent sur le sable nud des rivages. »

« Les petits pierre-garins éclosent cou- « verts d'un duvet épais, gris blanc, et « semé de quelques taches noires sur la « tête et le dos ; ils se traînent et quittent « le nid dès qu'ils sont nés ; le père et la « mère leur apportent de petits lambeaux « de poisson, particulièrement du foie « et des ouïes. La mère venant le soir cou- « ver l'œuf non éclos, les nouveau-nés se « mettent sous ses ailes. Ces soins mater- « nels ne durent que peu de jours ; les « petits se réunissent pendant la nuit, et « se serrent les uns contre les autres. Les « père et mère ne sont pas long-temps non « plus à leur donner à manger dans le « bec ; mais, sans descendre chaque fois « jusqu'à terre, ils laissent tomber et font, « pour ainsi dire, pleuvoir sur eux la « nourriture : les jeunes, déja voraces, « s'entre-battent et se la disputent entre « eux en jetant des cris. Cependant leurs

« parens ne cessent pas de veiller sur eux
« du haut de l'air : un cri qu'ils jettent
« en planant, donne l'alarme, et à l'ins-
« tant les petits demeurent immobiles,
« tapis sur le sable ; ils seroient alors dif-
« ficiles à découvrir, si les cris mêmes de
« la mère n'aidoient à les faire trouver.
« Ils ne fuient pas, et on les ramasse à la
« main comme des pierres.

« Ils ne volent que plus de six semaines
« après qu'ils sont éclos, parce qu'il faut
« tout ce temps à leurs longues ailes pour
« croître ; semblables en cela aux hiron-
« delles de terre, qui restent plus long-
« temps dans le nid que tous les autres
« oiseaux de même grandeur, et en sortent
« mieux emplumées. Les premières plumes
« qui poussent à ces jeunes pierre-garins,
« sont d'un gris blanc sur la tête, le dos
« et les ailes ; les vraies couleurs ne
« viennent qu'à la mue : mais jeunes et
« vieux ont tous le même plumage à leur
« retour au printemps. La saison du dé-
« part de nos côtes de Picardie est vers la
« mi-août, et j'ai remarqué l'année der-
« nière 1779, qu'il s'étoit fait par un vent
« de nord-est. »

LA PETITE HIRONDELLE DE MER *.

Seconde espèce.

CETTE petite hirondelle de mer ressemble si bien à la précédente pour les couleurs, qu'on ne la distingueroit pas sans une différence de taille considérable et constante entre ces deux races ou espèces, celle-ci n'étant pas plus grosse qu'une alouette; mais elle est aussi criarde, aussi vagabonde, que la grande: cependant elle ne refuse pas de vivre en captivité lorsqu'elle se trouve prise à l'embûche, que, dès le temps de Belon, les pêcheurs lui dressoient sur l'eau, en faisant flotter une

* Voyez les planches enluminées, n° 996.

En anglois, *lesser sea-swallow;* en allemand, *klein sea-schwalbe;* et vers Strasbourg, *fischerlin;* en polonois, *rybitw*.

croix de bois, au milieu de laquelle ils attachoient un petit poisson pour amorce, avec des gluaux fichés aux quatre coins, entre lesquels l'oiseau, tombant sur sa proie, empêtre ses ailes. Ces petites hirondelles de mer fréquentent, ainsi que les grandes, les côtes de nos mers, les lacs et les rivières, et elles en partent de même aux approches de l'hiver.

LA GUIFETTE *.

Troisième espèce.

Nous adoptons, pour désigner cette espèce d'hirondelle de mer, le nom de *guifette* qu'elle porte sur nos côtes de Picardie. Son plumage, blanc sous le corps, est assez agréablement varié de noir derrière la tête, de brun, nué de roussâtre sur le dos, et d'un joli gris frangé de blanchâtre sur les ailes. Elle est de taille moyenne entre les deux précédentes; mais elle en diffère en plusieurs choses pour les mœurs. M. Baillon, qui en parle par comparaison avec la grande espèce appelée *pierre-garin*, dit qu'elle se trouve également sur les côtes de Picardie, mais qu'elles diffèrent par plusieurs caractères. 1°. Les guifettes ne vont pas, comme les

* Voyez les planches enluminées, n° 924.

pierre-garins, chercher habituellement leur nourriture à la mer; elles ne sont pas piscivores, mais plutôt insectivores, se nourrissant autant des mouches et autres insectes volans qu'elles saisissent en l'air, que de ceux qu'elles vont prendre dans l'eau. 2°. Elles sont peu clameuses, et n'importunent pas, comme les pierre-garins, par leurs cris continuels. 3°. Elles ne pondent point sur le sable nud, mais choisissent dans les marais une touffe d'herbes ou de mousse sur quelque motte isolée au milieu de l'eau ou sur ses bords; elles y apportent quelques brins d'herbes sèches et y déposent leurs œufs, qui sont ordinairement au nombre de trois. 4°. Elles couvent constamment leurs œufs pendant dix-sept jours, et ils éclosent tous le même jour.

Les petits ne peuvent voler qu'au bout d'un mois, et cependant ils partent avec leurs père et mère d'assez bonne heure, et souvent avant les pierre-garins; on en voit voler le long de la Seine et de la Loire, dans le temps de leur passage. Au reste, les guifettes ont les allures du vol toutes

semblables à celles des pierre-garins ou grandes hirondelles de mer ; elles sont de même continuellement en l'air : elles volent le plus souvent en rasant l'eau ou les herbes, et s'élèvent aussi fort haut et très-rapidement.

LA GUIFETTE NOIRE,

OU

L'ÉPOUVANTAIL *.

Quatrième espèce.

CET oiseau a tant de rapport avec le précédent, qu'on l'appelle *guifette noire* en Picardie. Le nom d'*épouvantail* qu'on lui donne ailleurs, vient apparemment de la teinte obscure de cendré très-foncé qui lui noircit la tête, le cou et le corps; ses ailes seules sont du joli gris qui fait la livrée commune des hirondelles de mer. Sa grandeur est à peu près la même que celle de la guifette commune; son bec

* Voyez les planches enluminées, n° 333.

En allemand, *schwartzer mew;* et sur le Rhin, vers Strasbourg, *mey-vogel;* en anglois, *scare-crow, small black sea-swallow.*

est noir, et ses petits pieds sont d'un rouge obscur. On distingue le mâle à une tache blanche placée sous la gorge.

Ces oiseaux n'ont rien de lugubre que le plumage; car ils sont très-gais, volent sans cesse, et font, comme les autres hirondelles de mer, mille tours et retours dans les airs. Ils nichent, comme les autres guifettes, sur les roseaux dans les marais, et font trois ou quatre œufs d'un verd sale, avec des taches noirâtres qui forment une zone vers le milieu. Ils chassent de même aux insectes ailés, et leur ressemblent encore par toutes les allures *.

* Observations communiquées par M. Baillon de Montreuil-sur-mer.

LE GACHET.

Cinquième espèce.

Un beau noir couvre la tête, la gorge, le cou et le haut de la poitrine de cette hirondelle de mer, en manière de chaperon ou de domino; son dos est gris; son ventre est blanc : elle est un peu plus grande que les guifettes. L'espèce n'en paroît pas fort commune sur nos côtes; mais elle se retrouve sur celles de l'Amérique, où le P. Feuillée l'a décrite, et où il a observé que ces oiseaux pondent sur la roche nue deux œufs très-gros pour leur taille, et marbrès de taches d'un pourpre sombre, sur un fond blanchâtre. Au reste, l'individu observé par ce voyageur étoit plus grand que celui qu'a décrit M. Brisson, qui néanmoins les rapporte tous deux à la même espèce, à laquelle, sans en dire la raison, il a imposé le nom de *gachet*.

L'HIRONDELLE DE MER DES PHILIPPINES.

Sixième espèce.

CETTE hirondelle de mer, trouvée à l'île Panay, l'une des Philippines, par M. Sonnerat, est indiquée dans son Voyage à la nouvelle Guinée. Sa grandeur est égale à celle de notre pierre-garin, et peut-être est-elle de la même espèce modifiée par l'influence du climat; car elle a, comme le pierre-garin, tout le devant du corps blanc, le dessus de la tête tacheté de noir, et n'en diffère que par les ailes et la queue, qui sont grisâtres en dessous, et d'un brun de terre d'ombre au-dessus; le bec et les pieds sont noirs.

croix de bois, au milieu de laquelle ils attachoient un petit poisson pour amorce, avec des gluaux fichés aux quatre coins, entre lesquels l'oiseau, tombant sur sa proie, empêtre ses ailes. Ces petites hirondelles de mer fréquentent, ainsi que les grandes, les côtes de nos mers, les lacs et les rivières, et elles en partent de même aux approches de l'hiver.

LA GUIFETTE *.

Troisième espèce.

Nous adoptons, pour désigner cette espèce d'hirondelle de mer, le nom de *guifette* qu'elle porte sur nos côtes de Picardie. Son plumage, blanc sous le corps, est assez agréablement varié de noir derrière la tête, de brun, nué de roussâtre sur le dos, et d'un joli gris frangé de blanchâtre sur les ailes. Elle est de taille moyenne entre les deux précédentes; mais elle en diffère en plusieurs choses pour les mœurs. M. Baillon, qui en parle par comparaison avec la grande espèce appelée *pierre-garin*, dit qu'elle se trouve également sur les côtes de Picardie, mais qu'elles diffèrent par plusieurs caractères. 1°. Les guifettes ne vont pas, comme les

* Voyez les planches enluminées, n° 924.

pierre-garins, chercher habituellement leur nourriture à la mer; elles ne sont pas piscivores, mais plutôt insectivores, se nourrissant autant des mouches et autres insectes volans qu'elles saisissent en l'air, que de ceux qu'elles vont prendre dans l'eau. 2°. Elles sont peu clameuses, et n'importunent pas, comme les pierre-garins, par leurs cris continuels. 3°. Elles ne pondent point sur le sable nud, mais choisissent dans les marais une touffe d'herbes ou de mousse sur quelque motte isolée au milieu de l'eau ou sur ses bords; elles y apportent quelques brins d'herbes sèches et y déposent leurs œufs, qui sont ordinairement au nombre de trois. 4°. Elles couvent constamment leurs œufs pendant dix-sept jours, et ils éclosent tous le même jour.

Les petits ne peuvent voler qu'au bout d'un mois, et cependant ils partent avec leurs père et mère d'assez bonne heure, et souvent avant les pierre-garins; on en voit voler le long de la Seine et de la Loire, dans le temps de leur passage. Au reste, les guifettes ont les allures du vol toutes

LA GRANDE HIRONDELLE DE MER DE CAYENNE *.

Huitième espèce.

On pourroit donner à cette espèce la dénomination de *très-grande hirondelle de mer;* car elle surpasse de plus de deux pouces, dans ses principales dimensions, le pierre-garin, qui est la plus grande de nos hirondelles de mer d'Europe. Celle-ci se trouve à Cayenne : elle a, comme la plupart des espèces de son genre, tout le dessous du corps blanc, une calotte noire derrière la tête, et les plumes du manteau frangées, sur fond gris, de jaunâtre ou roussâtre foible.

Nous n'avons connoissance que de ces

* Voyez les planches enluminées, n° 988.

huit espèces d'hirondelles de mer, et nous croyons devoir séparer de cette famille d'oiseaux celui dont M. Brisson a fait sa *troisième espèce*, sous la dénomination d'*hirondelle cendrée*, parce qu'il a les *ailes courtes*, et que la grande longueur des ailes paroît être le trait le plus marqué, et l'attribut constant par lequel la Nature ait caractérisé les hirondelles de mer, et parce qu'aussi leurs habitudes naturelles dépendent, pour la plupart, de cette conformation qui leur est commune à toutes.

L'OISEAU DU TROPIQUE,

OU

LE PAILLE-EN-QUEUE [1].

Nous avons vu des oiseaux se porter du Nord au Midi, et parcourir d'un vol libre tous les climats de la terre et des mers; nous en verrons d'autres confinés aux régions polaires, comme les derniers enfans de la Nature mourante sous cette sphère de glace [2] : celui-ci semble, au contraire, être attaché au char du soleil sous la zone brûlante que bornent les tropiques [3]. Volant sans cesse sous ce ciel

[1] *Paille-en-cul, fétu-en-cul, queue de flèche*; en anglois, *the tropick bird*; en hollandois, *pilstaart*; en espagnol, *rabo di junco*; en latin moderne, *lepturus*.

[2] Voyez dans les derniers articles de cette Histoire, ceux de l'*albatross*, du *pétrel*, du *macareux*, du *pinguin*.

[3] C'est sans doute dans cette idée que M. Linnaeus lui donne le nom poétique de *phaéton* (*phaeton æthereus*).

avec les hirondelles de mer qu'avec aucun de ces oiseaux : il leur ressemble par la longueur des ailes, qui se croisent sur la queue lorsqu'il est en repos; il leur ressemble encore par la forme du bec, qui néanmoins est plus fort, plus épais, et légèrement dentelé sur les bords.

Sa grosseur est à peu près celle d'un pigeon commun. Le beau blanc de son plumage suffiroit pour le faire remarquer : mais son caractère le plus frappant est un double long brin qui ne paroît que comme une paille implantée à sa queue; ce qui lui a fait donner le nom de *paille-en-queue*. Ce double long brin est composé de deux filets chacun, formés d'un côté de plume presque nue et seulement garnie de petites barbes très-courtes, et ce sont des prolongemens des deux pennes du milieu de la queue, laquelle du reste est très-courte et presque nulle. Ces brins ont jusqu'à vingt-deux ou vingt-quatre pouces de longueur : souvent l'un des deux est plus long que l'autre, et quelquefois il n'y en a qu'un seul; ce qui tient à quelque accident ou à la saison

de la mue; car ces oiseaux les perdent dans ce temps, et c'est alors que les habitans d'Otaïti et des autres îles voisines ramassent ces longues plumes dans leurs bois, où ces oiseaux viennent se reposer pendant la nuit. Ces insulaires en forment des touffes et des panaches pour leurs guerriers; les Caraïbes des îles de l'Amérique se passent ces longs brins dans la cloison du nez pour se rendre plus beaux ou plus terribles.

On conçoit aisément qu'un oiseau d'un vol aussi haut, aussi libre, aussi vaste, ne peut s'accommoder de la captivité; d'ailleurs ses jambes courtes et placées en arrière le rendent aussi pesant, aussi peu agile à terre, qu'il est leste et léger dans les airs. On a vu quelquefois ces oiseaux, fatigués ou déroutés par les tempêtes, venir se poser sur le mât des vaisseaux, et se laisser prendre à la main. Le voyageur Leguat parle d'une plaisante guerre entre eux et les matelots de son équipage dont ils enlevoient les bonnets.

On distingue deux ou trois espèces de paille-en-queue, mais qui ne semblent

être que des races ou variétés qui tiennent de très-près à la souche commune. Nous allons donner la notice de ces espèces, sans prétendre qu'elles soient en effet spécifiquement différentes.

LE GRAND PAILLE-EN-QUEUE *.

Première espèce.

C'est sur-tout par la différence de grandeur que nous pouvons distinguer les espèces ou variétés de ces oiseaux. Celui-ci égale ou même surpasse la taille d'un gros pigeon de volière; ses pailles ou brins ont près de deux pieds de longueur, et l'on voit sur son plumage tout blanc de petites lignes noires en hachures au-dessus du dos, et un trait noir en fer-à-cheval qui embrasse l'œil par l'angle intérieur; le bec et les pieds sont rouges. Ce paille-en-queue, qui se trouve à l'île Rodrigue, à celle de l'Ascension et à Cayenne, paroît être le plus grand de tous ces oiseaux.

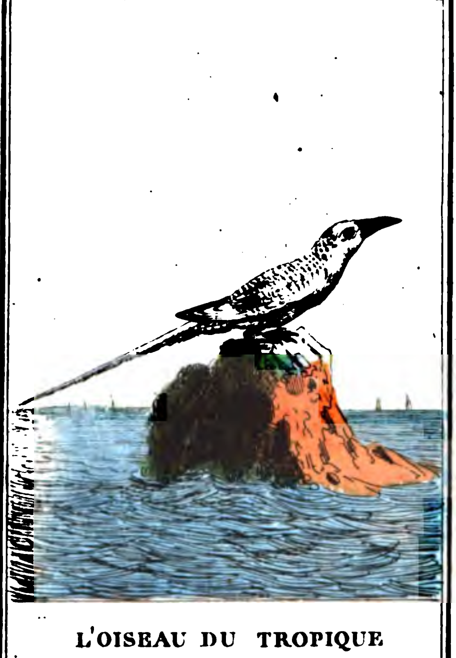
* Voyez les planches enluminées, n° 998, sous la dénomination de *paille-en-queue de Cayenne.*

LE PETIT PAILLE-EN-QUEUE *.

Seconde espèce.

Celui-ci n'est que de la taille d'un petit pigeon commun, ou même au-dessous; il a, comme le précédent, le fer-à-cheval noir sur l'œil, et de plus il est tacheté de noir sur les plumes de l'aile voisines du corps, et sur les grandes pennes : tout le reste de son plumage est blanc, ainsi que les longs brins. Les bords du bec, qui, dans le grand paille-en-queue, sont découpés en petites dents de scie rebroussées en arrière, le sont beaucoup moins dans celui-ci. Il jette par intervalles un petit cri, *chiric*, *chiric*, et pose son nid dans des trous de rochers escarpés. On n'y trouve que deux œufs,

* Voyez les planches enluminées, n° 369, sous la dénomination de *paille-en-queue de l'île de France.*



L'OISEAU DU TROPIQUE

ou LE PAILLE EN QUEUE.

J Pouquet S

suivant le P. Feuillée, qui sont bleuâtres et un peu plus gros que des œufs de pigeon.

Par la comparaison que nous avons faite de plusieurs individus de cette seconde espèce, nous avons remarqué à quelques uns des teintes de rougeâtre ou fauve sur le fond blanc de leur plumage; variété que nous croyons provenir de l'âge, et à laquelle nous rapporterons le paille-en-queue fauve de M. Brisson, avec d'autant plus d'apparence, qu'il le donne comme plus petit que le paille-en-queue blanc. Nous avons aussi remarqué des variétés considérables, quoiqu'individuelles, dans la grandeur de ces oiseaux; et plusieurs voyageurs nous ont assuré que les jeunes n'ont pas le plumage d'un blanc pur, mais tacheté ou sali de brun ou de noirâtre. Ils diffèrent aussi des vieux, en ce qu'ils n'ont point encore de longs brins à la queue, et que leurs pieds, qui doivent devenir rouges, sont d'un bleu pâle. Cependant nous devons observer que quoique Catesby assure en général que ces oiseaux ont les pieds et le bec rouges,

cela n'est vrai sans exception que pour l'espèce précédente et la suivante ; car dans celle-ci, qui est l'espèce commune à l'île de France, le bec est jaunâtre ou couleur de corne, et les pieds sont noirs.

LE PAILLE-EN-QUEUE A BRINS ROUGES *.

Troisième espèce.

Les deux filets ou longs brins de la queue sont, dans cette espèce, du même rouge que le bec; le reste du plumage est blanc, à l'exception de quelques taches noires sur l'aile près du dos, et du trait noir en fer-à-cheval qui engage l'œil. M. le vicomte de Querhoent a eu la bonté de nous communiquer la note suivante au sujet de cet oiseau, qu'il a observé à l'île de France. « Le paille-en-queue à filets « rouges niche dans cette île, aussi bien « que le paille-en-queue commun; le der- « nier dans des creux d'arbre de la grande « île; l'autre dans des trous de petits îlets « du voisinage. On ne voit presque jamais

* Voyez les planches enluminées, n° 979, sous la dénomination de *paille-en-queue de l'île de France*.

« le paille-en-queue à filets rouges venir « à la grande terre ; et hors le temps des « amours, le paille-en-queue commun « ne la fréquente aussi que rarement. Ils « passent leur vie à pêcher au large, et « ils viennent se reposer sur la petite île « du *Coin-de-mire*, qui est à deux lieues « au vent de l'île de France, où se trouvent « aussi beaucoup d'autres oiseaux de mer. « C'est en septembre et octobre que j'ai « trouvé des nids de paille-en-queue ; cha- « cun ne contient que deux œufs d'un « blanc jaunâtre, marquetés de taches « rousses. On m'assure qu'il ne se trouve « souvent qu'un œuf dans le nid du grand « paille-en-queue : aussi aucune de ces « espèces ou variétés de ce bel oiseau du « tropique ne paroît être nombreuse. »

Du reste, ni l'une ni l'autre de ces trois espèces ou variétés que nous venons de décrire, ne paroît attachée spécialement à aucun lieu déterminé ; souvent elles se trouvent les deux premières ou les deux dernières ensemble, et M. le vicomte de Querhoent dit les avoir vues toutes trois réunies à l'île de l'Ascension.



LE FOU.

J. Pauquet Sc.

LES FOUS*.

Dans tous les êtres bien organisés, l'instinct se marque par des habitudes suivies, qui toutes tendent à leur conservation; ce sentiment les avertit et leur apprend à fuir ce qui peut nuire, comme à chercher ce qui peut servir au maintien de leur existence et même aux aisances de la vie. Les oiseaux dont nous allons parler, semblent n'avoir reçu de la Nature que la moitié de cet instinct; grands et forts, armés d'un bec robuste, pourvus de longues ailes et de pieds entièrement et largement palmés, ils ont tous les attributs nécessaires à l'exercice de leurs facultés, soit dans l'air ou dans l'eau. Ils ont donc tout ce qu'il faut pour

* En anglois, *booby* (fou, stupide), d'où on a fait le nom de *boubie*, qui se lit si fréquemment dans les relations de la mer du Sud; par les Portugais des Indes, *paxaros bobos*, ou *fols oiseaux*; en latin moderne et de nomenclature, *sula*.

agir et pour vivre, et cependant ils semblent ignorer ce qu'il faut faire ou ne pas faire pour éviter de mourir; répandus d'un bout du monde à l'autre, et des mers du Nord à celles du Midi, nulle part ils n'ont appris à connoître leur plus dangereux ennemi : l'aspect de l'homme ne les effraie ni ne les intimide; ils se laissent prendre non seulement sur les vergues des navires en mer, mais à terre, sur les îlets et les côtes, où on les tue à coups de bâton, et en grand nombre, sans que la troupe stupide sache fuir ni prendre son essor, ni même se détourner des chasseurs, qui les assomment l'un après l'autre, et jusqu'au dernier. Cette indifférence au péril ne vient ni de fermeté ni de courage, puisqu'ils ne savent ni résister ni se défendre, et encore moins attaquer, quoiqu'ils en aient tous les moyens, tant par la force de leur corps que par celle de leurs armes. Ce n'est donc que par imbécillité qu'ils ne se défendent pas; et de quelque cause qu'elle provienne, ces oiseaux sont plutôt stupides que fous; car l'on ne peut donner à la

plus étrange privation d'instinct un nom qui ne convient tout au plus qu'à l'abus qu'on en fait.

Mais comme toutes les facultés intérieures et les qualités morales des animaux résultent de leur constitution, on doit attribuer à quelque cause physique cette incroyable inertie qui produit l'abandon de soi-même, et il paroît que cette cause consiste dans la difficulté que ces oiseaux ont à mettre en mouvement leurs trop longues ailes *; impuissance peut-être assez grande pour qu'il en résulte cette pesanteur qui les retient sans mouvement dans le temps même du plus pressant danger, et jusque sous les coups dont on les frappe.

Cependant, lorsqu'ils échappent à la main de l'homme, il semble que leur manque de courage les livre à un autre ennemi qui ne cesse de les tourmenter; cet ennemi est l'oiseau appelé *la frégate* :

* Nous verrons que la frégate elle-même, malgré la puissance de son vol, paroît éprouver une peine semblable à prendre son essor. Voyez ci-après l'article de cet oiseau.

elle fond sur les fous dès qu'elle les aperçoit, les poursuit sans relâche, et les force, à coups d'ailes et de bec, à lui livrer leur proie, qu'elle saisit et avale à l'instant; car ces fous imbécilles et lâches ne manquent pas de rendre gorge à la première attaque, et vont ensuite chercher une autre proie qu'ils perdent souvent de nouveau par la même piraterie de cet oiseau frégate.

Au reste, le fou pêche en planant, les ailes presque immobiles, et tombant sur le poisson à l'instant qu'il paroît près de la surface de l'eau. Son vol, quoique rapide et soutenu, l'est infiniment moins que celui de la frégate : aussi les fous s'éloignent-ils beaucoup moins qu'elle au large, et leur rencontre en mer annonce assez sûrement aux navigateurs le voisinage de quelque terre. Néanmoins quelques uns de ces oiseaux qui fréquentent les côtes de notre nord, se sont trouvés dans les îles les plus lointaines et les plus isolées au milieu des océans; ils y habitent par peuplades avec les mouettes, les oiseaux du tropique, etc.; et la fré-

gate, qui les poursuit de préférence, n'a pas manqué de les y suivre.

Dampier fait un récit curieux des hostilités de l'oiseau frégate, qu'il appelle *le guerrier*, contre les fous, qu'il nomme *boubies* *, dans les îles Alcranes, sur la côte d'Yucatan. « La foule de ces oiseaux « y est si grande, que je ne pouvois, dit- « il, passer dans leur quartier sans être « incommodé de leurs coups de bec. J'ob- « servai qu'ils étoient rangés par couples; « ce qui me fit croire que c'étoient le mâle « et la femelle..... Les ayant frappés, « quelques uns s'envolèrent : mais le plus « grand nombre resta ; ils ne s'envoloient « point malgré les efforts que je faisois « pour les y contraindre. Je remarquai « aussi que les guerriers et les boubies « laissoient toujours des gardes auprès « de leurs petits, sur-tout dans le temps « où les vieux alloient faire leur provi- « sion en mer. On voyoit un assez grand « nombre de guerriers malades ou estro- « piés qui paroissoient hors d'état d'aller

* C'est le mot anglois, *booby*, sot, stupide.

« chercher de quoi se nourrir : ils ne de-
« meuroient pas avec les oiseaux de leur
« espèce ; et soit qu'ils fussent exclus de
« la société, ou qu'ils s'en fussent sépa-
« rés volontairement, ils étoient disper-
« sés en divers endroits, pour y trouver
« apparemment l'occasion de piller. J'en
« vis un jour plus de vingt sur une des
« îles, qui faisoient de temps en temps
« des sorties en plate campagne, pour
« enlever du butin ; mais ils se retiroient
« presque aussitôt. Celui qui surprenoit
« une jeune boubie sans garde, lui don-
« noit d'abord un grand coup de bec sur
« le dos pour lui faire rendre gorge, ce
« qu'elle faisoit à l'instant ; elle rendoit
« un poisson ou deux de la grosseur du
« poignet, et le vieux guerrier l'avaloit
« encore plus vîte. Les guerriers vigou-
« reux jouent le même tour aux vieilles
« boubies qu'ils trouvent en mer. J'en vis
« un moi-même qui vola droit contre une
« boubie, et qui, d'un coup de bec, lui
« fit rendre un poisson qu'elle venoit d'a-
« valer : le guerrier fondit si rapidement
« dessus, qu'il s'en saisit en l'air avant
« qu'il fût tombé dans l'eau. »

C'est avec les cormorans que les oiseaux fous ont le plus de rapport par la figure et l'organisation, excepté qu'ils n'ont pas le bec terminé en croc, mais en pointe légèrement courbée; ils en diffèrent encore en ce que leur queue ne dépasse point les ailes. Ils ont les quatre doigts unis par une seule pièce de membrane; l'ongle de celui du milieu est dentelé intérieurement en scie; le tour des yeux est en peau nue; leur bec, droit, conique, est un peu crochu à son extrémité, et les bords sont finement dentelés : les narines ne sont point apparentes; on ne voit à leur place que deux rainures en creux. Mais ce que ce bec a de plus remarquable, c'est que sa moitié supérieure est comme articulée et faite de trois pièces, jointes par deux sutures, dont la première se trace vers la pointe, qu'elle fait paroître comme un onglet détaché; l'autre se marque vers la base du bec, près de la tête, et donne à cette moitié supérieure la faculté de se briser et de s'ouvrir en haut, en relevant sa pointe à plus de deux pouces de celle de la mandibule inférieure.

Ces oiseaux jettent un cri fort qui participe de ceux du corbeau et de l'oie ; et c'est sûr-tout quand la frégate les poursuit qu'ils font entendre ce cri, ou lorsqu'étant rassemblés ils sont saisis de quelque frayeur subite. Au reste, ils portent en volant le cou tendu et la queue étalée. Ils ne peuvent bien prendre leur vol que de quelque point élevé : aussi se perchent-ils comme les cormorans. Dampier remarque même qu'à l'île d'*Aves* ils nichent sur les arbres, quoiqu'ailleurs on les voie nicher à terre *, et toujours en grand nombre, dans un même quartier ; car une communauté, non d'instinct, mais d'imbécillité, semble les rassembler. Ils ne pondent qu'un œuf ou

* M. Valmont de Bomare, en cherchant la raison qui a fait donner à cet oiseau le nom de *fou*, se trompe beaucoup en disant qu'il est le seul des palmipèdes qui se perche, puisque non seulement le cormoran, mais le pélican, l'anhinga, l'oiseau du tropique, se perchent ; et ce qui est de plus singulier, tous ces oiseaux sont ceux du genre le plus complétement palmipède, puisqu'ils ont les quatre doigts liés par une membrane.

deux. Les petits restent long-temps couverts d'un duvet très-doux et très-blanc dans la plupart ; mais le reste des particularités qui peuvent concerner ces oiseaux , doit trouver sa place dans l'énumération de leurs espèces.

LE FOU COMMUN.

Première espèce.

CET oiseau, dont l'espèce paroît être la plus commune aux Antilles, est d'une taille moyenne entre celles du canard et de l'oie. Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de deux pieds cinq pouces, et d'un pied onze pouces au bout des ongles; son bec a quatre pouces et demi, sa queue près de dix. La peau nue qui entoure les yeux est jaune, ainsi que la base du bec, dont la pointe est brune; les pieds sont d'un jaune pâle; le ventre est blanc, et tout le reste du plumage est d'un cendré brun.

Toute simple qu'est cette livrée, Catesby observe que seule elle ne peut caractériser cette espèce, tant il s'y trouve de variétés individuelles. « J'ai observé, dit-« il, que l'un de ces individus avoit le « ventre blanc et le dos brun; un autre,

« la poitrine blanche comme le vent:
« et que d'autres étoient entièreme
« bruns ». Aussi quelques voyageurs se
blent avoir désigné cette espèce de fc
par le nom d'*oiseaux fauves*. Leur chair
noire et sent le marécage ; cependant
matelots et les aventuriers des Antil
s'en sont souvent repus. Dampier racon
qu'une petite flotte françoise qui écho
sur l'île d'*Aves*, tira parti de cette r
source, et fit une telle consommation
ces oiseaux, que le nombre en dimin
beaucoup dans cette île.

On les trouve en grande quantité n
seulement sur cette île d'*Aves*, mais da
celle de *Remire*, et sur-tout au *Gra*
Connétable, roc taillé en pain de sucre
isolé en mer, à la vue de Cayenne.
sont aussi en très-grand nombre sur
îlets qui avoisinent la côte de la nouve
Espagne, du côté de Caraque ; et il p
roît que cette même espèce se rencon
sur la côte du Bresil et aux îles Baham
où l'on assure qu'ils pondent tous les m
de l'année deux ou trois œufs, ou qu
quefois un seul, sur la roche toute n

LE FOU BLANC.

Seconde espèce.

Nous venons de remarquer beaucoup de diversité du blanc au brun dans l'espèce précédente ; cependant il ne nous paroît pas que l'on puisse y rapporter celle-ci, d'autant plus que du Tertre, qui a vu ces deux oiseaux vivans, les distingue l'un de l'autre. Ils sont en effet très-différens, puisque l'un a blanc ce que l'autre a brun, savoir, le dos, le cou et la tête, et que d'ailleurs celui-ci est un peu plus grand : il n'a de brun que les pennes de l'aile et partie de ses couvertures ; de plus, il paroît être moins stupide. Il ne se perche guère sur les arbres, et vient encore moins se faire prendre sur les vergues des navires. Cependant cette seconde espèce habite dans les mêmes lieux avec la première. On les

trouve également à l'île de l'Ascension. « Il y a, dit M. le vicomte de Querhoent, « dans cette île, des milliers de fous com- « muns ; les blancs sont moins nombreux : « on voit les uns et les autres perchés sur « des monceaux de pierres, ordinaire- « ment par couples ; on les y trouve à « toutes les heures, et ils n'en partent « que lorsque la faim les oblige d'aller « pêcher. Ils ont établi leur quartier-gé- « néral sous le vent de l'île ; on les y ap- « proche en plein jour, et on les prend « même à la main. Il y a encore des fous « qui diffèrent des précédens ; étant en « mer par les 10 degrés 36 secondes de lati- « tude nord, nous en avons vu qui avoient « la tête noire. »

LE GRAND FOU.

Troisième espèce.

CET oiseau, le plus grand de son genre, est de la grosseur de l'oie, et il a six pieds d'envergure. Son plumage est d'un brun foncé, et semé de petites taches blanches sur la tête, et de taches plus larges sur la poitrine, et plus larges encore sur le dos; le ventre est d'un blanc terne. Le mâle a les couleurs plus vives que la femelle.

Ce grand oiseau se trouve sur les côtes de la Floride, et sur les grandes rivières de cette contrée. « Il se submerge, dit « Catesby, et reste un temps considérable « sous l'eau, où j'imagine qu'il rencontre « des requins ou d'autres grands poissons « voraces, qui souvent l'estropient ou le « dévorent; car plusieurs fois il m'est « arrivé de trouver sur le rivage de ces « oiseaux estropiés ou morts. »

Un individu de cette espèce fut pris dans les environs de la ville d'Eu, le 18 octobre 1772. Surpris très-loin en mer par le gros temps, un coup de vent l'avoit sans doute amené et jeté sur nos côtes. L'homme qui le trouva n'eut, pour s'en rendre maître, d'autre peine que celle de lui jeter son habit sur le corps. On le nourrit pendant quelque temps. Les premiers jours il ne vouloit pas se baisser pour prendre le poisson qu'on mettoit devant lui, et il falloit le présenter à la hauteur du bec pour qu'il s'en saisît. Il étoit aussi toujours accroupi et ne vouloit pas marcher ; mais peu après, s'accoutumant au séjour de la terre, il marcha, devint assez familier, et même se mit à suivre son maître avec importunité, en faisant entendre de temps en temps un cri aigre et rauque.

LE PETIT FOU *.

Quatrième espèce.

C'EST en effet le plus petit que nous connoissions dans ce genre d'oiseaux fous: sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, n'est guère que d'un pied et demi. Il a la gorge, l'estomac et le ventre blancs, et tout le reste du plumage est noirâtre. Il nous a été envoyé de Cayenne.

* Voyez les planches enluminées, n° 973, sous la dénomination de *fou de Cayenne*.

LE PETIT FOU BRUN *.

Cinquième espèce.

CET oiseau diffère du précédent en ce qu'il est entièrement brun; et quoiqu'il soit aussi plus grand, il l'est moins que le fou brun commun de la première espèce. Ainsi nous laisserons ces deux espèces séparées, en attendant que de nouvelles observations nous indiquent s'il faut les réunir. Toutes deux se trouvent dans les mêmes lieux, et particulièrement à Cayenne et aux îles Caribes.

* Voyez les planches enluminées, n° 974, sous la dénomination de *fou brun de Cayenne.*

LE FOU TACHETÉ *.

Sixième espèce.

PAR ses couleurs, et même par sa taille, cet oiseau pourroit se rapporter à notre troisième espèce de fous, si d'ailleurs il n'en différoit pas trop par la briéveté des ailes, qui même sont si courtes dans l'individu représenté planche 986, que l'on seroit tenté de douter que cet oiseau appartînt réellement à la famille des fous, si d'ailleurs les caractères du bec et des pieds ne paroissoient l'y rappeler. Quoi qu'il en soit, cet oiseau, qui est de la grosseur du grand plongeon, a, comme lui, le fond du plumage d'un brun noirâtre tout tacheté de blanc, plus finement sur la tête, plus largement sur le dos et les ailes, avec l'estomac et le ventre ondés de brunâtre, sur fond blanc.

* Voyez les planches enluminées, n° 986, sous la dénomination de *fou tacheté de Cayenne.*

LE FOU DE BASSAN[1].

Septième espèce.

L'ILE de *Bass* ou *Bassan*, dans le petit golfe d'Édimbourg, n'est qu'un très-grand rocher qui sert de rendez-vous à ces oiseaux, qui sont d'une grande et belle espèce. On les a nommés *fous de Bassan*, parce qu'on croyoit qu'ils ne se trouvoient que dans ce seul endroit; cependant on sait, par le témoignage de Clusius et de Sibbald, qu'on en rencontre également aux îles de Féroé[2], à l'île

[1] Voyez les planches enluminées, nº 278.
En anglois, *soland goose*.

[2] Hector Boetius, dans sa *Description de l'Écosse*, dit aussi que ces oiseaux nichent sur une des îles Hébrides; mais ce qu'il ajoute, savoir, qu'ils y apportent pour cela tant de bois, qu'il fait la provision de l'année pour les habitans, paroît

d'Alise et dans les autres îles Hébrides[1].

Cet oiseau est de la grosseur d'une oie; il a près de trois pieds de longueur, et plus de cinq d'envergure. Il est tout blanc, à l'exception des plus grandes pennes de l'aile, qui sont brunes ou noirâtres, et du derrière de la tête, qui paroît teint de jaune[2]; la peau nue du tour des yeux

fabuleux, d'autant plus qu'il paroît que ces oiseaux, à l'île de Bassan, pondent, comme les autres fous d'Amérique, sur la roche nue.

[1] Quelques personnes nous assurent qu'il paroît quelquefois de ces fous, jetés par les vents, sur les côtes de Bretagne, et même jusqu'au milieu des terres, et qu'on en a vu aux environs de Paris.

[2] « Je serois tenté de croire que c'est une marque « de vieillesse. Cette tache jaune est de la même « nature que celle qu'ont au bas du cou les spatules; « j'en ai vu en qui cette partie étoit presque dorée. « La même chose arrive aux poules blanches; elles « jaunissent en vieillissant ». (*Note communiquée par M. Baillon.*)

Ray est de cet avis quant au fou de Bassan...; et, suivant Willughby, les petits, dans le premier âge, sont marqués de brun ou de noirâtre sur le dos.

est d'un beau bleu, ainsi que le bec, qui a jusqu'à six pouces de long, et qui s'ouvre au point de donner passage à un poisson de la taille d'un gros maquereau; et cet énorme morceau ne suffit pas toujours pour satisfaire sa voracité. M. Baillon nous a envoyé un de ces fous qui a été pris en pleine mer, et qui s'étoit étouffé lui-même en avalant un trop gros poisson [1]. Leur pêche ordinaire dans l'île de Bassan et aux Ébudes, est celle des harengs. Leur chair retient le goût du poisson; cependant celle des jeunes, qui sont toujours très-gras [2], est assez bonne pour qu'on prenne la peine de les aller dénicher, en se suspendant à des cordes et descendant le long des rochers. On ne peut prendre les jeunes que de cette

[1] Envoi fait de Montreuil-sur-mer, par M. Baillon, en décembre 1777; mais c'est un conte que l'on fit à Gesner, de lui dire que cet oiseau voyant un nouveau poisson, rendoit celui qu'il venoit d'avaler, et ainsi n'emportoit jamais que le dernier qu'il eût pêché.

[2] Gesner dit que les Écossois font de la graisse de cet oiseau une espèce de très-bon onguent.

manière. Il seroit aisé de tuer les vieux à coups de bâton ou de pierres; mais leur chair ne vaut rien. Au reste, ils sont tout aussi imbécilles que les autres fous.

Ils nichent à l'île de Bassan, dans les trous du rocher, où ils ne pondent qu'un œuf : le peuple dit qu'ils le couvent simplement en posant dessus un de leurs pieds. Cette idée a pu venir de la largeur du pied de cet oiseau : il est largement palmé, et le doigt du milieu, ainsi que l'extérieur, ont chacun près de quatre pouces de longueur, et tous les quatre sont engagés par une pièce entière de membrane. La peau n'est point adhérente aux muscles, ni collée sur le corps; elle n'y tient que par de petits faisceaux de fibres placés à distances inégales, comme d'un à deux pouces, et capables de s'alonger d'autant; de manière qu'en tirant la peau flasque elle s'étend comme une membrane, et qu'en la soufflant elle s'enfle comme un ballon. C'est l'usage que sans doute en fait l'oiseau pour renfler son volume et se rendre par-là plus léger dans son vol. Néanmoins on ne découvre

pas de canaux qui communiquent du thorax à la peau; mais il se peut que l'air y parvienne par le tissu cellulaire, comme dans plusieurs autres oiseaux. Cette observation, qui sans doute auroit lieu pour toutes les espèces de fous, a été faite par M. Daubenton le jeune, sur un fou de Bassan envoyé frais de la côte de Picardie.

Ces oiseaux, qui arrivent au printemps pour nicher dans les îles du nord, les quittent en automne, et, descendant plus au midi, se rapprochent, sans doute, du gros de leurs espèces, qui ne quittent pas les régions méridionales; peut-être même, si les migrations de cette dernière espèce étoient mieux connues, trouveroit-on qu'elle se rallie et se réunit avec les autres espèces sur les côtes de la Floride, rendez-vous général des oiseaux qui descendent de notre nord, et qui ont assez de puissance de vol pour traverser les mers d'Europe en Amérique.

LA FRÉGATE *.

Le meilleur voilier, le plus vîte de nos vaisseaux, la frégate, a donné son nom à l'oiseau qui vole le plus rapidement et le plus constamment sur les mers. La frégate est en effet de tous ces navigateurs ailés celui dont le vol est le plus fier, le plus puissant et le plus étendu : balancé sur des ailes d'une prodigieuse longueur, se soutenant sans mouvement sensible, cet oiseau semble nager paisiblement dans l'air tranquille pour attendre l'instant de fondre sur sa proie avec la rapidité d'un trait; et lorsque les airs sont agités par la tempête, légère comme le vent, la frégate s'élève jusqu'aux nues, et va chercher le calme en s'élançant au-dessus des orages. Elle voyage en tout sens, en hauteur

* Voyez les planches enluminées, n° 961, sous la dénomination de *grande frégate de Cayenne.*

En anglois, *fregate bird;* à la Jamaïque, *man of war bird;* en espagnol, *rabihorcado.*



LA FRÉGATE.

comme en étendue; elle se porte au large à plusieurs centaines de lieues, et fournit tout d'un vol ces traites immenses, auxquelles la durée du jour ne suffisant pas, elle continue sa route dans les ténèbres de la nuit, et ne s'arrête sur la mer que dans les lieux qui lui offrent une pâture abondante.

Les poissons qui voyagent en troupes dans les hautes mers, comme les poissons volans, fuient par colonnes et s'élancent en l'air pour échapper aux bonites, aux dorades, qui les poursuivent, n'échappent point à nos frégates. Ce sont ces mêmes poissons qui les attirent au large. Elles discernent de très-loin les endroits où passent leurs troupes en colonnes qui sont quelquefois si serrées, qu'elles font bruire les eaux et blanchir la surface de la mer: les frégates fondent alors du haut des airs, et, fléchissant leur vol de manière à raser l'eau sans la toucher, elles enlèvent en passant le poisson qu'elles saisissent avec le bec, les griffes, et souvent avec les deux à la fois, selon qu'il se présente, soit en nageant sur la surface de l'eau, ou bondissant dans l'air.

Ce n'est qu'entre les tropiques, ou un peu au-delà, que l'on rencontre la frégate dans les mers des deux mondes. Elle exerce sur les oiseaux de la zone torride une espèce d'empire; elle en force plusieurs, particulièrement les fous, à lui servir comme de pourvoyeurs; les frappant d'un coup d'aile, ou les pinçant de son bec crochu, elle leur fait dégorger le poisson qu'ils avoient avalé, et s'en saisit avant qu'il ne soit tombé. Ces hostilités lui ont fait donner par les navigateurs le surnom de *guerrier,* qu'elle mérite à plus d'un titre, car son audace la porte à braver l'homme même. « En débarquant à « l'île de l'Ascension, dit M. le vicomte de « Querhoent, nous fûmes entourés d'une « nuée de frégates. D'un coup de canne « j'en terrassai une qui vouloit me prendre « un poisson que je tenois à la main; en « même temps plusieurs voloient à quel- « ques pieds au-dessus de la chaudière « qui bouilloit à terre, pour en enlever la « viande, quoiqu'une partie de l'équipage « fût alentour. »

Cette témérité de la frégate tient autant

à la force de ses armes et à la fierté de son vol, qu'à sa voracité. Elle est en effet armée en guerre : des serres perçantes; un bec terminé par un croc très-aigu; les pieds courts et robustes, recouverts de plumes, comme ceux des oiseaux de proie; le vol rapide, la vue perçante; tous ces attributs semblent lui donner quelque rapport avec l'aigle, et en faire de même le tyran de l'air au-dessus des mers. Mais du reste, la frégate, par sa conformation, tient beaucoup plus à l'élément de l'eau; et quoiqu'on ne la voie presque jamais nager, elle a cependant les quatre doigts engagés par une membrane échancrée *; et par cette union de tous les doigts, elle se rapproche du genre du cormoran, du fou, du pélican, que l'on doit regarder comme de parfaits palmipèdes. D'ailleurs le bec de la frégate, très-propre à la proie, puisqu'il est terminé par une pointe perçante et recourbée, diffère néanmoins essentiellement

* Dampier n'y avoit pas regardé d'assez près, lorsqu'il dit qu'elle a les *pieds faits comme ceux des autres oiseaux terrestres.*

du bec des oiseaux de proie terrestres; parce qu'il est très-long, un peu concave dans sa partie supérieure, et que le croc placé tout à la pointe semble faire une pièce détachée, comme dans le bec des fous, auquel celui de la frégate ressemble par ces sutures et par le défaut de narines apparentes.

La frégate n'a pas le corps plus gros qu'une poule; mais ses ailes étendues ont huit, dix et jusqu'à quatorze pieds d'envergure. C'est au moyen de ces ailes prodigieuses qu'elle exécute ses longues courses, et qu'elle se porte jusqu'au milieu des mers, où elle est souvent l'unique objet qui s'offre entre le ciel et l'océan aux regards ennuyés des navigateurs; mais cette longueur excessive des ailes embarrasse l'oiseau guerrier comme l'oiseau poltron, et empêche la frégate, comme le fou, de reprendre leur vol lorsqu'ils sont posés, en sorte que souvent ils se laissent assommer au lieu de prendre leur essor. Il leur faut une pointe de rocher ou la cime d'un arbre, et encore n'est-ce que par effort qu'ils s'élèvent en

partant. On peut même croire que tous ces oiseaux à pieds palmés qui se perchent, ne le font que pour reprendre plus aisément leur vol ; car cette habitude est contraire à la structure de leurs pieds, et c'est la trop grande longueur de leurs ailes qui les force à ne se poser que sur des points élevés d'où ils puissent, en partant, mettre leurs ailes en plein exercice.

Aussi les frégates se retirent et s'établissent en commun sur des écueils élevés ou des îlets boisés, pour nicher en repos. Dampier remarque qu'elles placent leurs nids sur les arbres, dans les lieux solitaires et voisins de la mer. La ponte n'est que d'un œuf ou deux ; ces œufs sont d'un blanc teint de couleur de chair, avec de petits points d'un rouge cramoisi. Les petits, dans le premier âge, sont couverts d'un duvet gris blanc ; ils ont les pieds de la même couleur, et le bec presque blanc : mais par la suite la couleur du bec change ; il devient ou rouge ou noir, et bleuâtre dans son milieu, et il en est de même de la couleur des doigts ;

la tête est assez petite et applatie en dessus ; les yeux sont grands, noirs et brillans, et environnés d'une peau bleuâtre. Le mâle adulte a sous la gorge une grande membrane charnue d'un rouge vif, plus ou moins enflée ou pendante. Personne n'a bien décrit ces parties ; mais si elles n'appartiennent qu'au mâle, elles pourroient avoir quelque rapport à la fraise du dindon, qui s'enfle et rougit dans certains momens d'amour ou de colère.

On reconnoît de loin les frégates en mer, non seulement à la longueur démesurée de leurs ailes, mais encore à leur queue très-fourchue *. Tout le plumage est ordinairement noir avec reflet bleuâtre, du moins celui du mâle. Celles qui sont brunes, comme la petite frégate figurée dans Edwards, paroissent être les jeunes, et celles qui ont le ventre blanc sont les femelles. Dans le nombre des frégates vues à l'île de l'Ascension par M. le vicomte de Querhoent, et qui toutes étoient de la même grandeur, les unes paroissoient

* Les Portugais ont donné à la frégate le nom de *rabo forcado*, à cause de sa queue très-fourchue.

toutes noires; les autres avoient le dessus du corps d'un brun foncé, avec la tête et le ventre blancs. Les plumes de leur cou sont assez longues pour que les insulaires de la mer du Sud s'en fassent des bonnets. Ils estiment aussi beaucoup la graisse ou plutôt l'huile qu'ils tirent de ces oiseaux, par la grande vertu qu'ils supposent à cette graisse contre les douleurs de rhumatisme et les engourdissemens. Du reste, la frégate a, comme le fou, le tour des yeux dégarni de plumes; elle a de même l'ongle du milieu dentelé intérieurement. Ainsi les frégates, quoique persécuteurs nés des fous, sont néanmoins voisins et parens; triste exemple de la Nature, d'un genre d'êtres qui, comme nous, trouvent souvent leurs ennemis dans leurs proches!

Fin du tome seizième.

TABLE

Des articles contenus dans ce volume.

TABLE.

